

# DEVENIR ELECTEURS



*L'apprentissage de la démocratie, des processus électoraux,  
et des modes de participation citoyenne*



Pour les enseignants et les  
élèves de l'intermédiaire

Appuie le programme d'études  
sociales, pour 9e année en Alberta

« Tout citoyen canadien a le droit de vote et est éligible aux élections législatives fédérales ou provinciales »

### Charte canadienne des droits et libertés

À **Elections Alberta**, nous sommes engagés à encourager les jeunes à découvrir le système démocratique dans lequel nous vivons. Les jeunes et les adolescents qui se familiarisent avec le système démocratique sont plus enclins à y jouer un rôle actif et constant à l'âge adulte.

Le guide *Devenir électeurs* cherche à susciter une compréhension éclairée du système électoral et du rôle citoyen de chaque personne, afin qu'elle puisse exercer sa responsabilité personnelle et prendre l'initiative d'influencer l'issue d'importantes décisions qui, ultimement, auront une influence sur sa vie.

Cette nouvelle édition imprimée et numérique du guide facilite l'accès des éducateurs comme des élèves à ses nombreuses ressources pédagogiques.

J'ose espérer que *Devenir électeurs* continuera de contribuer au développement de la prochaine génération d'électeurs informés et engagés.



Directeur général des élections

## Remerciements

Elections Alberta tient à souligner la participation des groupes et intervenants suivants à la mise à jour de ces ressources pédagogiques et à la création du site Web *Devenir électeurs* à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca).

### Comité consultatif et d'examen des enseignants

Lisa Brown, Calgary  
Linda Rae Carson, Edmonton  
Kerry Faber, Edmonton  
Melissa Guzzo Foliaro, Edmonton  
Craig Harding, Calgary  
Stacy Morgan, Edmonton  
Cheryl Ruttle, Calgary  
Corvin Uhrbach, Lacombe

### Conception, élaboration et rédaction du guide et du site Web

InPraxis Learning  
Patricia Shields-Ramsay  
Doug Ramsay  
Christopher Shields

### Design, illustrations et site Web

Perry Shulak, Critical Fusion Inc.

### Révision

Virginia Durksen, Visible Ink Incorporated

### Elections Alberta

Glen Resler  
Drew Westwater  
Ian Tuckey

### Traduction

VOX International

### Remerciement Spécial

Culture et du Tourisme de l'Alberta  
Secrétariat Francophone

Il est permis de reproduire la présente publication, en tout ou en partie, à des fins pédagogiques et sans but lucratif seulement.

©2016 Elections Alberta

Veillez noter que les sites Web mentionnés, quoiqu'à jour au moment de la publication, ont pu changer ou disparaître depuis le moment de la rédaction.

Les enseignants devront vérifier le contenu des sites Web avant de les présenter en classe ou de donner les adresses aux élèves afin de s'assurer que le contenu soit approprié et relié à l'enseignement.

Les concepteurs de ce guide ont tenté autant que possible de préciser les sources utilisées. Advenant tout problème quant à l'utilisation des sources, nous veillerons volontiers à ce que les changements nécessaires soient apportés lors d'une réimpression future.



# ■ Table des matières

<i>Devenir électeurs</i> .....	3
L'apprentissage par l'acquisition de compétences .....	3
À propos de <i>Devenir électeurs</i> .....	4
Guides <i>Devenir électeurs</i> imprimés .....	4
Site Web <i>Devenir électeurs</i> .....	5
Comment participer au programme <i>Devenir électeurs</i> .....	6
<b>Engager les élèves dans leur apprentissage</b> .....	7
Contexte .....	7
Sessions d'apprentissage .....	8
Faire appel aux directeurs de scrutin .....	9
Composantes .....	9
<b>Engager les élèves dans le processus d'enquête</b> .....	11
<b>Évaluer l'apprentissage des élèves</b> .....	13
<b>Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire</b> .....	15
Activités de renforcement des connaissances .....	15
Glossaire .....	15
<b>Les TIC au service de l'apprentissage</b> .....	19
<b>Projet Passons à l'action</b> .....	21
Matériel nécessaire .....	21
Passons à l'action: Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer? .....	23
Matériel nécessaire .....	23
<i>Activités d'apprentissage</i> .....	24
<i>Fiches de l'élève</i> .....	29
<b>Sessions d'apprentissage</b> .....	35
Matériel nécessaire .....	35
Session d'apprentissage 1: Vivons-nous en démocratie? .....	37
<i>Matériel nécessaire</i> .....	37
<i>Outils d'évaluation</i> .....	38
<i>Activités d'apprentissage</i> .....	41
<i>Fiches de l'élève</i> .....	47
Session d'apprentissage 2: Comment nos votes influent-ils sur les décisions du gouvernement? .....	53
<i>Matériel nécessaire</i> .....	53
<i>Outils d'évaluation</i> .....	54
<i>Activités d'apprentissage</i> .....	56
<i>Fiches de l'élève</i> .....	59

On trouvera un certain nombre de documents de référence sur le site Web *Devenir électeurs* d'Élections Alberta.

[www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca)

Session d'apprentissage 3: Comment ça, nos suffrages ne comptent pas? .....	69
<i>Matériel nécessaire</i> .....	69
<i>Outils d'évaluation</i> .....	70
<i>Activités d'apprentissage</i> .....	72
<i>Fiches de l'élève</i> .....	79
Session d'apprentissage 4: Pourquoi devrions-nous davantage nous mobiliser?... 89	
<i>Matériel nécessaire</i> .....	89
<i>Outils d'évaluation</i> .....	90
<i>Activités d'apprentissage</i> .....	94
<i>Fiches de l'élève</i> .....	101
<b>Annexe A : Fiches d'information</b> .....	105
Session d'apprentissage 1 .....	106
Session d'apprentissage 2.....	108
Session d'apprentissage 3.....	110
Session d'apprentissage 4.....	116
<b>Annexe B : Organismes graphiques</b> .....	121
<b>Annexe C : Outils de planification</b> .....	133
Planifier .....	134
Rechercher de l'information .....	136
Communiquer et passer à l'action .....	138
Élaborer un plan d'action .....	140
Évaluer notre impact .....	141
<b>Annexe D : Liens avec le programme</b> .....	143
Passons à l'action.....	145
Session d'apprentissage 1 .....	146
Session d'apprentissage 2.....	147
Session d'apprentissage 3.....	149
Session d'apprentissage 4.....	151

## ■ Devenir électeurs

L'apprentissage de la démocratie, des processus électoraux et des modes de participation citoyenne

À Elections Alberta, nous aspirons à encourager la participation au processus démocratique. Pour ce faire, on doit permettre aux citoyens d'approfondir leur connaissance de la démocratie et d'évaluer l'impact de leurs actions sur leur communauté. Le programme *Devenir électeurs* met l'accent sur la participation active des citoyens, sur la collaboration et sur l'engagement au service des valeurs démocratiques – autant de principes sur lesquels repose la participation effective à la vie en société.



### L'apprentissage par l'acquisition de compétences

Le présent guide offre de nombreuses occasions d'acquérir des compétences applicables aux diverses disciplines du programme d'études. Ces compétences orientent les activités d'apprentissage proposées ici, selon une approche qui favorise l'acquisition d'habiletés, d'attitudes et de connaissances dans une perspective de formation en profondeur et durable.

En cherchant à saisir ce que signifie la démocratie pour eux, les élèves font preuve d'**esprit critique**. Ils soupèsent et analysent les faits, les affirmations et les présupposés entourant la démocratie et la citoyenneté, et réfléchissent à leur propre façon de penser.

Les élèves **résolvent des problèmes** quand ils abordent avec créativité et souplesse les difficultés inhérentes à la citoyenneté et à la gouvernance. Ce faisant, ils clarifient les enjeux, s'inspirent de différents points de vue et explorent de nouvelles possibilités d'action.

Les élèves **gèrent l'information** quand ils rassemblent des documents électroniques ou imprimés, les classent et font des liens entre eux. Ils interprètent l'actualité, les faits historiques et les données géographiques, en plus d'en analyser la fiabilité, la validité et l'intégrité.

Les élèves **innovent et font preuve de créativité** quand ils produisent des idées et appliquent leur connaissance de la démocratie, du gouvernement et de la fonction du processus électoral. Ils passent des idées aux actes et font leur part dans la collectivité.

Les élèves **communiquent** quand ils présentent leurs idées oralement, par écrit ou sous forme non verbale. Ils prennent en compte différents points de vue, se montrent curieux et font preuve d'ouverture en matière de modes de gouvernement et de processus électoraux.

Les élèves **collaborent**: ils travaillent entre eux, échangent des idées et partagent des responsabilités quand vient le moment d'analyser les opinions, approches ou objectifs en présence.

Quand ils analysent tel ou tel contexte sociopolitique et évaluent l'impact des décisions prises, les élèves acquièrent des **compétences en matière de multiculturalisme et de citoyenneté ouverte sur le monde**. L'apprentissage de l'équité et de la pluralité les amène à croire en leur capacité de changer les choses.

En étudiant comment faire leur part dans leur milieu et se consacrer aux idéaux démocratiques, les élèves **conçoivent des stratégies de perfectionnement personnel**.

Le présent guide est en adéquation avec le programme d'études sociales de neuvième année et avec l'enseignement des processus politiques et législatifs ainsi que des questions relatives à la gouvernance, aux droits, à la citoyenneté et à l'identité.

## Démocratie

Responsabilités  
du gouvernement

Valeurs  
démocratiques

Participation des citoyens

Influences  
économiques

Droits de vote et  
responsabilités



### Compétences en jeu

Des possibilités d'apprentissage de compétences transversales sont offertes d'un bout à l'autre du présent guide. Le bandeau et l'icône ci-dessus vous les signaleront.

La question des compétences est abordée en détail à l'adresse <https://education.alberta.ca/compétences> du site Web du ministère albertain de l'éducation.

## ● À propos de *Devenir électeurs*

Le présent guide porte sur bien plus que la participation au processus électoral. Il encourage les élèves à s'engager dans leur école ou leur communauté comme un préalable nécessaire à tout engagement politique, notamment à l'exercice de leur droit de vote.

Le guide permet aux élèves:

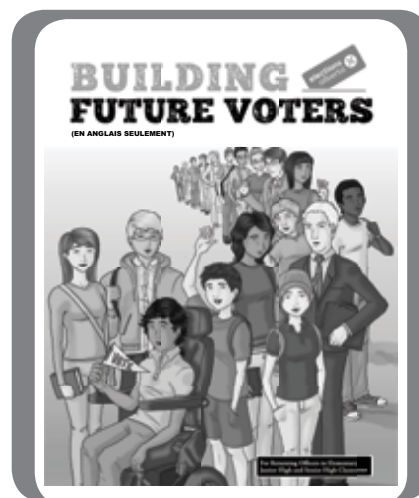
- Explorer le concept de démocratie, les ordres de gouvernement, le processus électoral et les mécanismes de prise de décisions en regard de leur expérience personnelle et d'un engagement dans leur milieu
- De participer à des prises de décisions et de s'engager à devenir des citoyens actifs
- D'étudier diverses conceptions de la citoyenneté, de l'identité, de la gouvernance, de l'économie, des droits, de la qualité de vie et de la participation
- De mieux comprendre le processus électoral en Alberta et les concepts de responsabilité et de pouvoir d'action des individus et des gouvernements
- D'utiliser ces connaissances dans l'élaboration et la réalisation d'un projet **Passons à l'action** qui vise à faire une différence

## ● Guides *Devenir électeurs* imprimés

- Du matériel pédagogique qui fournit les démarches, les activités, les stratégies d'évaluation, les organisateurs graphiques et les fiches

d'information nécessaires à l'enseignement des concepts de participation des citoyens, d'élections et de démocratie.

- La trousse de simulation d'élection *Passons au vote!* contient la procédure et le matériel nécessaires à la tenue d'une élection simulée en classe.
- Les destinataires du guide *Devenir électeurs* destiné aux directeurs de scrutin (*A Resource for Returning Officers*) y trouveront l'information et les activités se rapportant à leur participation aux cours sur le processus électoral qui sont dispensés dans les écoles secondaires de l'Alberta. (Seulement en Anglais)





## ● Site Web *Devenir électeurs*



- Ce site se trouve à l'adresse [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca). Il propose à la réflexion des élèves un certain nombre d'enjeux, d'informations, de mini-synthèses et de questions en rapport avec les « enquêtes » que les sessions d'apprentissage décrites plus loin invitent les élèves à mener.
- Le module du site réservé aux enseignants (« enseignants ») permet de télécharger les versions PDF du présent guide, de *Passons au vote!* et du guide *Devenir électeurs* destiné aux directeurs de scrutin (en anglais seulement). Le module propose aussi d'autres ressources ainsi que des liens vers des sites Web pertinents.
- Les versions PDF des fiches de l'élève mentionnées dans les guides d'apprentissage se trouvent dans le module « intermédiaire » du site *Devenir électeurs*.



Le fil Twitter @ElectionsAB vous permettra d'échanger des idées, des activités et des points de vue avec d'autres enseignants. Utilisez le mot-clé #BFVAB.

### Elections Alberta

100, 11510 Kingsway NO  
Edmonton, Alberta T5G 2Y5

Heures d'ouverture:  
Lundi au vendredi De 8 h 15 à 12 h  
et de 13 h à 16 h 30

Courriel: [info@elections.ab.ca](mailto:info@elections.ab.ca)

Tél: 780-427-7191  
Télec: 780-422-2900

Ailleurs dans la province: Composez  
le numéro sans frais 310-0000 puis le  
780-427-7191

## ● Comment participer au programme *Devenir électeurs*

Elections Alberta invite enseignants et élèves à lui faire part en tout temps de leurs commentaires et suggestions sur l'utilisation du présent matériel pédagogique. De votre côté, vous pouvez favoriser la participation des directeurs de scrutin en communiquant avec Elections Alberta pour faire part de vos commentaires et demander qu'un de ces intervenants clés vous rende visite.

La **trousse de simulation d'élection** d'Elections Alberta se compose des outils suivants:

- Carte des l'ensemble des circonscriptions de la province
- Carte d'une circonscription provinciale spécifique
- Isoloir
- 3 crayons
- 3 sceaux d'urne électorale)
- Insignes pour le personnel électoral
- Insignes des représentants des candidats
- Affiche « Votez ici »
- Panneau de l'agent d'inscription
- Registre du scrutin (comprend maintenant six pages)
- Relevé du scrutin (photocopie)
- Gabarit pour personnes aveugles
- Guide pour les représentants des candidats
- Guide pour le personnel du bureau de scrutin
- Guide d'utilisation des bulletins de vote spéciaux
- Guide d'établissement des bureaux de scrutin itinérants
- Guide sur *l'Election Act* (la « loi électorale ») pour les candidats
- Brochure d'information sur les élections provinciales pour les élèves

Pour commander la trousse, communiquez avec Elections Alberta.

## ■ Engager les élèves dans leur apprentissage

### ■ Contexte

Le programme albertain d'études sociales de neuvième année porte sur la citoyenneté, l'identité et les processus démocratiques de prise de décisions qui caractérisent notre société. Les élèves étudient de quelle manière ils peuvent participer au processus démocratique et s'engager dans leur milieu. Ils acquièrent des convictions et adoptent des valeurs ou des attitudes qui feront d'eux des promoteurs de changement. Les principes d'engagement communautaire, de gouvernance et de prise de décisions associés au processus électoral constituent un cadre naturel au sein duquel les élèves analyseront les problématiques, les enjeux et les choix qu'implique la vie en démocratie.



*Devenir électeurs* incite les élèves à prendre une part active dans leur propre apprentissage et à examiner pour cela différentes possibilités, approches ou stratégies, ce qui suppose un travail de recherche. L'esprit critique, la résolution de problèmes complexes, la prise en compte adaptée des enjeux ainsi que la valorisation de la participation éthique et responsable aux affaires de la société sont des facettes importantes de la vie en démocratie.

*Devenir électeurs* permet d'abord aux élèves de comprendre le processus électoral, puis de situer la participation politique dans le contexte global d'une adhésion aux idéaux démocratiques. Les élèves sont amenés à voir dans l'exercice du droit de vote le point de départ et le prolongement naturel de leur engagement dans la collectivité et de leur participation aux débats entourant les enjeux de l'heure.

*Devenir électeurs* offre un cadre dans lequel les élèves peuvent se familiariser avec les droits et responsabilités des citoyens, approfondir leur connaissance du processus électoral provincial acquise en sixième année et comparer les rouages gouvernementaux provinciaux et fédéraux. Les élèves examineront la relation qui existe entre les citoyens et la participation collective au fonctionnement du gouvernement, et se pencheront sur certaines questions liées à l'impartialité, à la divulgation d'information et à la transparence du processus électoral.

*Devenir électeurs* comprend une introduction et quatre sessions d'apprentissage axées sur l'acquisition des compétences et sur la consolidation de **certains** des résultats d'apprentissage que vise le programme d'études sociales de neuvième année.

En fonction des activités retenues, l'introduction et les sessions d'apprentissage peuvent s'échelonner sur quatre à huit semaines au cours de l'année scolaire. La durée suggérée pour chaque section est calculée en fonction de périodes de 50 minutes.

Participation  
éthique

Participation  
responsable

Vivre en  
démocratie

## Durée suggérée

### Passons à l'action

2 à 4 périodes de 50 minutes

### Session d'apprentissage 1

4 à 8 périodes de 50 minutes

### Session d'apprentissage 2

5 à 8 périodes de 50 minutes

### Session d'apprentissage 3

6 à 10 périodes de 50 minutes

### Session d'apprentissage 4

4 à 6 périodes de 50 minutes

## Passons à l'action

La durée des sessions d'apprentissage peut varier selon la nature du projet.

## ■ Sessions d'apprentissage

### Passons à l'action

#### **Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer?**

Le projet **Passons à l'action** pose la question clé qui sert de toile de fond au programme *Devenir électeurs* de Intermédiaire. Les élèves se penchent sur des exemples de possibilités qui s'offrent aux jeunes de prendre position sur les enjeux et les questions qui leur tiennent à cœur. Ils décident d'un projet à mener individuellement, à plusieurs ou avec le reste de la classe, et qui aura un impact dans leur milieu.

### Session d'apprentissage 1

#### **Vivons-nous en démocratie?**

La session d'apprentissage 1 invite les élèves à examiner différents points de vue sur la démocratie au Canada, ainsi que l'organisation et les responsabilités des différents ordres de gouvernement. Les élèves feront le bilan de ce qu'ils savent et détermineront ce qui, selon eux, compte le plus dans une démocratie.

### Session d'apprentissage 2

#### **Comment nos votes influent-ils sur les décisions du gouvernement?**

Les attitudes des électeurs, la conjoncture économique et les enjeux de l'heure peuvent influencer sur le processus électoral. La session d'apprentissage 2 présente un exemple d'enjeu aux implications politiques et économiques. Les élèves verront comment le fait de participer au processus électoral peut influencer la prise de décisions, aussi bien parmi les électeurs qu'au sein du gouvernement.

### Session d'apprentissage 3

#### **Comment ça, nos suffrages ne comptent pas?**

Le processus démocratique, tel que les élections, met en relief les valeurs d'égalité, d'impartialité, de responsabilité et de transparence. Au cours de la session d'apprentissage 3, les élèves étudieront la question du droit de vote dans ses rapports avec l'âge, la citoyenneté, ainsi que l'équité et l'accessibilité du processus électoral. Le contexte historique des droits de vote sera également au programme.

### Session d'apprentissage 4

#### **Pourquoi devrions-nous davantage nous mobiliser?**

Les rouages d'une société démocratique suscitent constamment des questions, des inquiétudes et des défis. La session d'apprentissage 4 invite les élèves à explorer certaines questions relatives à la participation des citoyens, notamment l'âge électoral et la participation électorale. À l'issue de cette dernière session d'apprentissage, la question de fond sera reposée aux élèves : « **Est-ce que tous peuvent participer à la société de façon égale et juste?** ».

## ■ Apprendre au contact des directeurs de scrutin

Certaines des activités que propose *Devenir électeurs* favorisent la participation des directeurs de scrutin chargés d'une circonscription électorale provinciale. Toute demande de participation d'un directeur de scrutin doit être adressée à Elections Alberta. Vous trouverez les coordonnées nécessaires pour communiquer avec Elections Alberta à la **page 6** du présent guide.

### ■ Composantes

Chaque session comporte des composantes qui répondent à divers styles d'apprentissage, qui portent sur divers champs d'intérêt, compétences ou concepts ou qui renforcent diverses aptitudes liées au processus d'enquête, à l'intégration des matières, à la communication, à l'évaluation ou à la réflexion.



**Compétences en jeu** Aide l'enseignant à mener et à peaufiner l'apprentissage des élèves selon une démarche axée sur les compétences.



**Liens avec le programme d'études sociales** Renvois ou suggestions à l'enseignant en vue de faciliter l'obtention des résultats d'apprentissage que vise le programme d'études sociales albertain.



**Passons à l'action** Renseignements, fiches ou démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet. Les démarches proposées s'inscrivent dans le processus d'enquête du présent matériel pédagogique.



**Recours aux TIC** Suggestions d'utilisation du site Web *Devenir électeurs!*, des réseaux sociaux et des sources d'information Internet.



**Différenciation** Suggestions et stratégies axées sur la prise en compte des besoins d'apprentissage, des champs d'intérêt et des connaissances antérieures des élèves.



**Intégrer les matières** Possibilités d'intégration de stratégies ou d'activités pertinentes et occasions de renforcement des résultats d'apprentissage obtenus dans les diverses matières à l'étude.



**Évaluer et réfléchir** Suggestions, stratégies et outils d'évaluation de l'apprentissage des élèves. Chaque section du guide comprend des grilles d'évaluation, des listes de vérification et des outils d'évaluation. On y trouve aussi des stratégies qui favorisent la réflexion et la méta-cognition chez les élèves.



**Place à la communication** Approches permettant aux élèves de présenter ce qu'ils ont appris, notamment aux directeurs de scrutin, à leurs parents et aux membres de leur communauté.



**Fiches d'information** Renseignements détaillés et hyperliens éclairant les concepts entourant le gouvernement et le processus électoral.



**Durée suggérée** Temps à prévoir pour chaque session d'apprentissage. Ce temps est calculé en fonction de périodes de 50 minutes.



**Matériel nécessaire** Liste des fiches, des organisateurs graphiques et des documents dont les élèves auront besoin pour effectuer les activités associées à la session d'apprentissage.



**Fiches de l'élève** Peuvent être photocopiées et utilisées de multiples façons par les élèves. Chaque fiche peut être fournie aux élèves au fur et à mesure qu'ils progressent dans les activités. Certaines fiches se prêtent particulièrement à certaines activités effectuées en classe. On peut aussi les remettre aux élèves toutes ensemble sous forme de livret pour qu'ils les utilisent à leur propre rythme.



**Saviez-vous que...** Cette composante figure aussi bien dans les suggestions aux enseignants que dans les fiches de l'élève. Elle contient de l'information et des outils complémentaires facilitant la compréhension des points abordés.



**Pour en savoir plus** S'adresse aux enseignants et figure aussi dans les fiches de l'élève. Cette composante renvoie à des outils ou sources de renseignements complémentaires dont l'objet est de faciliter l'acquisition de compétences en recherche et obtention d'information.



**S'arrêter et réfléchir** Cette composante ne se trouve que dans les fiches de l'élève. Elle contient des questions qui portent à réfléchir, développent l'esprit critique et amènent chaque élève à faire des liens.

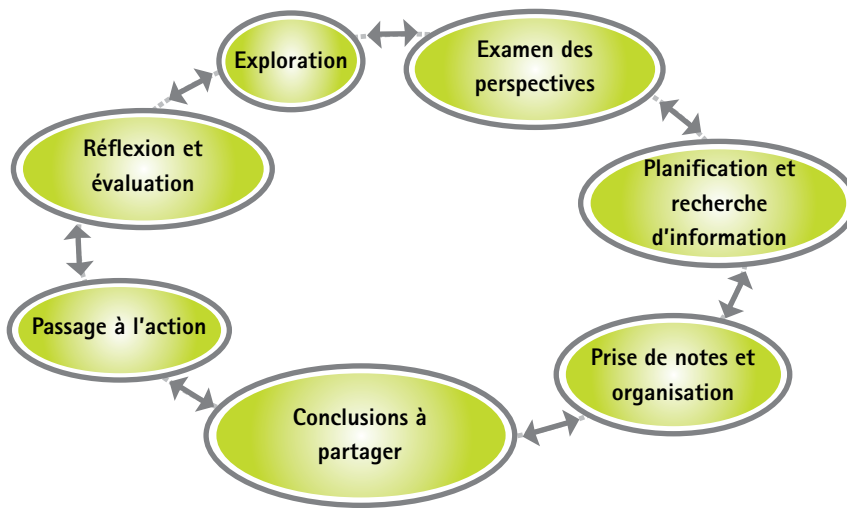


**À ton tour!** Indique aux élèves qu'ils auront une tâche à effectuer, avec indication des consignes à suivre.

engager  
chercher  
réfléchir  
étudier  
évaluer

## ■ Engager les élèves dans le processus d'enquête

Le modèle d'enquête utilisé dans le présent guide fournit aux élèves des occasions d'acquérir et d'appliquer certaines compétences de recherche et d'engagement social. Ceux-ci feront le point sur le processus d'enquête à partir de leurs connaissances antérieures et de leur propre point de vue. Ils emploieront une démarche de recherche pour recueillir de l'information, et feront preuve de pensée critique afin de tirer des conclusions et d'envisager de passer à l'action.



Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guider l'enquête
<b>Exploration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Motiver et susciter l'intérêt</li> <li>• Faire état des savoirs et des expériences antérieures</li> <li>• Déterminer les concepts et les savoirs</li> <li>• Faire des prédictions</li> </ul>	Que savons-nous déjà? Que pensons-nous à propos de cette question? Que devons-nous savoir à propos de cette question? Que pensons-nous découvrir lors de notre enquête? Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle? Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi? Pourquoi est-ce important?
<b>Examen des perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les sujets de recherche</li> <li>• Identifier les individus et les groupes touchés par la problématique</li> <li>• Examiner des perspectives et des opinions différentes</li> </ul>	Quelles questions avons-nous? Qui est touché par cette problématique et pourquoi? Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique? Y a-t-il des points de vue divergents en présence? Lesquels?

Étape du processus	Objectifs de chaque étape du processus	Questions pour guider l'enquête
<b>Planification et recherche d'information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se concentrer sur la démarche de recherche</li> <li>• Identifier, situer et organiser des ressources et de l'information</li> <li>• Attribuer des tâches</li> </ul>	<p>Comment établirions-nous ce qu'il faut savoir et comprendre?</p> <p>De quel type d'information avons-nous besoin?</p> <p>Quelles ressources devons-nous consulter?</p> <p>Quelle est la meilleure façon de faire la recherche?</p> <p>Auprès de qui pouvons-nous obtenir plus d'information?</p>
<b>Prise de notes et organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en note l'information</li> <li>• Organiser l'information recueillie</li> <li>• Établir des liens et faire des comparaisons</li> </ul>	<p>Sous quelle forme compilerons-nous les résultats de nos recherches?</p> <p>Quels concepts ou thèmes conviendront le mieux pour classer l'information et les idées?</p> <p>De quelle manière montrer ce que nous comprenons de l'information analysée?</p> <p>Quelles ressemblances et différences observons-nous?</p> <p>Quelles comparaisons pouvons-nous faire?</p> <p>Quels liens pouvons-nous établir?</p>
<b>Conclusions à partager</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter l'information</li> <li>• Tirer des conclusions</li> <li>• Analyser l'information</li> <li>• Évaluer l'information</li> <li>• Considérer des solutions, des points de vue, des solutions de rechange et des prédictions</li> <li>• Prendre des décisions</li> </ul>	<p>Qu'arriverait-il si...?</p> <p>Y a-t-il de l'incohérence entre opinions (ou valeurs) et actions?</p> <p>De quelle manière les faits étayaient-ils nos conclusions?</p> <p>Peut-on proposer d'autres interprétations?</p> <p>Quelles conclusions pouvons-nous tirer?</p> <p>Quelles solutions devrions-nous proposer?</p> <p>Quels faits viennent étayer nos conclusions?</p> <p>Comment notre façon de penser ou nos points de vue ont-ils changé?</p> <p>Comment communiquerons-nous nos constats et nos solutions?</p>
<b>Passage à l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les actions à prendre</li> <li>• Mettre les actions en œuvre</li> </ul>	<p>Comment mettrons-nous en application ce que nous avons appris?</p> <p>Quelle pourrait être notre contribution?</p> <p>Comment pouvons-nous changer les choses?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p>
<b>Réflexion et évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfléchir sur les actions</li> <li>• Examiner l'efficacité</li> <li>• Évaluer les apprentissages</li> <li>• Déterminer d'autres recherches à effectuer</li> <li>• Reprendre le processus d'enquête</li> </ul>	<p>À quel point nos actions ont-elles été efficaces?</p> <p>Que devrions-nous changer?</p> <p>Que devrions-nous faire ensuite?</p> <p>Que devrions-nous encore rechercher?</p> <p>De quelle manière réfléchir à ce que nous avons appris au fil de notre enquête?</p> <p>Qu'est-ce qui nous a inspirés le plus?</p>



## ■ Évaluer l'apprentissage des élèves

De nombreuses options s'offrent aux enseignants pour évaluer le travail des élèves. Les sessions d'apprentissage du guide s'accompagnent des outils suivants:

- Listes de vérification
- Grilles d'évaluation sommative du travail des élèves
- Échelles de notation permettant aux élèves d'évaluer leur propre apprentissage

Les **listes de vérification** permettent d'évaluer les résultats d'apprentissage obtenus dans le cadre du programme d'études sociales de la neuvième année. Chaque critère porte sur un ou plusieurs de ces résultats. Il permet d'évaluer ce que les élèves ont appris en matière de valeurs, d'attitudes, de savoirs, de compétences et de processus au fil des activités de la session d'apprentissage.

On peut se servir directement des listes de vérification pour:

- Observer comment les élèves travaillent seuls ou en groupes
- Vérifier la participation des élèves aux activités ou discussions en grands ou en petits groupes
- Élaborer, avec les élèves, des grilles d'évaluation des produits qu'ils créent
- Concevoir des listes permettant d'évaluer le travail des élèves

Ces listes permettent également de déterminer où les élèves en sont dans leur apprentissage au début et à la fin d'une session. En faisant une évaluation formative de l'apprentissage des élèves au début de la session, l'enseignant peut ainsi faire des choix quant aux consignes et aux activités à privilégier et déterminer comment différencier et adapter ces consignes et activités.

On peut glisser une photocopie des listes de vérification dans une chemise à l'intention de chaque élève; elles peuvent aussi servir à évaluer le travail réalisé en petits groupes. Au fur et à mesure qu'on progresse dans les activités d'apprentissage, on peut ajouter des évaluations supplémentaires dans la chemise, ainsi que des commentaires dans la liste de vérification de chaque élève.

Les **grilles d'évaluation** sont des outils qui spécifient les critères à observer et à évaluer, et qui fournissent une description du rendement souhaité pour chaque critère. Les grilles d'évaluation sont souvent longues à élaborer et se prêtent donc mieux aux évaluations sommatives. Le langage qu'on y utilise peut être complexe; il est donc important de les passer en revue avec les élèves.



### Évaluer et réfléchir

Chaque session d'apprentissage fournit aux enseignants des suggestions d'évaluation. On suggère également des façons d'amener les élèves à réfléchir à leur propre apprentissage.



### Recours aux TIC

Les outils d'évaluation Google Docs, y compris les versions en classe des listes de vérification présentées dans ce matériel, sont présentés dans la page Web *Devenir électeurs*, à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca).

Les **échelles de notation** sont des outils d'évaluation qui décrivent la compétence souhaitée et qui permettent de mesurer le rendement actuel. L'ajout d'une colonne pour des commentaires permet de justifier l'évaluation. Les échelles de notation peuvent porter sur la fréquence, la constance, l'autonomie ou la qualité du rendement. Elles ne se traduisent généralement pas en pourcentages; elles peuvent comporter trois niveaux ou plus, selon la précision recherchée.

Les échelles de notation sont utiles dans la mesure où elles sont plus faciles à utiliser que les grilles d'évaluation. Elles peuvent servir aux évaluations formatives d'un travail en cours (autoévaluation ou évaluation par des pairs) afin d'aider les élèves à préciser les éléments à améliorer. Les échelles de notation servent aussi à fournir des preuves d'un vaste éventail de compétences relatives aux processus.

On peut utiliser conjointement les échelles de notation et les grilles d'évaluation pour se faire un portrait plus complet du rendement des élèves. Par exemple, les élèves peuvent se servir d'une échelle de notation pour réfléchir à leur contribution à un projet et évaluer leurs compétences relatives aux processus. Les enseignants peuvent se baser sur leurs propres observations et sur les justifications de l'échelle de notation des élèves pour accorder une note aux critères de la grille d'évaluation.

## ■ Se familiariser avec les concepts et le vocabulaire

### ■ Activités de renforcement des connaissances

Les activités et les fiches de l'élève aident les élèves à parfaire leur compréhension des termes et concepts clés. Les activités suivantes peuvent servir à mieux comprendre les concepts sous-jacents aux études sociales.

- Prenez note des mots, termes, idées et concepts clés. Quand les élèves les reconnaissent, surlignez-les ou inscrivez une définition.
- À l'aide d'énoncés incitatifs et de questions, encouragez les élèves à s'arrêter de temps à autre pour réfléchir à ce qu'ils ont découvert et appris.
- Créez un glossaire illustré, sous forme électronique ou imprimée. Définissez le terme au moyen d'une illustration qui facilite la mémorisation. On peut demander aux élèves de créer chacun son propre glossaire, d'en créer un à deux ou en petits groupes.
- Invitez les élèves à créer un carnet « **Ce que j'ignorais jusqu'ici** » à l'ordinateur. Les élèves y noteront la définition des nouveaux mots, termes, idées et concepts qu'ils apprennent. Vous pouvez aussi utiliser Google Drive et Google Docs pour créer une version du carnet à l'usage de toute la classe.
- Élaborez une banque de mots, de termes, d'idées et de concepts associés au processus électoral et à la participation politique qui aidera les élèves à suivre. Encouragez les élèves à utiliser ces mots dans leurs travaux ou projets.
- Demandez aux élèves de réaliser une murale de mots en classe ou en ligne pour afficher, décrire ou définir les termes et concepts clés.
- Demandez aux élèves de créer des analogies, des acrostiches, des mots en images ou des listes d'antonymes et de synonymes avec ces mots et concepts. Publiez leurs créations dans le blogue de la classe ou sur les sites Web scolaires.
- Créez un schéma conceptuel de mots, termes, idées et concepts liés entre eux.
- Servez-vous des définitions du glossaire pour concevoir un jeu de société ou un jeu-questionnaire type *Jeopardy*.
- Certains termes ou concepts figurant dans le présent guide se rapportent au gouvernement provincial. Encouragez les élèves à faire les rapprochements qui s'imposent avec l'autre ordre de gouvernement (l'administration fédérale).

### ■ Glossaire

Vous trouverez dans les pages suivantes les définitions des termes mis en relief dans les fiches de l'élève. Ces définitions sont données **en fonction du contexte et de l'ordre de présentation** des fiches. On peut encourager les élèves à utiliser des sources complémentaires (comme des dictionnaires, des glossaires en ligne ou des ressources de base ou d'appui en études sociales) pour approfondir leur compréhension de ces termes et concepts.



### Liens avec le programme

**Gouvernance:** Action, processus ou pouvoir de gouverner

**Pouvoir exécutif:** Organismes gouvernementaux qui s'assurent de l'administration des lois et du pays, comprenant le bureau du premier ministre du Canada et son Cabinet

**Pouvoir législatif:** Organismes gouvernementaux qui ont l'autorisation d'adopter des lois fédérales, comprenant la Chambre des communes et le Sénat

Les termes et concepts ci-dessus sont définis dans le *Programme d'études sociales de neuvième année* de l'Alberta (2007), p. 10.



### Pour en savoir plus

Elections Alberta présente un glossaire de termes liés au processus électoral à [www.elections.ab.ca/resources/glossary/](http://www.elections.ab.ca/resources/glossary/) (en anglais seulement). Invitez les élèves à le consulter

## Session d'apprentissage 1

Le Canada est une monarchie constitutionnelle, une démocratie parlementaire et un État fédéral. Les Canadiens sont unis par un engagement commun envers la primauté du droit et les institutions d'un **gouvernement parlementaire**.

Une **monarchie constitutionnelle** est un régime en vertu duquel une personne (le monarque) dirige l'État dans la limite des lois établies par une constitution.

Une **démocratie parlementaire** est un régime en vertu duquel les électeurs mettent en place un parlement qui formera ensuite le gouvernement. Le parti qui obtient le plus de suffrages désigne le chef du gouvernement, qui devient par le fait même le premier ministre.

Un **État fédéral** est le regroupement sous un même gouvernement d'un certain nombre d'entités politiques partiellement autonomes.

Le concept de **primauté du droit** signifie que les Canadiens se conforment aux lois établies par le gouvernement et non pas aux volontés de ceux qui promulguent ces lois ou les font appliquer. Au Canada, personne n'est au-dessus des lois.

En 1929, le jugement rendu à l'issue de l'affaire « personne » fit comparer *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique* de 1867 à « un arbre susceptible de croître et de se développer à l'intérieur de ses limites naturelles ». Cette formule donna naissance à la « **doctrine de l'arbre** ». Elle signifie essentiellement que la Constitution (Charte comprise) n'est pas immuable.

Le **gouvernement**, c'est le groupe de représentants élus qui est soutenu par une majorité au Parlement ou une assemblée provinciale ou territoriale.

Le concept de **justice** est étroitement lié à celui d'égalité, ainsi qu'à l'administration des lois. Le concept d'injustice peut faire référence à une absence de justice et d'équité, à une violation des droits ou à des situations ou des comportements nocifs ou injustes.

On parle de **démocratie** quand les citoyens peuvent se prononcer sur les décisions qui les concernent et sur la gouvernance, c'est-à-dire la façon de s'organiser pour prendre des décisions et atteindre des buts.

Nos lois s'appuient sur des **valeurs démocratiques**, comme l'égalité, le respect, les libertés fondamentales, la paix, ainsi que la loi et l'ordre.

## Session d'apprentissage 2

Bien qu'il soit **obligatoire** d'obéir aux lois et qu'on ait établi des lois pour protéger le patrimoine, l'environnement ou la liberté d'expression, ou pour prévenir la discrimination et les injustices, il n'existe aucune loi obligeant les citoyens à voter ou à aider leurs concitoyens.

La participation des **électeurs** (soit les personnes ayant le droit de vote) et les résultats de leur vote peuvent faire passer d'importants messages au gouvernement et à propos du gouvernement.

Bien des gens trouvent qu'il est avantageux de se tenir informés sur les **questions d'intérêt public**, c'est-à-dire les questions qui concernent l'ensemble de la société.

En Alberta, le **processus électoral**, soit les étapes et démarches d'une élection, est géré par un organisme appelé Elections Alberta. Cet organisme est **non partisan**, ce qui signifie qu'il n'est affilié ni aux partis politiques ni au gouvernement et qu'il échappe à leur influence.

Presque partout en Amérique du Nord et dans le monde, on a établi des **lois sur le financement des campagnes électorales**, c'est-à-dire des lois visant à gérer l'influence du financement sur les élections et les politiques publiques.

La **transparence à l'égard du public** est une autre des expressions utilisées pour désigner la divulgation du financement politique.

En Alberta, diverses obligations financières s'appliquent pendant les campagnes (et même lorsqu'il n'y a pas d'élections) aux partis politiques, aux candidats et aux **associations de circonscription**, c'est-à-dire aux organismes bénévoles qui gèrent les activités d'un parti politique dans une circonscription électorale donnée.

### Session d'apprentissage 3

La Charte se fonde sur le principe de primauté du droit et **enchâsse** (ou garantit) certains droits et libertés dans la Constitution canadienne.

On peut dire que la Charte est, à certains égards, la loi la plus importante au Canada, car elle peut **invalidier** les dispositions (c'est-à-dire en annuler la validité) de toute autre loi qui lui seraient incompatibles.

En plus de 20 ans, les tribunaux canadiens ont rendu plus de 300 décisions qui **invoquent** la Charte (ou y font référence) pour justifier le fait qu'on doit modifier certaines lois canadiennes.

La Charte est **enchâssée** dans la Constitution (elle en fait partie). Elle ne peut donc pas être changée par le gouvernement fédéral ou par un gouvernement provincial.

Notre système judiciaire est caractérisé par un **dualisme juridique**, c'est-à-dire qu'il s'appuie sur deux systèmes de droit : le droit civil, d'origine française, et la common law, d'origine anglaise.

Les **lois** canadiennes sont des règles écrites qui prescrivent aux citoyens des normes de vie en société. Le système de justice du Canada garantit à chacun l'application régulière de la loi.

Notre système judiciaire est fondé sur la **présomption d'innocence** dans les affaires criminelles, ce qui veut dire que chacun est innocent jusqu'à preuve du contraire.

L'**application régulière de la loi** est le principe selon lequel le gouvernement doit respecter toutes les garanties juridiques auxquelles a droit une personne en vertu de la loi.

Le concept de **primauté du droit** signifie que, au Canada, la loi s'applique à tous, y compris aux juges, aux politiciens et à la police. Nos lois ont pour objectifs de maintenir l'ordre dans la société, de fournir un moyen pacifique de régler les conflits et d'exprimer les valeurs et les croyances des Canadiens.

Nos lois s'appuient sur la règle de l'**habeas corpus**, c'est-à-dire le droit d'une personne détenue à comparaître devant un juge pour qu'on évalue la validité de sa détention.

La loi canadienne prévoit le droit à un **vote secret**. Cela veut dire que personne ne peut vous regarder voter et que personne ne devrait regarder pour qui vous avez voté.

Le Canada est une **démocratie représentative** : les citoyens élisent des représentants qui formeront un gouvernement et prendront des décisions en leur nom.

Les **résidents** (les personnes qui vivent au Canada, qu'elles aient la citoyenneté canadienne ou non) jouissent d'une bonne partie des droits des citoyens canadiens. Toutefois, ceux qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ne peuvent pas voter lors des élections.

Le système canadien de démocratie représentative est basé sur des **principes** (d'importantes valeurs et idées) qui existent depuis des centaines d'années.

**Collectivement** (ou pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public. Ils les renseignent sur les positions et points de vue soutenus par la majorité.

Nos représentants sont choisis au moyen de ce qu'on appelle souvent le **système majoritaire uninominal**. Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, recueillent le plus grand nombre de votes – et ce, même s'ils obtiennent moins de 50 % du nombre total de votes.

Certains pays recourent à d'autres mécanismes de **prise de décisions fondées** sur le choix de la majorité. Il est de plus en plus question des avantages qu'il y aurait à changer le système électoral canadien. Les autres systèmes sont la représentation proportionnelle, le vote préférentiel, le vote unique transférable et le système mixte avec compensation proportionnelle.

Dans un **système électoral à majorité simple**, le candidat gagnant est celui qui obtient plus de 50 % des suffrages exprimés.

Les systèmes de **représentation proportionnelle** cherchent à faire correspondre le pourcentage de suffrages remportés par chaque parti politique et le nombre de sièges qui lui seront attribués à l'assemblée législative.

Un autre système électoral est celui du **vote préférentiel**, selon lequel les électeurs peuvent classer les candidats par ordre de préférence.

Il existe aussi des **systèmes électoraux mixtes** qui combinent des éléments de système à majorité simple (dit aussi uninominal majoritaire) et des éléments de représentation proportionnelle. Les citoyens d'une circonscription donnée déposent deux bulletins, l'un pour élire directement leur représentant, l'autre pour appuyer un ou plusieurs partis politiques, qui occuperont à l'assemblée législative un nombre de sièges proportionnel au pourcentage de suffrages exprimés en leur faveur.

La population est à peu près la même d'une **circonscription électorale** à l'autre. Le député élu est censé représenter la population de la circonscription et donner à chacun une même voix au chapitre. Cela n'est plus nécessairement le cas quand la taille de la circonscription diminue ou augmente.

Les électeurs qui ne figurent pas sur la liste électorale doivent présenter deux pièces d'identité et s'inscrire auprès du **bureau de scrutin** de l'endroit où ils voteront en remplissant une déclaration.

Pour pouvoir voter, les électeurs admissibles doivent s'**inscrire**, c'est-à-dire s'identifier pour qu'on ajoute leur nom à la liste électorale. À certains endroits, Elections Alberta doit effectuer un **recensement** (une enquête porte-à-porte) pour inscrire les électeurs admissibles.

## ■ Les TIC au service de l'apprentissage



Pour un apprentissage plus soutenu et plus flexible, le programme *Devenir électeurs* fait appel aux nouvelles technologies d'information et de communication (TIC). Les TIC peuvent rendre l'enseignement plus original, encourager les élèves à s'engager, les inciter à collaborer et stimuler la participation sociale.



La composante **Recours aux TIC** porte sur les stratégies et les approches à suivre pour utiliser le site Web *Devenir électeurs*, intégrer les réseaux sociaux, faire des recherches à l'aide des nouvelles technologies ou encore collaborer et communiquer.

Utilisez le fil Twitter **@ElectionsAB** pour parler des idées de projets des élèves, de leurs réalisations et de leurs points de vue sur la citoyenneté, la démocratie, les élections et l'exercice du droit de vote. Servez-vous du mot-clé **#BFVAB** pour participer aux débats sur ce que signifie pour un jeune de pouvoir bientôt voter.

Utilisez des plates-formes collaboratives comme **Google Drive**, **Padlet** et **Pinterest**. Padlet, à [www.padlet.com](http://www.padlet.com), est un babillard en ligne sur lequel chacun peut mettre des images, des vidéos, des documents et des notes à la disposition de tous ceux qu'intéresse tel ou tel sujet. Pinterest, à [www.pinterest.com](http://www.pinterest.com), est un réseau social qui mutualise les images et les vidéos que chaque utilisateur affiche sur son babillard. Invitez les élèves à mettre en commun leurs idées et leurs ressources sur Google Drive. Des babillards Padlet et Pinterest peuvent être paramétrés pour les besoins de votre classe.

**Kahoot**, à [www.getkahoot.com](http://www.getkahoot.com), permet aux élèves de créer des jeux à vocation pédagogique à partir d'un ensemble de questions à choix multiples agrémentées de vidéos, d'images ou de schémas. Encouragez les élèves à créer des « kahoots » inspirés de ce qu'ils ont appris sur la citoyenneté, la démocratie, les élections et l'exercice du droit de vote. **Survey Monkey**, à [www.surveymonkey.com](http://www.surveymonkey.com), est un outil de création et d'administration de sondages. Kahoot peut également répondre aux mêmes fins.

**Snapchat**, à [www.snapchat.com](http://www.snapchat.com), offre une fonction appelée *My Story*. Elle permet de créer un « film » composé de l'assemblage de séquences vidéo et de photos prises au cours du temps. Le tout peut être téléchargé dans les appareils personnels des élèves et mis en commun par courriel avec l'ensemble de la classe.

Des applications comme **Evernote** et **OneNote** peuvent servir à rassembler, classer et mutualiser des sources d'information et le résultat de recherches. Un logiciel comme **Skype** autorise des conversations en ligne, des entrevues « en personne » et des activités de collaboration avec d'autres classes ou des membres de la communauté.

**Prezi**, à [www.prezi.com](http://www.prezi.com), est un outil de présentation graphique utilisable en lieu et place de programmes traditionnels comme PowerPoint. Prezi ne fait pas appel à des diapositives, mais à une vaste surface d'affichage associée à des fonctions d'agrandissement et de vue panoramique. Les élèves peuvent s'en servir pour monter et mettre en commun projets et supports didactiques.

Le site Web *Devenir électeurs*, à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca), propose à la réflexion des élèves un certain nombre d'enjeux, d'informations, de mini-synthèses et de questions en rapport avec les « enquêtes » que les sessions d'apprentissage décrites dans le présent guide invitent les élèves à mener. La composante **Recours aux TIC** suggère des manières d'intégrer le site Web *Devenir électeurs* aux activités des différentes sessions d'apprentissage.

Le module « intermédiaire » du site est structuré en sections correspondant au projet **Passons à l'action** et aux quatre sessions d'apprentissage décrites plus loin. En cliquant sur les différentes icônes, on fait apparaître des encadrés contenant sources de première main, vidéos, articles de presse, études et hyperliens. Encouragez les élèves à méditer sur les questions qui s'affichent dans les encadrés et à en débattre.

Le module « intermédiaire » contient aussi des activités proposées aux étudiants ainsi que des supports visuels. Encouragez les élèves à réfléchir sur ce que signifie le fait de pouvoir bientôt voter, en cliquant sur les icônes, les fiches historiques et les affichettes pivotante.





# ■ Projet PASSONS À L'ACTION

Le projet **Passons à l'action** est une introduction au programme *Devenir électeurs*. Il met l'accent sur le développement des compétences et facilite l'obtention des résultats d'apprentissage que visent les cours d'études sociales de neuvième année.



## Matériel nécessaire

- Recueillez dans les médias de l'information qui permettra aux élèves de se familiariser avec les concepts de démocratie, d'ordres de gouvernement et de participation citoyenne.  
Pour recueillir et afficher telle ou telle information pertinente, vous pouvez utiliser un babillard en ligne pour textes ou images comme OneNote, Evernote, Pinterest ou Padlet. Si votre établissement permet aux élèves d'accéder aux sites Web créés pour l'école ou pour votre classe, réservez-y un espace où vous rassembleriez de l'information et la mettez en commun avec les élèves et leurs parents.
- Demandez aux élèves d'utiliser un bloc-notes numérique, un cartable ou une chemise de classement afin de tenir leur journal de marche. Encouragez les élèves à y noter leurs réflexions sur ce qu'ils ont appris en matière de démocratie, d'élections et de participation sociale. Créez sur Google Drive un espace de collaboration pour l'ensemble de la classe, qui y mettra à jour les projets en cours d'exécution.
- Créez un porte-documents électronique ou physique pour le projet **Passons à l'action** décrit ici.
- Aménagez un espace pour des affiches où l'on présentera des questions d'enquête et des façons de participer dans la communauté et au niveau du gouvernement.



## Compétences en jeu

Au cours du projet **Passons à l'action**, mettez l'accent sur les compétences axées sur l'esprit critique et la pensée créative, la compréhension des dimensions culturelles et l'application des habiletés en matière de participation citoyenne.

- Créez un fichier multimédia utilisable sur tableau interactif et dans lequel les élèves créeront des murs de graffitis ou des nuages de pensées en rapport avec leurs recherches ou les enjeux étudiés. Encouragez les élèves à enrichir ce fichier au fil des activités d'apprentissage. Invitez les élèves à glaner des images numériques qu'ils pourront ajouter sur leurs murs de graffitis ou dans leurs nuages de pensées.

## PASSONS À L'ACTION

### Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer?

Le projet **Passons à l'action** pose une question clé qui sert de toile de fond aux recherches proposées dans le présent guide. Les élèves découvrent des jeunes qui prennent position sur les enjeux et les questions qui leur tiennent à cœur. Ils font des recherches et décident d'un projet personnel, d'équipe ou de classe qui leur permettrait de faire évoluer leur école ou leur milieu.



#### Matériel nécessaire

##### Fiche de l'élève

- I-1: Passons à l'action (pp. 29-33)

##### Organisateur graphique

- Tableau à deux colonnes (p. 122)

##### Trousse de simulation d'élection **Passons au vote!**

- Modèle de bulletin de vote



#### 2 à 4 périodes de 50 minutes



Les élèves utilisent la fiche **Planifier** (pp. 134-135) pour prendre les décisions qu'implique leur projet.



#### Évaluer et réfléchir

Les résultats d'apprentissage associés à l'introduction sont renforcés au fil des sessions d'apprentissage. On recommande que les élèves fassent l'objet d'évaluations sommatives lorsqu'ils seront plus avancés dans le processus d'enquête plutôt qu'à ce moment-ci de leur apprentissage.

Passer à l'action  
Participer  
Impact  
Changement



#### Liens avec le programme

Les résultats d'apprentissage dont le projet **Passons à l'action** facilite l'obtention sont énoncés à la **page 145**.



Vous trouverez des exemples, de l'information et des questions sur lesquelles méditer dans le module « intermédiaire » du site

*Devenir électeurs* à

[www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca).

La section **Choisissez de participer** du module en question contient des outils qui faciliteront les activités d'apprentissage en jeu ici.

Invitez les élèves à étudier les exemples d'action et de participation par les jeunes qu'ils trouveront **sous Choisissez de participer**, et à en parler entre eux. Si vous disposez d'un tableau interactif, affichez la page « intermédiaire »; sinon, donnez le temps aux élèves, individuellement ou en petits groupes, de découvrir les témoignages, les images et les informations de cette première section. Proposez-leur de répondre aux questions qui leur sont posées dans les encadrés dont les différents icônes commandent l'affichage.

La chronologie de la section **Choisissez de participer** s'accompagne d'un complément d'information textuel et visuel sur les événements ou les conditions sociopolitiques qui ont mobilisé les acteurs et suscité le changement.

Invitez les élèves à se poser des questions à la lumière du texte qui précède la chronologie en question, par exemple: la participation est-elle un droit ou une responsabilité? De quelle manière les événements et les lois évoqués dans la chronologie ont-ils, à l'époque considérée, influé sur les possibilités que les gens avaient de participer à la vie démocratique, individuellement ou à plusieurs?

## PASSONS À L'ACTION

### Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer?

#### Activités d'apprentissage

##### ① Passons à l'action

Prendre conscience de sa capacité d'agir et de changer les choses joue un rôle important dans le développement de la participation citoyenne. On suggère d'encourager les élèves à se demander comment leurs actions peuvent entraîner des changements et faire une différence, notamment comment leur participation à une élection peut être source de changement.

- Distribuez aux élèves la fiche **I-1: Passons à l'action (pp. 29-33)**. Discutez des articles de presse qu'elle contient.
- Fournissez aux élèves un organisateur graphique tel que le **tableau à deux colonnes (p. 122)**. Demandez-leur d'inscrire dans la première colonne du tableau des exemples d'injustices qui existent dans la société. Discutez en classe des idées trouvées. (*Vous pourriez discuter avec les élèves des concepts de justice et d'injustice, considérés simultanément. Le concept de justice est étroitement lié à celui d'égalité, ainsi qu'à l'administration des lois. Le concept d'injustice peut faire référence à une absence de justice et d'équité, à une violation des droits ou à des situations ou des comportements nocifs ou injustes.*)
- Utilisez la deuxième colonne du tableau pour dresser une liste des façons de remédier à ces injustices.

Injustices	Actions à mener contre injustices



#### Pour en savoir plus

Si le temps le permet, vous pourriez demander aux élèves de chercher, sur le Web ou dans les médias, d'autres exemples d'injustices et d'actions qui ont été prises pour y remédier.

- Demandez aux élèves de classer leurs exemples par catégories, après avoir réfléchi aux questions suivantes:
  - ➔ Existe-t-il différents types ou « niveaux » d'injustice? Y a-t-il une différence entre les injustices individuelles et les injustices collectives? Si oui, qu'est-ce qui les distingue?
  - ➔ Quelles sont les actions visant à changer les choses qui sont socialement acceptables?
  - ➔ Selon vous, quelles sont les actions les plus efficaces quand on veut changer les choses?



## Différenciation

La recherche d'idées et d'exemples des élèves pourrait être réalisée de différentes façons:

- Remue-méninges individuel.  
Les élèves réfléchissent individuellement, puis discutent à deux et comparent leurs réponses.
- Remue-méninges à deux ou en petits groupes. Tour à tour, les élèves donnent leurs idées, puis comparent et notent leurs réponses.
- Remue-méninges en groupe (« échange en groupe »). Dans ce modèle, les élèves échangent leurs idées et réponses en groupe; dans chaque groupe, un secrétaire inscrit au fur et à mesure les réponses au tableau.
- Remue-méninges en classe (« se lever et échanger »). Dans ce modèle, les élèves commencent par se lever. Ils peuvent se rasseoir lorsqu'ils ont donné leur réponse et que celle-ci a été inscrite au tableau, ou qu'un autre élève donne la réponse qu'ils avaient en tête. Cette stratégie permet aux élèves d'échanger en classe, sans éprouver de la contrariété si quelqu'un d'autre donne la même réponse qu'eux. Ce modèle de remue-méninges les encourage aussi à multiplier les exemples.

- Y a-t-il une différence entre ce qui est « acceptable » et ce qui est « efficace »? *(Les élèves aborderont vraisemblablement cette question selon différents points de vue. Les actions politiques ou sociales acceptables qu'ils suggéreront seront sans doute assez « traditionnelles », comme s'adresser à un représentant politique, participer à des assemblées communautaires, adhérer à un parti politique ou écrire aux médias locaux. Il se peut que leurs opinions divergent quant à l'efficacité de ces actions plus traditionnelles. Inversement, il se peut qu'ils considèrent plus efficaces certains types d'actions « non traditionnelles », comme participer à un mouvement de protestation [par exemple, un boycott ou une manifestation], adhérer à un groupe d'intérêt ou soutenir des organisations non gouvernementales [ONG]. Amenez les élèves à réfléchir à ce qui distingue les actions « traditionnelles » des actions « non traditionnelles ».)*
- Selon vous, de quelle manière les élèves peuvent donner leur opinion et exercer une influence? Les actions que peuvent exercer les jeunes de moins de 18 ans pour faire changer les choses se heurtent-elles à des limites? Si oui, pourquoi? (Ou sinon, pourquoi?)
- Demandez aux élèves quel devrait être, selon eux, le rôle du gouvernement à l'égard des injustices et des inégalités dans la société, en commençant par poser des questions comme les suivantes:
  - Le gouvernement doit-il prendre en compte les injustices et les inégalités, et s'y attaquer?
  - Peut-on trouver des exemples montrant que le gouvernement agit dans ce sens?
  - D'autres faits montrent-ils que tel n'est pas toujours le cas?
- Invitez les élèves à trouver des exemples d'injustice ou de problématique qui, à l'école ou dans leur milieu, les préoccupent. Ils peuvent être amenés à parler:
  - D'un problème environnemental ou d'un enjeu dans la communauté
  - D'intimidation à l'école ou ailleurs
  - D'une mauvaise utilisation des médias sociaux
  - Du soutien assuré par le milieu auprès des jeunes
  - De la sensibilisation nécessaire à la question de la pauvreté et des sans-abri
  - D'une question de santé ou de condition physique

Même s'ils ne sont pas directement associés au processus électoral, ces enjeux présentent des liens intéressants avec le concept de participation en démocratie; de plus, ils dépendent souvent des décisions politiques ou législatives. Tout en se familiarisant avec les concepts de gouvernement et de démocratie, les élèves devraient aussi être amenés à réfléchir aux liens existant entre les diverses formes de participation sociale, y compris le vote.

- Au moyen des questions suivantes, amenez les élèves à analyser de manière critique leurs premières réponses:
  - Quels types de changements sont possibles à court terme?

- Quels types de changements sont possibles à plus long terme?
- Quels changements impliquent des actions individuelles ou collectives?
- Quels changements s'accompagnent de certains défis? Quels sont ces défis?

Les élèves peuvent aussi se servir d'un tableau à deux colonnes pour analyser les changements nécessaires ainsi que les conséquences et difficultés que peuvent entraîner ces changements. Est-il important de trouver des moyens d'agir novateurs mais réalistes? Discutez-en. (*Encouragez les élèves à déterminer les critères permettant d'évaluer l'utilité, la difficulté et la faisabilité de tel ou tel changement. Demandez-leur pourquoi la mise en œuvre de certains changements peut être particulièrement difficile ou irréaliste. Réfléchissez aussi aux critères à utiliser pour déterminer les types d'actions les plus susceptibles de provoquer des changements.*)

- Avec les élèves, dressez la liste des idées de projets qui leur parlent le plus. Étudiez les possibilités de lancement de tel ou tel projet individuellement, à deux, en petits groupes ou avec toute la classe. Dressez la liste des priorités en matière de changement et d'action.

## 2 Préparer un projet

- Répartissez les élèves en petits groupes. Ils peuvent être de différentes tailles. Discutez des responsabilités qu'implique le projet (à l'échelle individuelle comme pour tel ou tel sous-groupe) et dressez-en la liste.

## Place à la communication



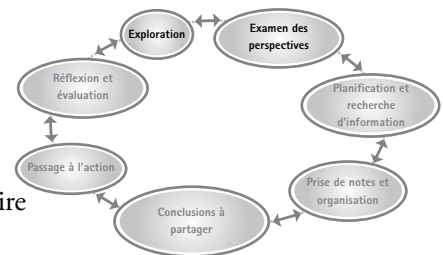
On peut recourir à un vote général pour prendre telle ou telle décision concernant un projet de classe. Après avoir classé les idées par ordre de priorité, on inscrira les principaux choix sur le bulletin de vote. La trousse de simulation d'élection *Passons au vote!* contient un **modèle de bulletin**.

Cette activité est aussi l'occasion d'initier les élèves au fonctionnement du système électoral. Expliquez-en les bases en soulignant que les décisions sont prises en fonction de ce que décide la majorité. Encouragez les élèves à comparer la prise de décisions fondées sur le choix de la majorité et les processus qui visent à établir un consensus.



## Passons à l'action

Distribuez la fiche **Planifier** (pp. 134-135) aux élèves et aidez-les à planifier leurs projets. Leur tâche consiste à déterminer et décrire les objectifs du projet ainsi que les responsabilités individuelles et celles du groupe.



- Si l'on décide de mener un projet de classe, choisissez sur quel enjeu, en votant ou en trouvant un consensus.
- Discutez de la faisabilité du projet en fonction de l'échéancier. Il y a différentes façons de répartir les responsabilités quand le projet fait appel à plusieurs groupes:
  - Demandez à chaque groupe d'effectuer les mêmes tâches, puis comparez et combinez les résultats de l'ensemble avant de passer à l'étape suivante. La décision de passer à l'étape suivante sera prise par toute la classe.
  - Assignez des responsabilités distinctes à chaque groupe (par exemple l'étude d'une des questions, perspectives ou opinions associées au projet).

- Demandez aux élèves de s'engager à mener leur projet jusqu'à la fin de l'étape pédagogique en cours. Étudiez les idées proposées pour faire cheminer le projet pendant toute l'année ou lancez un remue-méninges autour des manières supplémentaires de maintenir la participation au projet. Avec les élèves, fixez des objectifs réalistes et définissez les résultats escomptés.
- À la fin de chaque session d'apprentissage, la composante **Passons à l'action** donne d'autres suggestions de mise en œuvre du projet. Cependant, l'ampleur de ce dernier peut nécessiter de le mener pendant toute l'année scolaire. La mise en œuvre peut se faire de différentes façons:
  - ➔ Prévoir chaque semaine une période pendant laquelle les élèves mèneront leur projet.
  - ➔ Toutes les deux ou trois semaines, consacrer deux ou trois périodes à telle ou telle étape du projet. On peut s'inspirer des suggestions et des outils de planification mentionnés aux sessions d'apprentissage 1 à 4 pour déterminer les différentes étapes.
  - ➔ Prévoir un calendrier selon lequel les groupes, une fois par semaine ou toutes les deux semaines, se rencontreront à l'heure du dîner ou après l'école pour travailler à leur projet. Dans le cas d'un projet de classe, on peut demander à chaque groupe de travailler sur le projet en alternance. La participation au projet peut être un volet optionnel du programme *Devenir électeurs*.



## Recours aux TIC

Les applications Padlet à [www.padlet.com](http://www.padlet.com), et Pinterest à [www.pinterest.com](http://www.pinterest.com), vous permettront de suivre visuellement l'avancement du projet. Des babillards Padlet et Pinterest ou un espace Google Drive peuvent être préparés pour votre classe.

Utilisez le fil Twitter @ElectionsAB pour échanger des idées de projets et faire état de l'avancement du projet. Le mot-clic #BFVAB vous permettra de lancer une conversation sur les façons de mobiliser les élèves.

Encouragez les élèves à se communiquer des idées de projets. Demandez aux élèves de déterminer et de décrire les enjeux ou injustices auxquels ils vont s'attaquer, puis de produire de brefs rapports d'étape faisant état de leurs progrès et de leurs résultats.







## ■ Passons à l'action

À divers moments de l'histoire du Canada, les situations ou événements ci-dessous ont tous fait réagir des individus ou des groupes, qui sont passés à l'action.



Étudie les événements et les conditions sociopolitiques évoqués dans la chronologie qui se trouve sous **Choisissez de participer**, dans le module « intermédiaire » du site **Devenir électeurs** à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca). De nos jours, quels événements ou situations font réagir les gens et favorisent leur participation?

De nombreux enfants commençaient à travailler à 7 ans et passaient de 12 à 18 heures par jour (6 jours par semaine) dans les usines ou les mines. Ce n'est qu'au **milieu du 19<sup>e</sup> siècle** qu'on a commencé à adopter des lois restreignant le travail des enfants.

En **1885**, le gouvernement a adopté la Loi de l'immigration chinoise, qui imposait une taxe d'entrée de 50 \$ à chaque personne d'origine chinoise arrivant au Canada.

En 1903, ce montant est passé à 500 \$.

En **1914**, la Cour suprême du Canada a confirmé la validité d'une loi saskatchewanaise interdisant aux entrepreneurs chinois d'embaucher des femmes blanches. L'Ontario a adopté une loi interdisant aux « Orientaux » d'employer des femmes blanches.

Les femmes n'ont obtenu le droit de voter aux élections fédérales qu'en **1918**. Elles n'ont été autorisées à voter et à se porter candidates qu'en 1916 au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, en 1918 en Nouvelle-Écosse, en 1919 au Nouveau-Brunswick et en 1922 à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale (**1939 - 1945**), le Canada a restreint l'immigration des réfugiés juifs, pourtant persécutés en Allemagne nazie. Le Canada a accepté moins de 5 000 Juifs entre 1933 et 1945. En 1939, on a refusé l'accès à un navire transportant 1 000 réfugiés juifs; le navire a dû retourner en Allemagne. En vertu de la Loi sur les mesures de guerre, plus de 600 Italiens et plus de 800 Allemands ou Autrichiens ont été désignés « sujets d'un pays ennemi » et envoyés dans l'un des 23 camps de travail répartis dans le pays.

◀ En **1884**, la *Loi sur les Indiens* a rendu les potlatches autochtones illégaux.

◀ En **1916**, le gouvernement du Manitoba a aboli l'enseignement bilingue. Ce n'est qu'en 1963 que cette province a autorisé officiellement l'enseignement en français dans toutes les classes.

◀ En **1917**, la *Loi des élections en temps de guerre* empêchait certaines communautés minoritaires (les Ukrainiens et les Allemands, entre autres) de voter.

◀ En **1927**, on a modifié la *Loi sur les Indiens* pour empêcher les Premières Nations de recueillir des fonds ou d'embaucher un avocat pour leurs revendications territoriales, bloquant ainsi toute poursuite en justice à des fins politiques.

◀ La Déclaration canadienne des droits a été promulguée en **1960**. C'était la première loi fédérale adoptée sur la question des droits de la personne au Canada. Elle garantissait un grand nombre de droits ou de libertés élémentaires, notamment « le droit de l'individu à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne ainsi qu'à la jouissance de ses biens ».



**Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer?**

## Pour en savoir plus



Sur le site **Devenir électeurs** à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca) tu découvriras, dans la section

**Choisissez de participer** du module « intermédiaire », d'autres idées, exemples ou informations sur la manière de participer à la vie démocratique.

Fais la connaissance d'autres jeunes qui ont agi dans des domaines importants pour eux. Découvre la Fondation Ladybug à [www.ladybugfoundation.ca](http://www.ladybugfoundation.ca) (en anglais seulement) ou encore le mouvement UNIS à [www.mouvementunis.org](http://www.mouvementunis.org).

## ■ Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer?

Certains pensent que nous avons tous les mêmes possibilités de participation à la vie démocratique. Chacun peut manifester son opposition, dire ce qu'il pense, tenir un blogue ou entrer dans tel ou tel mouvement. Chacun peut décider dans quelle mesure il veut participer à l'évolution de son milieu. Cependant, on ne peut pas toujours répondre à la question ci-dessus simplement par « oui » ou par « non ». Certains pensent par exemple que l'intimidation et l'itinérance peuvent constituer des obstacles à la vie en société et donc à la participation citoyenne.

On associe fréquemment « participation citoyenne » et « élections » ou « exercice du droit de vote ». Ce sont effectivement des éléments importants de toute démocratie. Le résultat d'une élection peut avoir de nombreuses répercussions, notamment sur les possibilités de participation individuelle ou collective à la bonne marche de la société. T'es-tu déjà demandé s'il est juste que nous disposions des possibilités actuelles et si elles sont les mêmes pour tous?

Puisque les enfants et les jeunes ne peuvent pas voter, comment peux-tu faire connaître ton opinion? Comment peux-tu faire en sorte qu'on tienne compte de tes idées et de tes préoccupations? Même si tu ne peux pas voter, tu peux faire ta part dans la société de diverses façons. Tu peux donner ton opinion dans les médias sociaux. Tu peux aussi adhérer à des groupes de jeunes ou à des organisations politiques. Les jeunes peuvent agir ensemble dans leur milieu pour qu'on entende ce qu'ils pensent des questions qui les préoccupent.

## Prendre les devants contre l'intimidation

En ce mardi 23 février 2016, Charlene Harasym, Mateo Rueda, Emily Grant et Kyle van Winkoop (de gauche à droite), élèves de neuvième année à l'école St. Joan of Arc de Calgary, posent en tee-shirts roses près d'une affiche sur laquelle on peut lire : « L'intimidation, c'est l'éléphant dans la pièce ».

Demain, ce sera la Journée du chandail rose, une activité nationale de lutte contre l'intimidation en milieu scolaire.

Limitée naguère aux terrains de jeux, l'intimidation a pris racine dans Internet.

Les élèves reconnaissent que le fait de se connecter à Twitter, à Facebook ou à Instagram expose souvent à recevoir des messages cruels, depuis le classique « t'es moche, t'es stupide » jusqu'à l'horrible « suicide-toi ».

Dans les écoles publiques ou catholiques de Calgary, où l'on souligne la Journée nationale de sensibilisation contre l'intimidation en arborant un chandail rose, les enseignants ont bien l'intention de rendre la monnaie de sa pièce au cybermonstre [...].



Les élèves de St. Joan of Arc sont d'accord : il est essentiel que chacun sache qu'il peut dire tout haut ce qui se passe et obtenir de l'aide.

« La cyberintimidation est partout et prend toutes sortes de formes », dit Kyle van Winkoop, élève de neuvième année.

« Mais c'est important d'en parler à quelqu'un, aux parents, aux amis, aux professeurs », ajoute Charlene Harasym, également en neuvième année.

Emily Grant, elle, a choisi de ne pas utiliser les réseaux sociaux. Elle fait partie des rares élèves de neuvième année de son école à ne pas avoir de compte Facebook, Twitter ou Instagram. « On n'en a pas vraiment besoin, il y a plein d'autres façons de communiquer avec ses amis », dit-elle.

Ferguson, E. « Planning ahead to stop bullying », *Calgary Sun*, 23 février 2016.

[www.calgarysun.com/2016/02/23/planning-ahead-to-stop-bullying](http://www.calgarysun.com/2016/02/23/planning-ahead-to-stop-bullying). Texte reproduit avec l'autorisation expresse de Calgary Sun – Une division de Postmedia Network Inc.

## Les gazouillis antistress des élèves de la Brookside Junior High School

« On n'embête pas les gens avec des messages désagréables, du genre de ceux qui dépriment ou attristent. »

Les élèves de la Brookside Junior High School se servent des médias sociaux pour provoquer des changements positifs.

Sur le fil Twitter de cette école (@Brookside), on trouve des conseils sur la réduction du stress (#kidsreducestress). Ils ont tous été écrits par des élèves.

« Quand tu tombes, l'important n'est pas de savoir comment c'est arrivé – c'est fait. L'important, c'est de se relever. », dit Graham Rice, élève de 15 ans.



**Brookside Junior High @Brooksidejh**

St quote: Quand je déprime, j'aime bien aller marcher en forêt. Grimper dans les arbres, ça m'apaise. #kidsreducestress #hiking #nature

9:13 AM - 5 Apr 2015

Tout est parti d'une simple production écrite à faire en classe autour de la question suivante :

« Comment gères-tu ton stress? », à la suite de quoi les élèves ont condensé leurs idées en au plus 140 caractères, afin qu'elles puissent être émises sur Twitter quotidiennement.

Savoir comment les élèves gèrent leur stress n'est qu'un aspect de la question. De manière plus générale, ils ont vu ce projet comme une façon d'apporter quelque chose de positif dans la Twittersphère – un milieu potentiellement fertile pour la cyberintimidation.

Pour Paige Lapointe, élève de sixième année, les messages produits ont été une inspiration.



**Brookside Junior High @Brooksidejh**

St quote: La meilleure façon pour moi de me détendre, c'est d'être avec ceux que j'aime et qui m'aiment. #kidsreducestress #Family #Friends

5:55 AM - 22 Apr 2015

« Ce ne sont pas des messages empoisonnés, du genre de ceux qui dépriment ou qui attristent », précise Paige. Stephanie Whynot, élève de septième année, est d'accord.

« Tout ce que ça dit, c'est "hé! il y a des gens autour de toi, personne ne t'oblige à rester tout seul" », a-t-elle dit à CBC News.

Segal, M. « Brookside Junior High students tweet out tips for easing stress », *CBC News* Nova Scotia, 24 avril 2015. [www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/brookside-junior-high-students-tweet-out-tips-for-easing-stress-1.3046765](http://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/brookside-junior-high-students-tweet-out-tips-for-easing-stress-1.3046765)



## Qu'en penses-tu?

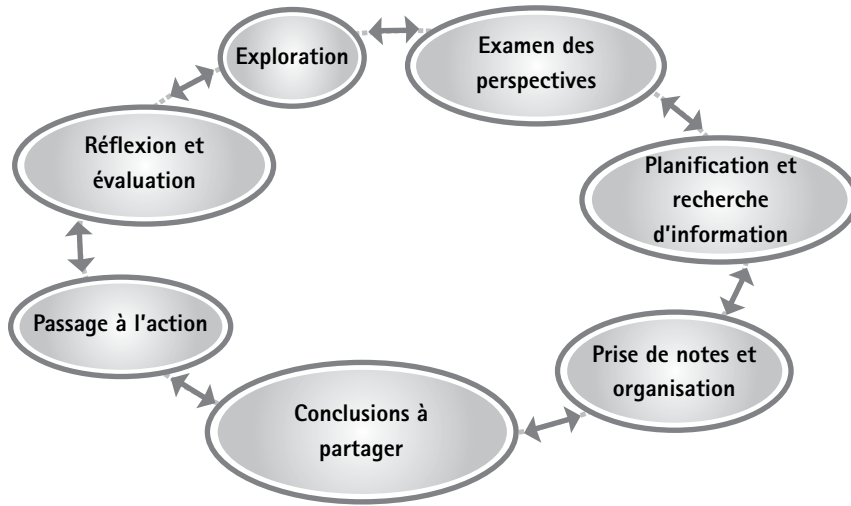
Peux-tu donner quelques exemples de situations ou de conditions que tu estimes inéquitables ou injustes? Quelles en sont les raisons?

Comment pourrait-on rendre ces situations ou conditions moins inéquitables ou injustes? Choisis un ou deux des exemples que tu as donnés et dresse la liste des idées de changements qui te viennent à l'esprit.

Que penses-tu pouvoir faire à propos de ce qui réclame des changements?



Pour décider des actions à entreprendre, il faut suivre un certain processus d'enquête. Sers-toi du processus ci-dessous pour décider comment « passer à l'action » dans ta famille, ton école ou ton milieu. Comment appliquerais-tu les démarches associées à chaque étape du processus?



Exploration

---

---

Examen des perspectives

---

---

Planification et recherche d'information

---

---

Prise de notes et organisation

---

---

Conclusions à partager

---

---

Passage à l'action

---

---

Réflexion et évaluation

---

---





## ■ Sessions d'apprentissage

Les quatre sessions d'apprentissage proposées ici visent à faire acquérir par les élèves les compétences prévues dans le programme d'études sociales de neuvième année et à faciliter l'obtention de certains des résultats d'apprentissage connexes. Choisissez les activités qui répondent le mieux aux besoins de vos élèves.



### Matériel nécessaire

- Recueillez de l'information dans les médias et trouvez des sites Web pertinents afin que les élèves puissent se familiariser avec les concepts de démocratie, de droits, de gouvernance, de processus électoral, de vote et de participation à la vie de la collectivité.

Montez un référentiel numérique des sources d'information en ligne auprès desquelles les élèves pourront faire des recherches. Créez des signets pour les sources qu'il conviendra que les élèves consultent. Pensez à des outils Internet ou à des applications permettant de créer des babillards, des murs d'affichage ou des blogues en toute sécurité.

- Aménagez un espace de type babillard électronique ou physique pour les produits et les projets créés par les élèves dans le cadre des sessions d'apprentissage.
- Demandez aux élèves de rédiger des entrées de blogue ou des messages Twitter au fil des sessions d'apprentissage. La diffusion de ces messages peut se limiter aux camarades de classe et aux parents. Placez-les dans le fil d'actualités **@ElectionsAB**. Utilisez le mot-clic **#BFVAB** pour mettre en commun opinions, idées et actions.
- Dites aux élèves de continuer à réfléchir à ce qu'ils ont appris sur la démocratie, les élections et la participation sociale.



### Compétences en jeu

Les activités des sessions d'apprentissage sont l'occasion pour les élèves d'acquérir, de renforcer et d'appliquer des connaissances, des habiletés et des attitudes en rapport avec les compétences enseignées. Relevez ce qui atteste chez les élèves leur esprit critique, leur pensée créative, leurs aptitudes à la gestion de l'information, à la communication et à la collaboration, ou encore l'acquisition de connaissances sur les enjeux géopolitiques ou culturels associés à la citoyenneté en démocratie.

## Place à la communication



Le guide *Devenir électeurs* destiné aux directeurs de scrutin invite ces derniers à interagir en classe avec les élèves et à travailler avec eux. La présence de ces intervenants peut constituer pour les élèves un cadre réaliste dans lequel ils pourront acquérir des compétences en recherche d'information et mettre en commun ce qu'ils auront appris.

Si des programmes ou applications en ligne sont utilisés, continuez à recueillir et à afficher de l'information à mesure que les élèves font des recherches dans les sources Internet. Si des babillards ou des sites Web ont été mis en place pour votre classe ou pour toute l'école, versez-y les travaux et les recherches des élèves.

- Encouragez les élèves à continuer d'ajouter des concepts, des idées, des questions, des mots clés ou des éléments visuels sur le tableau interactif numérique, sur leurs murs de graffitis ou dans leurs nuages de pensées.
- Demandez à Elections Alberta qu'un directeur de scrutin participe à vos activités. Invitez le directeur de scrutin à venir voir en classe, à la fin des sessions d'apprentissage, les projets menés par les élèves.



## SESSION D'APPRENTISSAGE 1

### Vivons-nous en démocratie?

Les élèves sont amenés à examiner divers points de vue sur la démocratie au Canada, ainsi que l'organisation et les responsabilités des différents ordres de gouvernement. La **séquence d'apprentissage 1** encourage les élèves à déterminer ce qu'ils jugent être le plus important dans une démocratie.



Les élèves acquerront, manifesteront ou appliqueront des compétences en:

- Approfondissant leur connaissance des principes démocratiques et de la **citoyenneté** par l'étude des points de vue et des actions qui influent sur la participation politique
- Appliquant leur **esprit critique** à l'étude de l'organisation et des responsabilités du gouvernement
- S'habituant à **communiquer** verbalement, par écrit et à l'aide de supports visuels, et à s'engager dans des processus **collaboratifs**
- Suivant un processus de recherche structuré pour **gérer l'information** et analyser les possibilités de participation citoyenne



#### Matériel nécessaire

##### Fiches de l'élève

- 1-1: La démocratie en action (pp. 47-49)
- 1-2: Le gouvernement et la démocratie (pp. 50-52)

##### Organisateurs graphiques

- Tableau SVCA (p. 123)
- Éventail (p. 124)
- Tableau de repérage (p. 125)
- Schéma des sphères d'influence (p. 126)



4 à 8 périodes de 50 minutes



La **fiche d'information 1** (pp. 106-107) vous aidera à encadrer l'apprentissage des élèves.

démocratie  
gouvernement  
jeunes  
participation



#### Liens avec le programme

Les liens de la **session d'apprentissage 1** avec le programme d'études sociales sont indiqués à la **page 146**.



#### Passons à l'action

Les étudiants utiliseront la fiche **Rechercher de l'information** (pp. 136-137) pour structurer leur recherche et évaluer l'information qu'ils recueilleront dans le cadre de leur projet.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 1

### Vivons-nous en démocratie?



#### Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
<b>L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:</b>			
S'interroger sur les effets qu'exercent les politiques et pratiques gouvernementales sur la citoyenneté dans une démocratie (Études sociales 9.1.2)			
Étudier comment les valeurs agissent sur le milieu et sur la participation citoyenne (Études sociales 9.1.3)			
Décrire certaines manifestations et répercussions des processus législatifs et de la participation des citoyens (Études sociales 9.1.4.8)			
Analyser et comparer les structures et les fonctions des différents ordres de gouvernement (Études sociales 9.1.4.8; 9.S.7.2)			
Exprimer, étayer et analyser des opinions personnelles en faisant preuve d'esprit critique (Études sociales 9.S.1.4; 9.S.7.1)			
Élaborer et énoncer une prise de position, l'appuyer avec des faits, des exemples et des opinions (Études sociales 9.S.4.4; 9.S.7.2; 9.S.7.3)			
Gérer l'information afin de comparer des idées, de résoudre des problèmes, de formuler des conclusions et de proposer des idées ou des solutions (Études sociales 9.S.4.3; 9.S.7.4)			
Discuter et échanger des idées créatives et originales avec les autres (Études sociales 9.S.1.5; 9.S.8.4; 9.S.8.5)			
Communiquer et échanger avec les autres en vue de résoudre des problèmes (Études sociales 9.S.4.4; 9.S.8.1; 9.S.8.3)			



#### Compétences en jeu

Cette session d'apprentissage porte sur l'acquisition de savoirs concernant les concepts de démocratie et de participation politique. Encouragez les élèves à faire des liens entre le sens civique, d'une part, et, d'autre part, l'impact des décisions et des actions sur la collectivité dans une démocratie. Favorisez les possibilités qui s'offrent aux élèves de se convaincre de leur capacité à changer les choses.



# SESSION D'APPRENTISSAGE 1

## Vivons-nous en démocratie?



### Grille d'évaluation

Rendement \ Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
<p><b>Appliquer sa connaissance de la citoyenneté</b> afin de reconnaître des exemples de processus législatifs et de participation, ainsi que leurs effets</p> <p>(Études sociales 9.1.4.8)</p>	Utilise des exemples <b>significatifs et complets</b> de répercussions des processus législatifs et de la participation citoyenne	Utilise des exemples <b>précis et détaillés</b> des répercussions des processus législatifs et de la participation citoyenne	Utilise des exemples <b>généraux et partiels</b> de certaines répercussions des processus législatifs et de la participation citoyenne	Utilise des exemples <b>vagues et décousus</b> de processus législatifs et de participation citoyenne	Aucune note n'est accordée, le rendement ne pouvant être suffisamment mis en évidence
<p><b>Faire preuve de pensée critique</b> afin d'élaborer et d'exprimer une prise de position, puis de l'appuyer avec des opinions, des faits et des exemples</p> <p>(Études sociales 9.S.4.4; 9.S.7.2; 9.S.7.3)</p>	Justifie sa position à l'aide d'arguments <b>imparables</b>	Justifie sa position à l'aide d'arguments <b>convaincants</b>	Justifie sa position à l'aide d'arguments <b>simplistes</b>	Justifie sa position à l'aide d'arguments <b>sans consistance</b>	
<p><b>Innover et faire preuve de pensée créative</b> afin d'échanger des idées originales avec autrui</p> <p>(Études sociales 9.S.1.5; 9.S.8.4)</p>	Énonce des idées <b>éclairantes</b> et des exemples <b>inter-reliés</b>	Énonce des idées <b>sensées</b> et des exemples <b>pertinents</b>	Énonce des idées <b>élémentaires</b> et des exemples <b>généraux</b>	Énonce des idées <b>sans suite</b> et des exemples <b>banals</b>	
<p><b>Communiquer et échanger</b> avec les autres en vue de résoudre des problèmes</p> <p>(Études sociales 9.S.4.4; 9.S.8.1; 9.S.8.3)</p>	Communique l'information <b>efficacement</b> et <b>fait participer</b> les autres	Communique l'information <b>avec assurance</b> et <b>intéresse</b> les autres	Communique l'information <b>sans détour et retient généralement l'attention</b>	Communique l'information de manière <b>inefficace, sans retenir l'attention</b>	

# SESSION D'APPRENTISSAGE 1

## Vivons-nous en démocratie?

### Activités d'apprentissage

#### 1 La démocratie en action

La démocratie est un concept abstrait dont la signification peut varier selon le point de vue, le sentiment d'appartenance ou le lieu d'origine de chacun. Au cours des années précédentes, les élèves se seront déjà familiarisés avec certains aspects de la démocratie, notamment le sens et l'importance du processus électoral. L'étude se poursuit maintenant du côté de l'organisation et des responsabilités du gouvernement.

- Créez un **mur de mots** au tableau avec des termes associés à la démocratie et au processus électoral, comme:
  - Démocratique
  - Gouvernement
  - Vote
  - Élection
  - Droits
  - Équité
  - Libertés
  - Responsabilité
  - Politique
  - Transparence
  - Reddition de comptes

Ces termes figurent aussi sur la première page de la fiche **1-1: La démocratie en action (pp. 47-49)**. Quand les élèves auront exploré les idées de départ présentées dans la fiche de l'élève, demandez-leur d'utiliser les termes ci-dessus pour rédiger individuellement un paragraphe donnant une réponse préliminaire à la question « **Vivons-nous en démocratie?** »

- Encouragez les élèves à émettre les questions de recherche qui leur viennent à l'esprit quand on leur soumet la question de fond. Inscrivez chaque question sur une feuille de papier grand format et affichez-la en classe. Les élèves peuvent, à deux ou en petits groupes, inscrire leurs réponses et idées sous chaque question. Échangez ensuite avec la classe autour des réponses données. De cette étape découleront des lignes de force le long desquelles les élèves pourront ensuite mener leurs recherches. On pourra procéder de la même façon au début de chacune des autres sessions d'apprentissage.



### Recours aux TIC

Laissez les élèves passer en revue la section **La vie en démocratie** du module « intermédiaire » du site *Devenir électeurs* à [buildingfuturevoters.ca](http://buildingfuturevoters.ca). La page Web correspondante permet de télécharger les fiches de l'élève et les organisateurs graphiques associés à la présente session d'apprentissage. La saisie des données peut se faire directement à l'ordinateur, suivie de l'enregistrement du matériel pédagogique en question. Si vous disposez d'un tableau interactif, affichez la page en question; sinon, laissez les élèves, seuls ou en petits groupes, découvrir les récits, les images et les informations qu'elle contient. Encouragez les élèves à répondre aux questions, soit individuellement, soit dans le cadre d'une discussion en classe ou d'une réflexion menée dans un petit groupe. Le site Web néo-écossais Springtide Collective à [www.springtidecollective.ca/three-minute-citizen](http://www.springtidecollective.ca/three-minute-citizen) propose plusieurs courtes vidéos sur la démocratie, la gouvernance et les élections au Canada. Elles peuvent servir de toile de fond au débat initial que vous lancerez à propos de la démocratie, et faciliter les autres activités proposées dans le présent guide.



### Différenciation

Le **mur de mots** est une activité qui permet d'enrichir le vocabulaire des élèves et d'améliorer leur compréhension des concepts. Elle les aide aussi à surmonter les difficultés ou les réticences potentielles à l'égard de la lecture en offrant aux lecteurs un contexte où les mots sont utilisés. Par mur de mots, on entend une liste de termes et de concepts, « tapissés » au hasard sur une feuille ou au tableau, que les élèves sont invités à utiliser à l'écrit.

## Différenciation



L'activité décrite ici peut se dérouler pendant cinq à dix minutes ou pendant toute une période.

Pour approfondir l'étude des affirmations, demandez à chaque équipe de deux élèves de dire brièvement devant la classe ce que l'équipe pense de chaque affirmation.

Utilisez une application en ligne ou sur ordinateur pour créer et administrer un sondage puis en analyser les résultats. Le sondage peut être créé sur Google Drive ou à l'aide d'une plate-forme en ligne, par exemple Survey Monkey à [www.surveymonkey.com](http://www.surveymonkey.com) ou Kahoot à [www.getkahoot.com](http://www.getkahoot.com).

Vous pouvez aussi faire correspondre une partie donnée de la salle de classe à chacun des degrés d'assentiment ou de désaccord constituant l'éventail des réponses. Lisez ensuite chaque énoncé du sondage et dites aux élèves de se déplacer dans la partie de la classe qui correspond à leur opinion.

On peut aussi encourager les élèves à formuler des questions de recherche ou à débattre. Différentes approches sont possibles:

- Les stratégies de type « **penser-préparer-partager** » proposent aux élèves de réfléchir individuellement à leur réponse, d'échanger ensuite avec un partenaire, puis d'en discuter en petits groupes ou avec l'ensemble de la classe.

- Un **tableau SVCA** (« ce que je sais; ce que je veux savoir; comment je le trouverai; ce que j'ai appris ») permet aux élèves de déterminer ce qu'ils savent déjà et les questions qu'ils ont, comment trouver les réponses à leurs questions et ensuite, de revenir sur ce qu'ils ont appris. Utilisez par exemple le **tableau SVCA** (p. 123).

## 2 Réflexions sur la participation démocratique

Le peu d'attention qu'on accorde aux points de vue et opinions des jeunes, en particulier durant les élections, est l'un des facteurs souvent évoqués pour expliquer l'apathie des jeunes et leur désintérêt à l'égard du processus électoral. Cependant, certaines études indiquent qu'il s'agit d'une idée fausse. Les élèves seront amenés à explorer les idées et attitudes possibles à l'égard du gouvernement, des élections et du vote. Ils verront aussi comment le gouvernement influe sur leur vie.

- Demandez à chaque élève de préparer cinq fiches où seront inscrites les expressions suivantes. Pour ce faire, on peut leur fournir des fiches de couleurs différentes ou leur demander d'inscrire une expression par fiche.
  1. Tout à fait d'accord
  2. D'accord
  3. Neutre ou indécis
  4. En désaccord
  5. Tout à fait en désaccord
- Lisez à voix haute chacune des affirmations ci-dessous. Demandez aux élèves d'indiquer dans quelle mesure ils sont en accord ou en désaccord avec l'affirmation, au moyen de la fiche correspondant à leur opinion. De temps à autre, demandez aux élèves de trouver un camarade ayant une opinion différente de la leur et de discuter pendant une minute ou deux de leurs positions respectives.

Le gouvernement doit rendre des comptes au public.

Les médias peuvent avoir une influence négative sur l'image des candidats pendant les élections.

Les messages véhiculés par les médias peuvent influencer sur les décisions des gens.

Le gouvernement tient ses promesses.

Le gouvernement se soucie de ce que les jeunes ont à dire.

Voter, c'est une responsabilité et un droit. Tous ceux qui ont l'âge de voter devraient exercer leur droit de vote.

Le processus électoral est juste et impartial.

Peu importe qui est élu, les choses ne changent jamais.

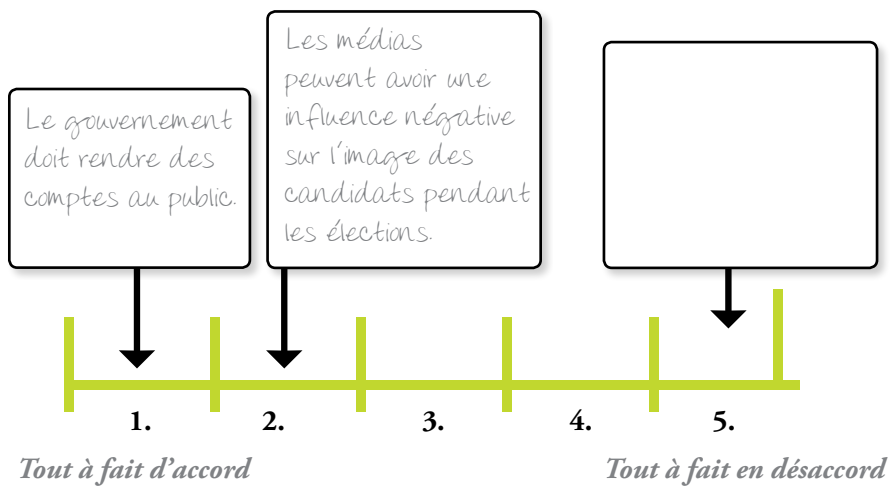
Si l'on adhère à un parti politique, il faut partager entièrement les positions de ce parti.

Voter, c'est le meilleur moyen de faire sa part dans une société démocratique.

Le gouvernement représente également tous les citoyens.

- Discutez et comparez les positions des élèves pour déterminer dans quelle mesure ils sont en accord ou en désaccord avec les affirmations. Créez un éventail au tableau; inscrivez-y les cinq choix de réponse et le nombre de chaque réponse à chaque question. On peut aussi fournir aux élèves un modèle d'organisateur graphique, par exemple l'éventail (p. 124), pour qu'ils créent le leur, ou leur demander de représenter leurs réponses collectives au moyen d'un diagramme à bandes.

Pour réaliser votre éventail, comptez le nombre de réponses à chaque question et faites la moyenne. Inscrivez chaque affirmation sur la ligne dans la boîte correspondant à la moyenne de réponses obtenues, comme dans l'exemple ci-dessous.



- Profitez de cette discussion pour amener les élèves à déterminer, individuellement ou à deux, quels sont les aspects de la démocratie qui sont les plus importants pour les jeunes.
- Distribuez aux élèves la fiche **1-2: Le gouvernement et la démocratie (pp. 50-52)**. Demandez-leur d'effectuer les tâches individuellement en utilisant des organisateurs graphiques, comme le **tableau de repérage (p. 125)** ou le schéma des **sphères d'influence (p. 126)**. Ces activités portent sur les questions suivantes:
  - ➔ Quels sont les trois ordres de gouvernement? Quelles différences et quels points communs présentent leur structure et leurs fonctions?
  - ➔ Selon vous, quelles possibilités les jeunes ont-ils de participer au fonctionnement du gouvernement? Selon vous, quelles possibilités les jeunes **devraient**-ils avoir? Y a-t-il une différence entre les deux?
  - ➔ Pensez-vous que tous ont des possibilités égales de participer au fonctionnement du gouvernement? Si oui, pourquoi? Ou sinon, pourquoi?
- Revenez sur les exemples d'injustices qu'ont trouvés les élèves dans le cadre de la session d'apprentissage préliminaire. Quel lien y a-t-il entre ces injustices et les principes de la démocratie? (*Amenez les élèves à réfléchir au fait que ces situations sont perçues comme inévitables ou injustes, parce qu'elles contreviennent non seulement aux principes d'égalité et d'équité, mais aussi à ceux de représentation, de droits, de libertés ou de participation.*)



## Compétences en jeu

Encouragez les élèves à étudier comment et pourquoi des valeurs comme la diversité, l'équité, l'impartialité et la représentation influent sur leur capacité à changer les choses dans leur milieu.



## Saviez-vous que...

« Certains auteurs soutiennent que le faible niveau de participation des jeunes aux élections ne doit pas être interprété comme un signe d'apathie de leur part; selon ces derniers, les jeunes auraient plutôt tendance à s'investir différemment, par des activités qui leur donnent l'impression d'avoir un impact plus direct sur la société [...] ».

« En 2013, les jeunes de 15 à 24 ans étaient environ cinq fois plus susceptibles d'avoir participé à une manifestation ou à une marche de protestation que les aînés de 65 à 74 ans. Aussi, alors que 17 % des jeunes de 15 à 24 ans avaient exprimé leur opinion sur une question politique ou sociale dans Internet, cela était le cas de 9 % des personnes de 45 ans et plus. Les jeunes étaient plus susceptibles que les aînés de signer une pétition, de porter un macaron ou un tee-shirt et d'afficher une pancarte pour appuyer ou s'opposer à une cause politique ou sociale. »

Turcotte, M. « L'engagement communautaire et la participation politique au Canada », Statistique Canada, 2015. [www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015006-eng.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015006-eng.htm)

## Recours aux TIC



Une application comme Padlet, Evernote ou Pinterest permet de créer un mur de graffitis numérique.

On peut demander aux élèves de placer ensuite leurs créations sur un panneau, à l'intention de l'ensemble de la classe ou d'un petit groupe.

## Pour en savoir plus



La formule du **mur de graffitis** incite les élèves à « écouter » les autres et à accueillir leurs points de vue dans le respect. Une affiche ou un tableau d'affichage est mis à leur disposition, qu'ils agrémenteront en silence à l'aide de dessins, de formes géométriques, de symboles, de couleurs, d'extraits, de citations ou d'illustrations. Le mur de graffitis peut avoir un thème bien précis, par exemple les signes de la démocratie. La formule du mur de graffitis s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage; elle permet aux élèves, tout en créant silencieusement l'œuvre collective, d'exprimer et d'accorder leurs savoirs. Pour plus de détails sur cette stratégie, consultez la page [www.facinghistory.org/resource-library/teaching-strategies/graffiti-boards](http://www.facinghistory.org/resource-library/teaching-strategies/graffiti-boards) (en anglais seulement).

La question des graffitis peut prêter à controverse dans certains milieux. Bien que certains considèrent les graffitis comme une forme d'art, de nombreuses communautés, dont Edmonton et Calgary, mènent des campagnes pour sensibiliser le public aux conséquences juridiques associées au fait de peindre des graffitis sur la propriété publique. Discutez des endroits qui se prêtent ou non à la création de graffitis. Invitez les élèves à examiner les graffitis qu'ils dessinent sur leurs biens personnels (par exemple, les griffonnages sur leurs cartables ou les affiches dans leur casier) ou sur les tableaux prévus à cet effet dans des endroits publics. Rappelez aux élèves qu'il est illégal de tracer des graffitis sur la propriété publique.

- Fournissez à chaque groupe du papier pour affiches ou un espace sur le tableau d'affichage pour créer un **mur de graffitis**. Présentez la tâche aux élèves en leur demandant de décrire des graffitis qu'ils ont vus et de dire ce qu'ils représentent selon eux. Discutez des différents types de graffitis – ils se distinguent par le contenu: formes géométriques, dessins, griffonnages, symboles, couleurs, extraits de récits, citations, mots-étiquettes, etc. (*Les premiers graffitis sont apparus dans les années 1960; ils servaient un peu de « signature » identitaire pour ceux qui inscrivaient leur nom dans des endroits publics. Il s'agissait alors avant tout d'une affirmation d'identité. On a commencé peu à peu à qualifier d'« œuvres » les graffitis représentant des scènes. De nos jours, on se sert des graffitis pour communiquer des messages sur des questions de nature sociale ou culturelle ou comme moyen d'expression individuel ou identitaire.*)

- Demandez aux élèves de créer des murs de graffitis qui communiquent des messages sur les responsabilités du gouvernement dans une démocratie. (*Au début de l'activité, les élèves auront peut-être besoin d'un petit coup de pouce. Leurs messages peuvent notamment porter sur : la façon dont le gouvernement veille à l'équité et à l'égalité; son attitude face à l'influence des médias; l'influence des interventions et des décisions gouvernementales sur les individus et les groupes; le maintien des principes démocratiques, de la transparence et de l'impartialité. Il importe toutefois d'amener les élèves à développer leurs propres conceptions de ce qui compte dans une démocratie et de ce que devraient être – ou ne pas être – les responsabilités du gouvernement.*)

On peut amener les élèves à débattre de l'utilisation de graffitis comme moyen d'expression des enjeux sociopolitiques et de la mobilisation citoyenne, comme le fait par exemple Tom Grayeyes pour combattre les stéréotypes entourant les peuples autochtones. Il est question de cet artiste au chapitre « Culture Clashes » de *Dreaming in Indian: Contemporary Native American Voices* (ISBN 978-1-55451-687-2).

En différents points du globe – y compris certaines villes canadiennes, mais aussi Prague, Varsovie, Melbourne, New York ou Paris –, on considère les graffitis comme une forme d'expression et l'on prévoit des endroits où les graffeurs peuvent la pratiquer légalement. Demandez aux élèves d'en débattre : à leur avis, dans quelle mesure de tels endroits favorisent-ils la liberté d'expression?

- Demandez à chaque groupe de présenter et d'expliquer son mur de graffitis. Dressez la liste des concepts communs à tous les groupes. Débattre de questions comme les suivantes:
  - ➔ Qu'est-ce que cette liste vous apprend sur ce qui compte pour les jeunes dans une démocratie?
  - ➔ Quels exemples ou faits illustrent la participation des citoyens sur vos murs de graffitis? Quels exemples illustrent des changements qui résultent d'actions de citoyens?
  - ➔ Quels faits montrent dans quelle mesure les individus peuvent participer aux prises de décisions et faire changer les choses?
- Les élèves peuvent continuer d'ajouter des éléments à leurs murs de graffitis en poursuivant leur exploration des manifestations de la démocratie en action et des processus politiques.





## Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir à des questions comme les suivantes:

- Dans quelle mesure les jeunes ont-ils vraiment leur mot à dire dans le gouvernement et dans notre société démocratique?
- Pourquoi est-ce important de savoir si chacun a les mêmes possibilités de participer au fonctionnement du gouvernement?

Les travaux créés par les élèves pendant cette activité peuvent servir à une première évaluation sommative de leur compréhension des concepts de démocratie, de gouvernance et de participation sociale. Les élèves auront élaboré les murs de graffitis en groupe, mais c'est individuellement qu'ils auront mis leurs connaissances en pratique. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples manifestations de son apprentissage et faire appel aux critères de la **grille d'évaluation (p. 40)**:

- Fondez-vous sur le travail individuel effectué par les élèves avec les organisateurs graphiques (éventails, tableau de repérage et schéma des sphères d'influence) pour évaluer ce que chacun comprend de ces concepts.
- Évaluez les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe à partir de ce que vous aurez observé pendant les activités d'apprentissage.



## Place à la communication

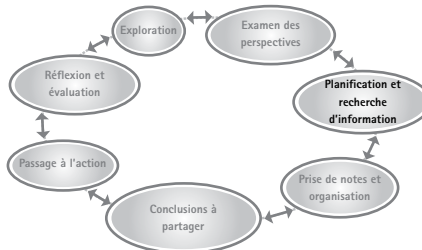
Demandez aux élèves de prendre des photos de leurs murs de graffitis. Vous pourriez ensuite les utiliser en vous inspirant d'une ou de plusieurs des suggestions suivantes:

- Publiez les photos, accompagnées de légendes que rédigeront les élèves, sur le site Web de la classe ou de l'école.
- Faites parvenir les photos aux rédacteurs des journaux et bulletins d'information locaux ou municipaux, accompagnées des réflexions des élèves concernant la démocratie.
- Placez photos, témoignages et réflexions dans le fil d'actualités @ElectionsAB. Sur Twitter, utilisez le mot-clic #BFVAB pour faire connaître des exemples inspirants.
- Invitez les parents, des membres de la communauté voire un directeur de scrutin à venir en classe discuter d'identité, de participation politique et de démocratie avec vos élèves.



## Passons à l'action

Distribuez aux élèves la fiche **Rechercher de l'information (pp. 136-137)**. Recherchez, soit avec chacun des élèves individuellement, soit en petits groupes, soit avec l'ensemble de la classe:



- Des arguments et des exemples montrant que les changements envisagés sont nécessaires
- De l'information sur le contexte et les perspectives en j'eus
- Les raisons et la justification des actions possibles

Encouragez les élèves à consulter des sites Web et les médias (quotidiens, bulletins locaux ou émissions d'information télévisées) pour trouver l'information recherchée. Faites-leur ranger l'information dans des dossiers sur ordinateur, des chemises ou des portfolios. Vous déciderez ensuite du meilleur mode de classement qu'impliquera la poursuite du projet.





■ La démocratie en action

Qu'est-ce que ces mots signifient pour toi?

# GOUVERNEMENT

## DÉMOCRATIQUE

Libertés

POLITIQUE

### Équité

### Vote

Droits

REDDITION DE COMPTES

## TRANSPARENCE

Libertés

ÉLECTION  
*Responsabilité*



## ■ Le gouvernement et la citoyenneté

### S'arrêter et réfléchir



Quelles sont tes responsabilités à la maison, à l'école et dans ton milieu? De quelle manière les responsabilités assumées portent-elles à participer et à agir? Exercent-elles une pression sur toi?

---

---

---

---

---

Penses-tu qu'un pays doit avoir des attentes envers ses citoyens? Si oui, lesquelles?

---

---

---

---

---

Les mots « attentes » et « responsabilités » sont-ils synonymes? Selon toi, quelles sont tes responsabilités en tant que citoyen?

---

---

---

---

---

Certains peuvent penser que notre système de gouvernement a été conçu et existe depuis longtemps. En fait, notre système de gouvernement a changé et a évolué, car notre conception de la démocratie s'est modifiée, et nos valeurs et attitudes l'ont influencée.

La *Loi constitutionnelle du Canada* (connue auparavant sous le nom d'*Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867*) a été modifiée plusieurs fois. Elle s'est transformée suivant la façon dont nos tribunaux, notre Parlement, nos Assemblées législatives et nos collectivités l'ont interprétée.

Inévitablement, la façon dont nous concevons la citoyenneté, les lois et les manières de gouverner évolue avec le temps et en fonction des décisions prises par les gouvernements successifs.

Pour bien des gens, participer aux processus gouvernementaux et aux prises de décisions est à la fois une responsabilité et une attente qu'implique naturellement la citoyenneté.

Le Canada est une monarchie constitutionnelle, une démocratie parlementaire et un État fédéral. Les Canadiens sont unis par un engagement commun envers la **primauté du droit** et les institutions d'un **gouvernement parlementaire**. Les Canadiens sont fiers de leur identité et ils ont fait des sacrifices pour défendre leur mode de vie.

Les citoyens canadiens ont des droits et des responsabilités hérités de leur passé, qui sont garantis par le droit canadien et qui reflètent leurs traditions, leur identité et leurs valeurs communes. Les règles juridiques du Canada proviennent entre autres des lois adoptées par le Parlement du Canada et les assemblées législatives provinciales, de la common law, du code civil de la France et de la tradition constitutionnelle héritée de la Grande-Bretagne.

La loi canadienne protège notamment:

- La liberté de conscience et de religion
- La liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de presse
- La liberté de réunion pacifique
- La liberté d'association

L'ensemble de ces règles constitue pour les Canadiens une tradition de liberté ordonnée vieille de



## ■ Le gouvernement et la démocratie

Les Canadiens utilisent couramment le mot « gouvernement » pour désigner tout ce qui se rapporte à l'adoption et l'application des lois, à la perception des impôts et à la fourniture des services publics. Or, dans notre système parlementaire, ce mot a un sens beaucoup plus précis:

- Le **gouvernement**, c'est le groupe de représentants élus qui est soutenu par une majorité au Parlement ou dans une assemblée provinciale ou territoriale.
- Le gouvernement dirige l'adoption des lois et l'élaboration des politiques.
- Il est aussi responsable des ministères, lesquels mettent en œuvre les programmes et services prévus par les lois.

Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les administrations locales sont organisés de façon semblable.

### Pour en savoir plus

Pour en savoir davantage sur le gouvernement de l'Alberta, consultez la brochure intitulée *La Législature de l'Alberta : Guide du citoyen* à [www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf](http://www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf).

Pour plus de détails sur le gouvernement fédéral ou sur les gouvernements des provinces et des territoires, utilisez le service PARLINFO du Parlement du Canada à [www.lop.parl.gc.ca/ParlInfo/](http://www.lop.parl.gc.ca/ParlInfo/).

Ordre de gouvernement	Représentants élus	Exemples de responsabilités
Gouvernement fédéral	Députés fédéraux	Défense nationale Politique étrangère Citoyenneté Service de police
Provinces et territoires	Membres de l'Assemblée législative ou membres de l'Assemblée nationale ou députés provinciaux ou députés à la Chambre d'assemblée	Éducation Santé Réseau routier Service de police
Municipalités	Maire Conseillers municipaux	Service de police Service d'incendie Déneigement Services de recyclage



Quelle comparaison peut-on faire entre les trois ordres de gouvernement? Les trois organigrammes du tableau ci-dessous résumant la structure de chaque ordre de gouvernement. Complète le tableau de la façon suivante.

- Quelles remarques t'inspire la comparaison des trois ordres de gouvernement? Examine chacun des organigrammes. À la ligne suivante, indique comment chacun des gouvernements est organisé et structuré.
- Utilise d'autres sources d'information pour savoir quelles sont les responsabilités de chaque ordre de gouvernement. À la troisième ligne, inscris les trois principales responsabilités.

Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial	Gouvernements locaux
Organisation		
Responsabilités		



**Vivons-nous en démocratie? Beaucoup pensent que la participation à la vie politique est l'un des aspects essentiels d'une démocratie. Quelles possibilités de participation aux affaires gouvernementales sont offertes aux jeunes? À l'ensemble des Canadiens?**

**Utilise un schéma des sphères d'influence pour étudier l'impact des actions que peuvent mener les jeunes.**

### S'arrêter et réfléchir



À ton avis, quelles possibilités les jeunes devraient-ils avoir? Diffèrent-elles de ce qu'elles sont actuellement, selon toi?

---



---



---



---



---

Ces possibilités sont-elles les mêmes pour tous? Si oui, pourquoi? Ou sinon, pourquoi?

---



---



---



---



---

- Commence par inscrire, dans le cercle du centre, ce qu'on utilise ou fait couramment et qui dépend des responsabilités ou des décisions du gouvernement.

Il y a notamment les impôts ou taxes que nous payons et les services ou installations dont nous servons. Pense aux règlements que fixe le gouvernement: quand nous faisons des achats, par exemple, les taxes que nous payons sont perçues par le gouvernement, qui s'en sert pour fournir les services aux citoyens ou financer en partie les routes et les trottoirs que nous utilisons chaque jour. Par ailleurs, c'est le gouvernement qui fixe l'âge à partir duquel on peut conduire ou voter.

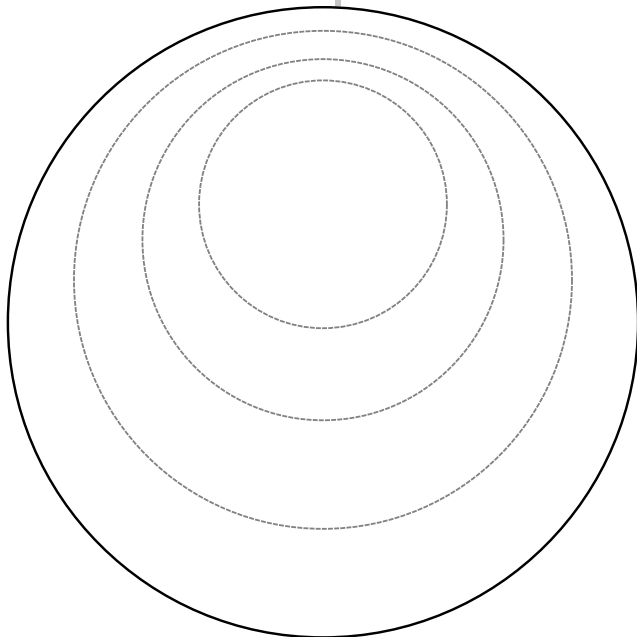
- Dans chacun des autres cercles, indique l'une des actions que tu pourrais mener pour infléchir les décisions gouvernementales.

Place près du centre de la sphère les actions qui, selon toi, ont le plus de chances d'influer sur la politique du gouvernement. Inscris les autres actions dans les cercles extérieurs.

Peut-être estimes-tu par exemple que parler ou écrire à son député peut avoir un impact sur les décisions du gouvernement. Dans quel cercle placerais-tu cette action? Se joindre à un groupe qui milite pour que l'âge de voter soit abaissé est une autre action à laquelle tu as peut-être pensé.

Dans quel cercle l'inscrirais-tu?

Tu constates que la sphère d'influence prend différents aspects selon que le point de vue est celui d'un jeune, d'une personne âgée ou encore d'un nouvel arrivant.





## SESSION D'APPRENTISSAGE 2

### Comment nos votes influent-ils sur les décisions du gouvernement?

Les attitudes des électeurs, la conjoncture économique et les enjeux de l'heure peuvent influencer sur le processus électoral. La **session d'apprentissage 2** amènera les élèves à s'interroger sur le droit de vote et sur les questions liées aux processus décisionnels gouvernementaux.



Les élèves acquerront, manifesteront ou appliqueront des compétences en:

- Appliquant leur **esprit critique** à l'évaluation de l'impact des enjeux actuels sur les élections et les décisions du gouvernement
- S'habituant à **communiquer** verbalement, par écrit et à l'aide de supports visuels, et à s'engager dans des processus **collaboratifs**
- Suivant un processus de recherche structuré pour **gérer l'information** et analyser les possibilités de participation citoyenne



#### Matériel nécessaire

##### Fiches de l'élève

- 2-1: Possibilités et droits (pp. 59-61)
- 2-2: Les prises de décisions politiques et économiques (pp. 62-68)

##### Organisateurs graphiques

- Tableau à trois colonnes (p. 127)
- Arbre conceptuel (p. 128)
- Éventail (p. 124)
- Tableau à deux colonnes (p. 122)
- Cartes-argent (p. 129)



4 à 8 périodes de 50 minutes



La **fiche d'information 2** (pp. 108-109) vous aidera à encadrer l'apprentissage des élèves.

droits et responsabilités

économie

processus électoral

voter

décisions



#### Liens avec le programme

Les liens de la **session d'apprentissage 2** avec le programme d'études sociales sont indiqués à la **pages 147-148**.



#### Passons à l'action

Les élèves utiliseront la fiche **Communiquer et passer à l'action (pp. 138-139)** pour définir la manière de communiquer les objectifs de leur projet et d'agir.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 2

### Comment nos votes influent-ils sur les décisions du gouvernement?



#### Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
<b>L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:</b>			
Étudier les effets des politiques gouvernementales et de la législation sur les conditions socio-économiques dans une démocratie (Études sociales 9.1.1; 9.2.1; 9.2.3)			
Comparer différents mécanismes de protection des droits et des responsabilités dans un cadre socio-économique, ainsi que leurs effets (Études sociales 9.1.6.2; 9.1.6.4; 9.2.6.2)			
Élaborer et énoncer une prise de position, l'appuyer avec des faits, des exemples et des opinions (Études sociales 9.C.4.4; 9.C.7.2)			
Gérer l'information afin de résoudre des problèmes, de formuler des conclusions et de proposer des idées ou des solutions (Études sociales 9.C.4.3; 9.C.7.4; 9.C.7.6; 9.C.7.14)			
Trouver, comparer, structurer et résumer divers points de vue et perspectives provenant de sources variées afin de résoudre des problèmes (Études sociales 9.C.1.2; 9.C.1.6; 9.C.1.7; 9.C.9.2)			
Exprimer des réflexions sur le développement d'opinions et de points de vue personnels, puis les justifier (Études sociales 9.C.7.1)			
Discuter, échanger et poser des questions dans un contexte de travail de groupes (Études sociales 9.C.8.3; 9.C.8.4; 9.C.8.5)			
Appliquer son esprit critique à la recherche, la comparaison et l'analyse de divers messages véhiculés dans les médias sur des sujets d'actualité et des enjeux politiques ou sociaux (Études sociales 9.C.9.1; 9.C.9.3)			



#### Compétences en jeu

Cette session d'apprentissage porte sur l'acquisition de savoirs concernant les droits, les libertés et ce qui influe sur les décisions des électeurs et des gouvernements. Encouragez les élèves à réfléchir à la manière dont les valeurs orientent les décisions des acteurs en question. Faites-leur analyser comment des intérêts communs ou multiples peuvent, dans un contexte politique ou économique donné, conduire à prendre telle ou telle décision. Relevez chez les élèves ce qui atteste leur capacité à admettre l'existence et la validité de points de vue différents.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 2

### Comment nos votes influent-ils sur les décisions du gouvernement?



#### Grille d'évaluation

Rendement Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
<p><b>Appliquer sa connaissance de la citoyenneté</b> afin de trouver des exemples de droits et de responsabilités dans le cadre des processus démocratiques et des lois à portée sociale ou économique, et de déterminer les effets de ces droits et responsabilités</p> <p>(Études sociales 9.1.6.2; 9.1.6.4; 9.2.6.2)</p>	Procède à l'analyse <b>précise et judicieuse</b> des conséquences des processus démocratiques et des lois à portée sociale ou économique	Procède à l'analyse <b>pertinente</b> des conséquences des processus démocratiques et des lois à portée sociale ou économiques	Procède à une analyse <b>générale</b> de certaines conséquences des processus démocratiques et des lois à portée sociale ou économique	Procède à une analyse <b>superficielle</b> des conséquences des processus démocratiques et des lois à portée sociale ou économique	Aucune note n'est accordée, le rendement ne pouvant être suffisamment mis en évidence
<p><b>Résoudre des problèmes</b> en trouvant, comparant, structurant et résumant divers points de vue et diverses interprétations provenant de <b>multiples sources</b></p> <p>(Études sociales 9.C.1.2; 9.C.1.6; 9.C.1.7; 9.C.9.2)</p>	Procède à l'évaluation <b>approfondie</b> d'une grande variété de sources	Procède à l'évaluation <b>réfléchie</b> d'un certain nombre de sources	Procède à une évaluation <b>élémentaire</b> d'une partie des sources disponibles	Procède à une évaluation <b>limitée</b> de quelques sources seulement	
<p><b>Collaborer</b> avec les autres en discutant, en échangeant des idées et en posant des questions</p> <p>(Études sociales 9.C.8.3; 9.C.8.4)</p>	Échange avec les autres des opinions et idées <b>solidement étayées</b>	Échange avec les autres des opinions et des idées <b>bien étayées</b>	Échange avec les autres des opinions et des idées <b>courantes</b>	Échange avec les autres des opinions et des idées <b>mal étayées</b>	
<p><b>Appliquer son esprit critique</b> à la recherche, la comparaison et l'analyse de divers messages véhiculés dans les médias sur des sujets d'actualité et des enjeux politiques ou sociaux</p> <p>(Études sociales 9.C.9.1; 9.C.9.3)</p>	Procède à l'analyse <b>approfondie</b> de messages provenant de diverses sources médiatiques	Procède à l'analyse <b>raisonnée</b> de différents messages provenant de diverses sources médiatiques	Procède à une analyse <b>générale</b> de certains messages provenant de diverses sources médiatiques	Procède à la <b>vague</b> analyse d'un message provenant d'une certaine source médiatique	



Laissez les élèves passer en revue la section **Voter Influence** du module « intermédiaire » du site *Devenir électeurs* à [buildingfuturevoters.ca](http://buildingfuturevoters.ca). La page Web correspondante permet de télécharger les fiches de l'élève et les organisateurs graphiques associés à la présente session d'apprentissage. La saisie des données peut se faire directement à l'ordinateur, suivie de l'enregistrement du matériel pédagogique en question. Si vous disposez d'un tableau interactif, affichez la page en question; sinon, laissez les élèves, seuls ou en petits groupes, découvrir les récits, les images et les informations qu'elle contient. Encouragez les élèves à répondre aux questions, soit individuellement, soit dans le cadre d'une discussion en classe ou d'une réflexion menée dans un petit groupe.

Évaluer et réfléchir



Servez-vous d'une simple liste de vérification pour déterminer si les élèves comprennent ce qui distingue les droits des responsabilités. Vous pourriez utiliser certains des critères suivants pour évaluer la compréhension des élèves:

- Capacité à énoncer les multiples interprétations associées à chaque concept
- Capacité à faire des comparaisons en précisant les différences entre les concepts

L'élève manifeste-t-il sa compréhension...	Oui	Presque	Pas encore
Des droits?			
Des responsabilités?			

SESSION D'APPRENTISSAGE 2

Comment nos votes influent-ils sur les décisions du gouvernement?

Activités d'apprentissage

1 Des responsabilités et des droits

Le mot « droits » est d'usage courant mais n'est pas toujours synonyme de « garanties juridiques ». Certains élèves identifient les choix ou actions éthiques aux droits moraux. Certaines actions qu'on estime être des « droits » ne sont pas nécessairement inscrites dans les lois.

- Inscrivez au tableau des phrases comme « J'ai le droit de... » ou « Tu n'as pas le droit de... ». Invitez les élèves à donner des exemples de situations où ils ont déjà utilisé ces expressions. Combien de ces expressions renvoient effectivement à des droits garantis par la loi? Demandez aux élèves de trouver des exemples de droits protégés par la loi et de situations où ces droits sont en jeu.
- « Est-ce que la possibilité de participer au processus démocratique est un droit protégé? » Posez cette question aux élèves et distribuez-leur la fiche **2-1: Possibilités et droits (pp. 59-61)**. La fiche invite les élèves à préciser leur point de vue et à prendre en compte celui de deux autres personnes sur les questions suivantes:
  - ➔ Selon toi, quelle est la plus importante responsabilité du citoyen?
  - ➔ Est-ce que les responsabilités peuvent être déléguées? Si oui, comment?
  - ➔ Selon toi, voter est-il plutôt un droit ou une responsabilité?
  - ➔ Est-ce qu'il devrait être obligatoire de voter? Est-il approprié de déléguer un droit?
  - ➔ Selon toi, est-ce que tout le monde a les mêmes possibilités de participer aux décisions prises par le gouvernement?
  - ➔ Qu'en penses-tu? La possibilité de participer au fonctionnement du gouvernement et des collectivités, est-ce un droit protégé et garanti? Si oui, comment? Sinon, pourquoi ne l'est-il pas?
- Demandez aux élèves d'utiliser un organisateur graphique comme l'**arbre conceptuel (p. 128)** pour étudier la relation existant entre, d'une part, les droits et les responsabilités politiques et, d'autre part, la perception qu'ils ont de leur propre identité politique.



## ② Les prises de décisions politiques et économiques

La relation qui existe entre la prise de décisions politiques, les enjeux économiques et l'attitude des électeurs peut avoir un impact sur la façon dont le public perçoit le processus électoral. Les discussions entourant le financement des campagnes électorales s'accompagnent souvent de considérations relatives à l'équité et à l'égalité.

- Inscrivez au tableau des questions comme celles qui suivent et invitez les élèves à échanger les réflexions qu'elles leur inspirent dans un premier temps:
  - ➔ Pensez-vous qu'il y a des conséquences financières ou économiques à s'engager en tant que citoyen? Quelles peuvent être ces conséquences?
  - ➔ Pensez-vous que les décisions financières ou économiques que prend le gouvernement peuvent limiter ou encourager l'action sociale? Si oui, comment? Pourquoi?
  - ➔ Pensez-vous que l'argent peut influencer le processus électoral?
- Distribuez aux élèves la fiche **2-2: Les prises de décisions politiques et économiques (pp. 62-68)**. Demandez aux élèves de débattre des extraits d'articles tous ensemble, deux par deux ou par petits groupes. Les questions posées dans la fiche les amèneront à se demander comment les enjeux du moment orientent les décisions du gouvernement et influent sur le soutien que lui accordent les citoyens. Les élèves étudieront aussi l'impact de ces enjeux sur les positions qu'affichent les membres de la classe politique à l'approche des élections. Mentionnez que les élections ont un impact sur l'économie et lancez sur ce sujet une discussion qu'alimentera l'information fournie dans la fiche.

La simulation de campagne de financement proposée dans la fiche de l'élève sert d'entrée en matière à l'étude des processus électoraux. Les élèves se familiariseront avec les règles ou les lignes directrices qui entourent une campagne électorale et qui s'appliquent aux candidats, aux partis en présence et aux donateurs.

- Demandez à la classe de déterminer quelle problématique sera au cœur de la simulation de campagne de financement. Cette problématique peut être associée à l'une de celles que les élèves ont trouvées jusqu'ici ou à un projet donné. Il peut s'agir aussi de la question sur laquelle s'ouvre la fiche de l'élève. Dites aux élèves de désigner des candidats et d'obtenir pour eux le concours financier de donateurs incarnés par d'autres élèves. La fiche présente les étapes nécessaires à la tenue de la campagne. Les élèves utiliseront le **tableau à deux colonnes (p. 122)** pour définir les critères de financement.
  - ➔ Demandez d'abord à la classe de nommer cinq candidats. Les autres élèves seront des donateurs.
  - ➔ Préparez et distribuez au hasard les **cartes-argent (p. 129)** aux élèves donateurs. Les cartes-argent se trouvent parmi les organisateurs graphiques de l'**annexe B**. Inscrivez un montant sur chaque carte, selon la proportion suivante:
    - 8 cartes à 100 \$
    - 8 cartes à 250 \$
    - 8 cartes à 500 \$
    - 8 cartes à 1 500 \$
    - 1 carte à 3 000 \$



## Pour en savoir plus

L'*Election Finances and Contributions Disclosure Act* (ou « loi sur le financement des élections et la divulgation des contributions ») de l'Alberta fixe des restrictions et des limites financières que les candidats et les partis politiques doivent respecter pendant les élections. La loi précise aussi ce qu'ils doivent divulguer. Le texte de la loi (en anglais seulement) se trouve sur le site d'Election Alberta, à l'adresse [www.elections.ab.ca/resources/legislation/election-finances-and-contributions-disclosure-act/](http://www.elections.ab.ca/resources/legislation/election-finances-and-contributions-disclosure-act/).



## Place à la communication

Demandez aux élèves de travailler en petits groupes et de préparer des questions à poser à un directeur de scrutin. Leurs questions d'entrevue peuvent porter sur les responsabilités et les droits associés au processus électoral et sur les règles et lignes directrices des campagnes électorales. Les entrevues peuvent se dérouler d'une des façons suivantes:

- Invitez un directeur de scrutin à faire l'entrevue en classe.
- Faites une liste des questions et désignez le groupe d'élèves qui mènera l'entrevue par téléphone.
- Envoyez les questions à l'avance par courriel au directeur de scrutin. Une autre formule consiste à programmer une téléconférence, par exemple à l'aide de Skype.

Demandez aux élèves de compiler les réponses et d'en discuter. En quoi le point de vue du directeur de scrutin sur les droits et les responsabilités qu'implique le processus électoral se rapproche-t-il ou s'éloigne-t-il de ce que la classe a appris? Attention à ne pas abuser du temps précieux d'un directeur de scrutin! Si vous optez pour une entrevue par téléphone ou par courriel, envisagez de confier à un élève ou à un groupe d'élèves le soin de représenter la classe.

## Évaluer et réfléchir



Les travaux créés par les élèves pendant cette session d'apprentissage peuvent servir à une évaluation sommative de leur compréhension des concepts de droits politiques, de prise de décisions et de participation. Les élèves auront travaillé en petits groupes et en classe, mais c'est individuellement qu'ils manifesteront leurs connaissances, grâce à leurs travaux personnels. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples justifications et faire appel aux critères de la **grille d'évaluation (p. 55)**.

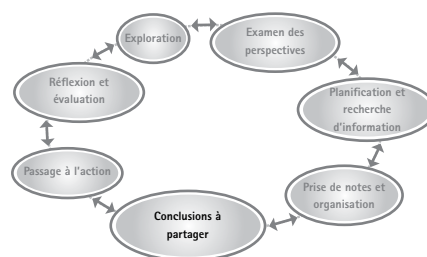
- Servez-vous des travaux individuels (réflexions sur les résultats du sondage, arbre conceptuel, éventail et analyse de la campagne de financement) pour évaluer la compréhension qu'ont les élèves de ces concepts.
- Servez-vous aussi des travaux des élèves sur la participation à une campagne électorale.
  - Évaluez les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe à partir de ce que vous aurez observé pendant les activités d'apprentissage.

- Chaque élève recevra un nombre équivalent de cartes. (Par exemple, si votre classe compte 25 donateurs, chacun d'eux recevra huit cartes.) Le montant d'argent total des cartes sera toutefois différent pour chaque élève.
- Demandez aux élèves combien d'entre eux ont reçu un total de 800 \$ à dépenser (soit le montant minimum qu'on peut recevoir). Demandez quel élève a reçu la coupure de 3 000 \$ et de combien d'argent il dispose en tout. Discutez en classe des critères utilisés par les donateurs dans l'attribution de leurs fonds à un candidat particulier, en reliant la discussion à la problématique déterminée plus tôt.
- Il s'agit maintenant pour les candidats de convaincre les donateurs de financer leur campagne, en les persuadant qu'ils seront leurs meilleurs représentants et méritent donc leur soutien. Demandez aux candidats de préparer une brève présentation (qui peut prendre la forme d'une conférence de presse) à l'intention des donateurs potentiels. Demandez aux donateurs de faire la liste des principaux critères qu'ils prennent en compte avant de décider de ce qu'ils donnent pour telle ou telle campagne.
- Donnez aux candidats le temps de rencontrer les donateurs et d'essayer d'obtenir leur contribution. Dites aux donateurs que c'est à eux de décider de la contribution à faire aux candidats.
- Quand tous les donateurs ont distribué leur argent, réunissez toute la classe. Comptez le montant recueilli par chaque candidat et prenez-le en note. Demandez aux élèves de répondre individuellement aux questions de la fiche, ou discutez-en avec eux.
- Demandez-leur de répondre individuellement aux questions qui figurent à la fin de la fiche. Analysez les possibilités de participation aux décisions gouvernementales en période de campagne électorale.



## Passons à l'action

Demandez aux élèves de se poser des questions comme celles qui suivent afin de déterminer les personnes ou les groupes qu'il sera important selon eux de faire participer à la planification et à la mise en œuvre de leur projet:



- Quels rapports existe-t-il entre les objectifs du projet et les responsabilités du gouvernement provincial? Devrions-nous communiquer avec notre député provincial? Si oui, comment pourrait-il soutenir notre projet?
- À qui d'autre faudrait-il parler de l'importance et des objectifs de notre projet? Y a-t-il des gens à l'école ou dans la communauté qui peuvent soutenir notre projet?
- Quelles seraient les meilleures stratégies à adopter pour obtenir le soutien de divers intervenants ou groupes envers notre projet?

Demandez aux élèves de passer en revue les résultats de leurs recherches. Utilisez la fiche **Communiquer et passer à l'action (pp. 138-139)** pour déterminer les personnes ou groupes susceptibles de soutenir le projet et pour préciser de quelle manière ses objectifs et son importance leur seront expliqués.



## ■ Possibilités et droits

Les droits garantissent-ils nos possibilités de participer à la vie démocratique? À toi de juger.

Tous les Canadiens ont des droits et responsabilités fondés sur les lois et les traditions de notre pays et sur les valeurs que nous partageons. Beaucoup de ces droits sont définis dans la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui fait partie de la Constitution canadienne.

## ■ Les droits des citoyens

La *Charte* résume les libertés fondamentales tout en y ajoutant d'autres droits. Les plus importants sont:

- La liberté de circulation et d'établissement – Les Canadiens peuvent vivre et travailler n'importe où au Canada, entrer au Canada et en sortir librement, et demander un passeport canadien.
- Les droits des peuples autochtones – Les droits garantis dans la *Charte* ne portent atteinte en aucun cas aux droits et libertés (acquis par traité ou autres) des peuples autochtones.
- Les droits relatifs aux langues officielles et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité – Le français et l'anglais ont un statut égal au Parlement et dans l'ensemble du gouvernement.
- Le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens. Les Canadiens sont heureux de vivre ensemble et s'efforcent de respecter le pluralisme et de vivre en harmonie.

*Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté.* Citoyenneté et immigration Canada, 2012: pp. 8-9. [www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/decouvrir.pdf](http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/decouvrir.pdf)

Les lois canadiennes définissent aussi certains droits relatifs à la citoyenneté, par exemple le droit de se voir accorder la préférence pour un poste au gouvernement fédéral. Bon nombre de ces droits et libertés étaient déjà inscrits dans d'autres textes de loi. Cependant, depuis l'adoption de la *Charte* en 1982, ils sont mieux définis et mieux protégés.

La *Charte canadienne des droits et libertés* confère aussi aux citoyens canadiens les droits suivants:

- Se porter candidat aux élections fédérales, provinciales et territoriales
- Se faire instruire dans l'une ou l'autre des langues officielles
- Voter aux élections fédérales, provinciales et territoriales

## 2 Comment nos suffrages influent-ils sur les décisions du gouvernement?

responsabilités  
votes  
droits  
possibilités



### Saviez-vous que...

Le serment de citoyenneté: Que nous apprend le serment sur la citoyenneté canadienne?

Je jure (ou j'affirme solennellement) que je serai fidèle et porterai sincère allégeance à Sa Majesté la Reine Elizabeth Deux, reine du Canada, à ses héritiers et successeurs, que j'observerai fidèlement les lois du Canada et que je remplirai loyalement mes obligations de citoyen canadien.

## Saviez-vous que...



Pour devenir citoyen canadien, on doit:

- Avoir au moins 18 ans
- Être résident permanent du Canada
- Avoir vécu au Canada pendant au moins trois des quatre années précédant sa demande de citoyenneté
- Parler anglais ou français
- Connaître l'histoire et la géographie du Canada
- Connaître le système de gouvernement du Canada, ainsi que les droits et les responsabilités se rattachant à la citoyenneté

## Pour en savoir plus



Sur le site **Devenir électeurs** à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca), la section **Voter Influence** du module « intermédiaire » te permettra d'en apprendre davantage sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté.

## Les responsabilités des citoyens

Au Canada, les droits s'accompagnent de responsabilités, et ce, pour chaque citoyen. Tous les Canadiens et tous les ordres de gouvernement sont tenus de respecter les droits et libertés garantis par la *Charte*. Les droits d'un Canadien ou d'un groupe de Canadiens ne doivent pas priver d'autres citoyens de leurs droits. C'est pourquoi les tribunaux doivent parfois interpréter les dispositions de la *Charte*. Ils garantissent ainsi qu'elle s'applique toujours de façon équitable.

Les citoyens canadiens ont aussi des responsabilités. Par exemple, ils ont non seulement le droit, mais aussi le devoir de voter aux élections. Il leur est également demandé de:

- **Respecter les lois.** L'un des principes fondateurs du Canada est la primauté du droit. Les individus et les gouvernements sont régis par des lois et non par des mesures arbitraires. Aucune personne ni aucun groupe n'est au-dessus des lois.
- **Répondre à ses propres besoins et à ceux de sa famille.** Il est important pour les Canadiens d'avoir un emploi, de prendre soin de leur famille et de mettre leurs habiletés à contribution. En travaillant fort, les Canadiens obtiennent un sentiment de dignité personnelle et d'estime de soi, en plus de contribuer à la prospérité du Canada.
- **Voter aux élections.** Voter est non seulement un droit, mais aussi une responsabilité que vous exercez en votant aux élections fédérales, provinciales ou territoriales et locales.
- **Faire partie d'un jury.** Lorsqu'on vous le demande, la loi vous oblige à le faire. Être membre d'un jury est un privilège et la participation des citoyens à des jurys impartiaux est essentielle au bon fonctionnement du système judiciaire.
- **Offrir de l'aide aux membres de la communauté.** Des millions de bénévoles donnent de leur temps aux autres sans être payés pour ce faire, que ce soit en aidant des personnes dans le besoin, en prêtant main-forte à l'école de leur enfant, en travaillant dans une banque d'alimentation ou un autre organisme de bienfaisance, ou en encourageant les nouveaux arrivants à s'intégrer. Le bénévolat est un excellent moyen d'acquérir des compétences utiles et de se faire des amis et des relations.
- **Protéger notre patrimoine et notre environnement.** Tous les citoyens ont la responsabilité d'éviter le gaspillage et la pollution, ainsi que de protéger le patrimoine naturel, culturel et architectural du pays pour les générations à venir.

*Découvrir le Canada: Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté.* Citoyenneté et immigration Canada, 2012: pp. 8-9. [www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/decouvrir.pdf](http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/decouvrir.pdf)





Utilise le **tableau à trois colonnes** pour dégager les différents points de vue entourant les droits et les responsabilités. Sers-toi du tableau ci-dessous ou demandes-en un à ton enseignant.

Donne ton opinion dans la première colonne. Recueille ensuite l'opinion de deux autres personnes, dont au moins une devra avoir l'âge de voter. Inscris leur opinion dans la deuxième et la troisième colonne.

	Mon opinion	1re personne	2e personne
Selon vous, quelle est la plus importante responsabilité du citoyen? Qu'est-ce qui vous le fait penser?			
Dans quelle mesure pensez-vous qu'on devrait déléguer les responsabilités? Quelles responsabilités rendriez-vous <b>obligatoires</b> ?			
Selon vous, voter est-il plutôt un droit ou une responsabilité? Qu'est-ce qui vous le fait penser?			
Est-ce qu'il devrait être obligatoire de voter? Qu'est-ce qui vous le fait penser?			
Est-il approprié de déléguer un droit? Si oui, pourquoi? Ou sinon, pourquoi?			
Selon vous, est-ce que tout le monde a les mêmes possibilités d'influer sur les décisions prises par le gouvernement? Si oui, pourquoi? Ou sinon, pourquoi?			



Qu'en penses-tu? La possibilité de participer au fonctionnement du gouvernement et des collectivités, est-ce un droit protégé et garanti? Si oui, comment? Sinon, pourquoi ne l'est-il pas? Rédige une réponse qui prendra la forme:

- D'une lettre au courrier des lecteurs
- D'une lettre d'opinion dans un bulletin étudiant
- D'un blogue

## 2 Comment nos suffrages influent-ils sur les décisions du gouvernement?

### Pour en savoir plus

Sur le site **Devenir électeurs à [buildingfuturevoters.ca](http://buildingfuturevoters.ca)**, tu trouveras, dans la section **Voter Influence** du module « intermédiaire », des exemples d'effets que la conjoncture politique ou économique peut avoir sur les décisions des électeurs et des gouvernements.

Découvre le Pembina Institute à [www.pembina.org](http://www.pembina.org) (en anglais seulement). Selon toi, quels points de vue ou partis pris un tel organisme peut-il avoir quand il mène des études ou des sondages? Décèles-tu une certaine partialité dans le communiqué de presse?

## ■ Les prises de décisions politiques et économiques

Es-tu un électeur? Tu l'es probablement, même si tu n'as pas encore l'âge de voter aux élections provinciales, fédérales ou municipales. Tu as probablement déjà voté en tant que membre d'un groupe, au moment de prendre une décision avec des amis ou peut-être lors d'un rassemblement communautaire. Voter, c'est apporter sa contribution et exprimer son opinion.

La participation des **électeurs** (les personnes qui ont le droit de vote) et les résultats de leur vote peuvent faire passer d'importants messages au gouvernement et à propos du gouvernement.

- Selon toi, quels sont certains des facteurs qui influent sur l'attitude des électeurs?
- Selon toi, les gens sont-ils plus nombreux à voter quand certaines questions suscitent l'intérêt du public? Penses-tu que les gens sont plus nombreux à voter quand ils veulent transmettre un message au gouvernement en exercice?
- Penses-tu que les candidats et le gouvernement écoutent davantage les catégories sociales dans lesquelles on observe généralement le taux de participation électorale le plus élevé (personnes âgées, agriculteurs, producteurs de pétrole ou chefs d'entreprise)? Si oui, pourquoi? Ou sinon, pourquoi?

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Sondage – La plupart des Albertains veulent des politiques plus audacieuses en matière de changements climatiques

### Le public appuierait des mesures adaptées et une augmentation de la taxe sur le carbone

EDMONTON — Une nouvelle enquête d'opinion révèle que 53 % des Albertains souhaitent que leur province adopte des politiques plus énergiques de réduction des émissions de carbone. C'est ce qu'indique un sondage mené auprès de plus de 1 800 personnes par Les Associés de recherche EKOS à la demande du Pembina Institute.

La moitié des Albertains (50 %) sont également en faveur de l'établissement d'une taxe sur le carbone qui s'appliquerait à tous les pollueurs (particuliers ou entreprises). Le soutien exprimé est supérieur de 10 à 20 points de pourcentage quand il est proposé d'utiliser les revenus générés par la taxe à des fins précises (projets d'infrastructure, technologies visant à réduire les émissions de carbone, etc.).

### Faits saillants

Une majorité d'Albertains (56 %) estime que la province a le devoir de réduire ses émissions afin de lutter contre le changement climatique; l'opinion contraire ne recueille que 26 % des suffrages.

Une forte majorité des répondants (70 %) approuverait des investissements dans les sources d'énergie renouvelable, de manière à rendre la province moins dépendante des centrales électriques au charbon.

La plupart des Albertains (53 %) désirent que la province adopte des politiques plus strictes en matière de changement climatique, même si cela impose des coûts de production plus élevés aux exploitants des sables bitumineux.

Deux tiers des Albertains (66 %) pensent que leur gouvernement devrait s'attacher à diversifier l'économie de la province plutôt que d'aider l'industrie pétrolière et gazière à devenir plus compétitive (idée qui ne recueille que 29 % des suffrages).

Pour près de la moitié des répondants (48 %), l'industrie des sables bitumineux est suffisamment développée ou devrait réduire ses activités

Pembina Institute and EKOS Research Associates (2015). *Poll: Most Albertans want strong climate change policies*. Pembina Institute [www.pembina.org/media-release/poll-most-albertans-want-stronger-climate-change-policies](http://www.pembina.org/media-release/poll-most-albertans-want-stronger-climate-change-policies)

## Changements climatiques : la province taxera chaque Albertain et plafonnera les émissions liées aux sables bitumineux

JODIE SINNEMA, 23 novembre 2015

En matière de changements climatiques, le nouveau plan de la province prévoit une taxe sur le carbone applicable à chaque Albertain, le retrait progressif de tout équipement polluant fonctionnant au charbon (dont les centrales électriques) d'ici à 2030, le plafonnement des émissions de GES causées par l'exploitation des sables bitumineux et des facilités financières visant à aider particuliers et entreprises à s'adapter.

Le plan ne fixe pas d'objectifs et de délais à atteindre en matière d'émissions de GES, mais la nouvelle politique générale de l'Alberta permettrait à la province d'émettre en 2020 environ 20 mégatonnes d'émissions de moins que si elle ne faisait rien; la réduction serait de 50 mégatonnes en 2030.

En 2025, les émissions de méthane dues au torchage et aux fuites de gaz seront par ailleurs réduites de 45 % par rapport aux niveaux de 2014. Le méthane est un gaz à effet de serre environ 30 fois plus puissant que le dioxyde de carbone.

Le plan a été salué par les figures de proue des secteurs de l'énergie et de l'environnement comme susceptible de changer complètement la donne, l'Alberta devenant l'un des chefs de file mondiaux de la lutte contre les changements climatiques. Mais il faudra pour cela que les Albertains payent 4,7 cents de plus par litre d'essence en 2017; dans le cas du diesel, le prix à la pompe augmenterait de 5,5 cents.

Sans parler d'une hausse des coûts de chauffage résidentiel, qui augmenteraient en moyenne de 320 \$ en 2017 – et de 470 \$ en 2018. Comme l'explique la première ministre, les trois milliards de dollars générés par ces taxes sur le carbone ne s'accumuleraient pas dans les coffres de l'État mais seraient redistribués aux Albertains grâce à des mesures de réduction des charges financières et à un programme de construction d'infrastructures vertes et d'amélioration des réseaux de transport en commun.

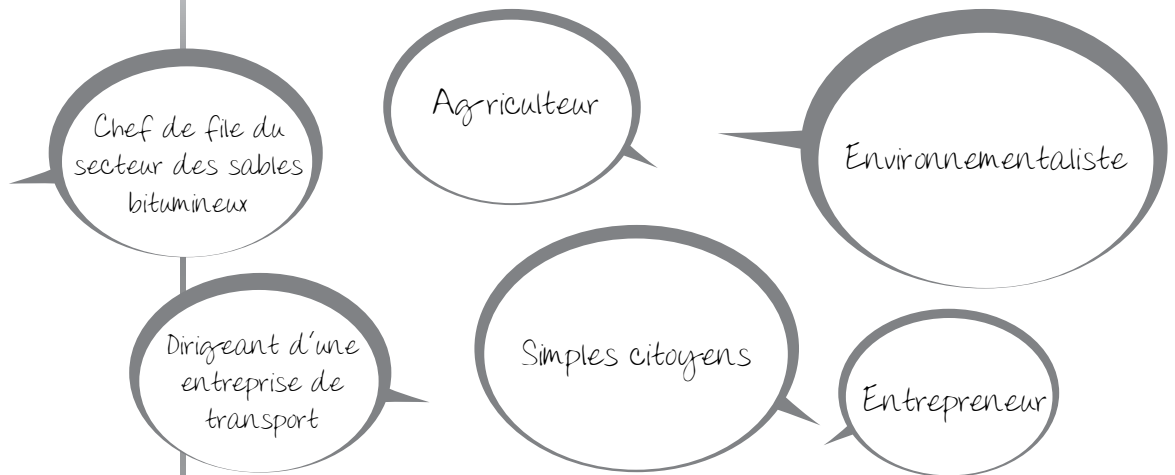
« C'est aujourd'hui que nous prenons un cap plus sûr pour l'avenir de notre économie », a déclaré Rachel Notley dimanche devant des représentants des secteurs de l'environnement et de l'énergie réunis au centre TELUS World of Science. « C'est aujourd'hui que nous commençons à mobiliser nos capitaux et nos ressources pour créer des emplois verts, de l'énergie verte, des infrastructures vertes et une industrie albertaine de l'énergie puissante, respectueuse de l'environnement, durable, visionnaire et au futur prometteur [...]. C'est aujourd'hui que nous cessons de nier qu'il y a un problème à résoudre et que nous mettons à faire notre part. » (traduction)

Sinnema, J. « New Alberta climate-change plan includes carbon tax for individual Albertans, cap on oilsands emissions », Edmonton Journal, 23 novembre 2015. <http://edmontonjournal.com/news/politics/new-alberta-climate-change-plan-includes-carbon-tax-for-individual-albertans-cap-on-oilsands-emissions>

Texte reproduit avec l'autorisation expresse de : Edmonton Journal – Une division de Postmedia Network Inc.

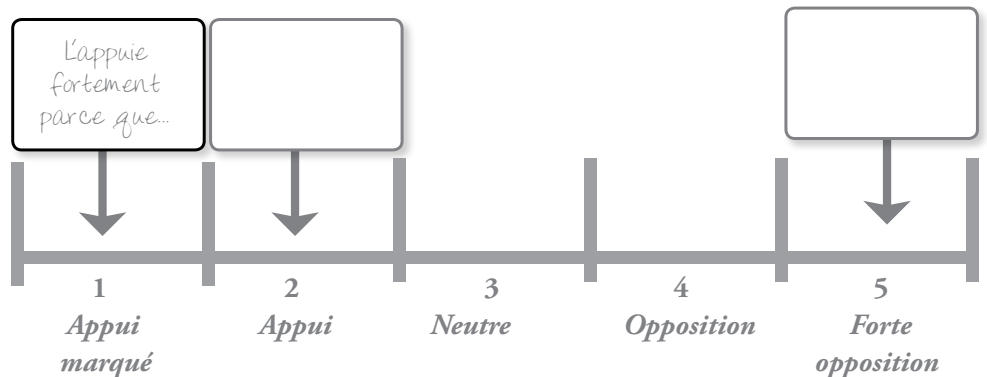


Quels sont les autres points de vue sur cette question? Informe-toi de ce que trois des parties prenantes ci-dessous pensent du changement climatique et des politiques gouvernementales.

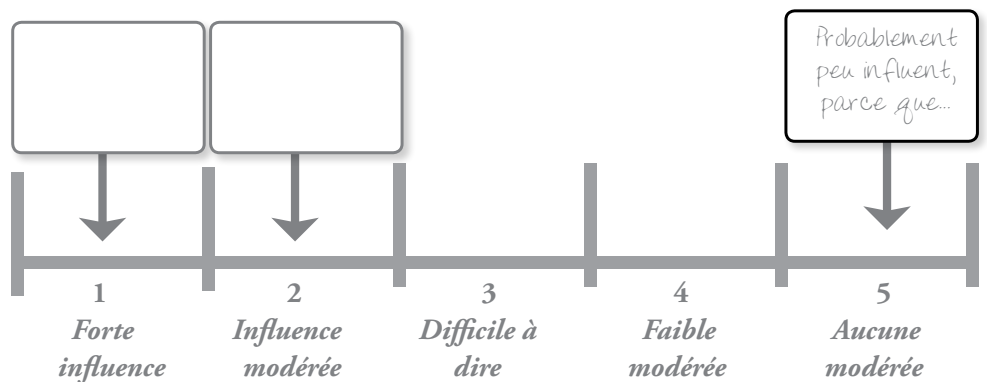


Utilise deux organisateurs graphiques « éventail ». Sur le premier, inscris à l'endroit voulu le point de vue de chacune des trois personnes choisies. Sur le second éventail, précise l'influence que, selon toi, chaque intervenant exerce sur les décisions prises par le gouvernement en matière de changements climatiques. Les exemples ci-dessous devraient t'aider.

#### Soutien à la politique en matière de changements climatiques



#### Influence sur les décisions gouvernementales en matière de changements climatiques



## ■ L'engagement politique et son impact

Bien des gens trouvent qu'il est avantageux de se tenir informé des **questions d'intérêt public**. Ces personnes aiment savoir quels sont les points de vue des autres et font l'effort de s'informer. Elles sont d'avis que, en étant informées, elles ont les connaissances nécessaires pour bien communiquer leurs points de vue ou opinions et pour peser sur le processus public de prise de décisions. D'autres s'engagent simplement parce qu'elles éprouvent de la satisfaction à participer au processus démocratique.

Beaucoup croient que le fait de ne pas participer au processus électoral peut avoir un impact tangible. Par exemple:

- Les personnes qui cherchent à se faire élire peuvent axer leur campagne électorale sur les groupes qui participent davantage aux élections. Par exemple, les aînés ont tendance à participer davantage aux élections; il se peut donc que les candidats accordent de l'importance aux questions qui les préoccupent particulièrement.
- Une fois élus, les représentants risquent d'accorder plus d'attention à ces questions et aux groupes qui les ont élus. De même, si l'on a accordé de l'importance aux questions environnementales ou économiques pendant la campagne électorale, il se peut que le gouvernement élu promette d'adopter de nouvelles politiques en la matière. Si les questions qui concernent les aînés comptent pendant la campagne électorale, ces questions peuvent devenir une priorité du gouvernement élu, etc. Connais-tu des faits qui montrent qu'il en est bien ainsi?

## ■ Les aspects économiques des élections

En Alberta, le **processus électoral** (les étapes et activités qu'implique une élection) est géré par un organisme appelé Elections Alberta. Cet organisme est **non partisan**, ce qui signifie qu'il n'est affilié ni aux partis politiques ni au gouvernement et qu'il échappe à leur influence. Elections Alberta s'assure que chaque élection respecte les conditions suivantes.

- Le processus électoral est transparent, équitable et impartial.
- Les électeurs disposent de l'information nécessaire pour participer à l'élection.
- Les acteurs politiques disposent de l'information et de l'aide nécessaires pour se conformer aux règles électorales.
- Le personnel électoral est formé de façon à ce que le processus électoral se déroule correctement et que les résultats soient communiqués au public.
- Après l'élection, le processus électoral est évalué et, si nécessaire, on recommande des changements pour l'améliorer.

### S'arrêter et réfléchir



Si les jeunes ne s'expriment pas sur les problèmes et les questions qui les préoccupent, quelles sont les chances, selon toi, qu'on s'intéresse à ces problèmes et à ces questions?

---

---

---

---



## S'arrêter et réfléchir

Selon toi, pourquoi Elections Alberta est-il un organisme non partisan?

---

---

---

---

---

Quels sont les aspects économiques associés aux élections elles-mêmes? Presque partout en Amérique du Nord et dans le monde, on a établi des **lois sur le financement des campagnes électorales**, c'est-à-dire des lois visant à gérer l'influence du financement sur les élections et les politiques publiques. Ces lois partent généralement du principe que l'argent dépensé pendant la campagne électorale est un facteur important pour déterminer qui aura du succès aux élections – autrement dit, pour s'assurer de l'élection d'un candidat.

Ces lois favorisent l'équité et l'égalité en matière financière et visent à mettre en place des « règles du jeu » équitables. En Alberta, l'*Election Finances and Contributions Disclosure Act* (ou « loi sur le financement des élections et la divulgation des contributions ») oblige les candidats et ceux qui gèrent le processus électoral à rendre des comptes. Pour ce faire, la loi établit des règles pour limiter les contributions et rend obligatoire la divulgation de toute contribution faite par des particuliers ou des groupes à des partis politiques ou à leur campagne pendant une élection.

La **transparence à l'égard du public** est une autre des expressions signifiant que les partis politiques doivent divulguer leurs modes de financement.

## Pour en savoir plus



On peut trouver de l'information (en anglais seulement) sur les exigences relatives au financement des candidats et des partis politiques à l'adresse [www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/](http://www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/).

En Alberta, diverses obligations financières s'appliquent pendant les campagnes (et même lorsqu'il n'y a pas d'élections) aux partis politiques, aux candidats et aux **associations de circonscription**, c'est-à-dire aux organismes bénévoles qui gèrent les activités d'un parti politique dans une circonscription électorale donnée.

Les partis politiques et les associations de circonscription ont la responsabilité de produire un rapport annuel pour l'année civile. La production d'un rapport sur la campagne est la responsabilité des partis politiques et des candidats. Les rapports doivent être produits pendant l'année où se tient l'élection générale provinciale, ou l'élection partielle.

transparence  
élection finances  
LÉGISLATION  
divulgation



Participe à une campagne de financement ayant pour thème une question qui vous interpelle, tes camarades et toi-même. Que va t'apprendre cette activité sur la dimension économique d'une campagne électorale?

1. Trouvez et décrivez une question qui sera au cœur de votre campagne électorale.

Pendant l'activité, tu joueras le rôle soit d'un candidat aux élections, soit d'un donateur.

- Le rôle des candidats consiste à collecter des fonds pour financer leur campagne.
- Les donateurs prendront la décision de soutenir le candidat qui, selon eux, représente le mieux leurs points de vue et opinions (ou ceux de leur organisation) sur la question en jeu.

2. Consignez les critères qui devront être remplis pendant la campagne, selon ce qu'en a décidé la classe. Inscrivez dans un **tableau à deux colonnes** les règles et consignes que devront suivre candidats et donateurs.

3. Menez la campagne de financement.

- Si tu es un donateur, tu recevras des cartes-argent que tu utiliseras pour faire ta contribution. Tu peux décider combien d'argent tu donneras au candidat (ou aux candidats) de ton choix. Tu devras préparer une liste de priorités pour déterminer comment attribuer les fonds.
- Si tu es un candidat, tu devras préparer un bref exposé expliquant pourquoi tu es le candidat que les donateurs devraient soutenir financièrement. Ton exposé devra préciser ta position par rapport à la question en jeu. On te demandera de présenter ta position aux donateurs à l'occasion d'une conférence de presse.
- On vous accordera du temps en classe pour distribuer ou amasser vos fonds.

4. Après avoir analysé tous ensemble les résultats de la campagne, répondez aux questions de la section « Campagne de financement : analyse des résultats » qui suit.

## ■ Critères à utiliser pendant la campagne



Sers-toi d'un **tableau à deux colonnes** comme celui représenté ci-contre pour établir les critères à remplir pendant la campagne de financement. Réfléchis aux questions suivantes:

- Est-ce qu'on devrait limiter le montant des contributions?
- Devrait-il y avoir des restrictions sur qui peut contribuer?
- Est-ce qu'on devrait limiter le montant que les candidats peuvent dépenser pendant leur campagne électorale?
- Est-ce que le public devrait savoir qui contribue, combien chacun contribue et combien les candidats dépensent pendant leur campagne?

Critères d'attribution du financement	Raisons
1.	
2.	

## ■ Analyse des résultats de la campagne de financement

Une fois la campagne de financement terminée, réponds aux questions suivantes:

1. Est-ce que certains candidats ont mieux réussi que d'autres à amasser des fonds?
2. Qu'est-ce qui a influencé les négociations entre les candidats et les donateurs?
3. Est-ce que ceux qui ont plus d'argent à dépenser ont un avantage?
4. Quel est l'impact des campagnes de financement sur les résultats des élections?
5. Selon toi, pourquoi limite-t-on les contributions pendant les campagnes?
6. Est-ce que ce système est juste et équitable?
7. Est-ce que le gouvernement devrait rembourser les dépenses électorales des partis politiques et des candidats?



Qu'en penses-tu?

- Comment les décisions politiques ou économiques du gouvernement influent-elles sur les possibilités que les citoyens ont de participer à une campagne électorale?
- Quelles sont ces possibilités?
- Est-ce que ce système est juste et équitable?
- Comment devrait-on faire connaître ces possibilités aux autres, dans l'école ou dans la collectivité?

Élabore ta réponse au moyen d'une des options du tableau ci-dessous. Choisis l'une des stratégies de participation au gouvernement.

Écrire une lettre à publier dans un blogue

Composer un poème ou une chanson

Concevoir un message graphique pour un site Web

Créer une bande dessinée à message

Réaliser un collage avec des coupures de presse

Concevoir des messages pour Twitter ou Instagram





## SESSION D'APPRENTISSAGE 3

### Comment ça, nos suffrages ne comptent pas?

Le processus démocratique (y compris les élections) met en relief les valeurs d'égalité, d'impartialité, de responsabilité et de transparence. Les élèves étudieront la question du droit de vote dans ses rapports avec l'âge, avec la citoyenneté et avec l'équité ou l'accessibilité du processus électoral, sans oublier les considérations historiques. La **session d'apprentissage 3** amènera les élèves à étudier les processus démocratiques et les valeurs connexes.



Les élèves acquerront, manifesteront ou appliqueront des compétences en:

- Reconnaisant et analysant les valeurs sous-jacentes aux processus démocratiques et susceptibles d'offrir des possibilités de participation **citoyenne**
- Appliquant leur **esprit critique** à l'étude des enjeux et des possibilités qu'implique le processus électoral
- S'habituant à **communiquer** verbalement, par écrit et à l'aide de supports visuels, et à s'engager dans des processus **collaboratifs**
- Suivant un processus de recherche structuré pour **gérer l'information** et résoudre les problèmes



#### Matériel nécessaire

##### Fiches de l'élève

- 3-1: Les temps changent... (pp. 79-83)
- 3-2: Vivre une élection (pp. 84-87)

##### Organisateurs graphiques

- Tableau à deux colonnes (p. 122)
- Ligne du temps « Liens de cause à effet » (p. 130)
- Arbre conceptuel (p. 128)

##### Trousse de simulation d'élection **Passons au vote!**

- Cette trousse comprend les outils, modèles, fiches, formulaires et consignes nécessaires à la simulation d'une élection

Pour commander la trousse, communiquez avec Elections Alberta (voir coordonnées à la page 6 du présent guide).



**6 à 10 périodes de 50 minutes**



La **fiche d'information 3** (pp. 110-115) vous aidera à encadrer l'apprentissage des élèves.

droit de vote

temps

âge

accessibilité

équité



#### Liens avec le programme

Les liens de la **session d'apprentissage 3** avec le programme d'études sociales sont indiqués à la **pages 149-150**.



#### Passons à l'action

La section **Élaborer un plan d'action (p. 140)** invite les élèves à étudier les différentes possibilités de mise en œuvre de leur projet et à planifier les étapes et activités connexes.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 3

### Comment ça, nos suffrages ne comptent pas?



#### Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
<b>L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:</b>			
Étudier l'impact du changement et du progrès sur l'évolution des droits, notamment sur la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> (Études sociales 9.1.1)			
Décrire certaines manifestations et répercussions des processus législatifs et de la participation des citoyens (Études sociales 9.1.4.8)			
Mettre en pratique ses connaissances sur les droits et les responsabilités inhérents au processus électoral (Études sociales 9.1.4.8; 9.1.6.4)			
Analyser le contexte et l'importance d'événements majeurs et en décrire les causes et les effets afin de résoudre des problèmes (Études sociales 9.C.2.1; 9.C.2.2; 9.C.2.4)			
Élaborer et énoncer une prise de position, l'appuyer avec des faits, des exemples et des opinions (Études sociales 9.C.4.4; 9.C.7.2; 9.C.7.3)			
Communiquer avec les autres afin de débattre des problèmes liés à la problématique considérée et de formuler des opinions persuasives (Études sociales 9.C.4.4; 9.C.8.1; 9.C.8.2; 9.C.8.3; 9.C.8.4; 9.C.8.5)			
Gérer l'information afin de formuler des conclusions et de proposer des idées ou des solutions (Études sociales 9.C.4.3; 9.C.7.4)			
Manifester sa compréhension de tel ou tel enjeu en émettant des opinions personnelles, en les étayant et en analysant celles des autres (Études sociales 9.C.1.4)			
Manifester un engagement à assumer certains rôles et responsabilités dans le cadre d'événements ou de projets communautaires (Études sociales 9.C.6.1)			



#### Compétences en jeu

Cette session d'apprentissage met en évidence la fonction du processus électoral dans une société démocratique ainsi que les responsabilités qu'implique la citoyenneté. Encouragez les élèves à analyser en quoi les processus décisionnels font partie intégrante du processus électoral. Demandez-leur de réfléchir aux possibilités qui s'offrent à eux de participer à ces processus décisionnels. Pendant que les élèves interagissent et se font part de leurs opinions respectives, évaluez particulièrement leurs aptitudes à la communication et à la collaboration.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 3

### Comment ça, nos suffrages ne comptent pas?



#### Grille d'évaluation

Rendement Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
<p>Appliquer sa <b>connaissance de la citoyenneté</b> afin d'évaluer les droits et responsabilités inhérents au processus électoral</p> <p>(Études sociales 9.1.4.8; 9.1.6.4)</p>	Évalue les droits et les responsabilités qu'implique le processus électoral à l'aide d'un éventail <b>complet</b> d'exemples	Compare les droits et les responsabilités qu'implique le processus électoral à l'aide d'un <b>large</b> éventail d'exemples	Décrit les droits et les responsabilités qu'implique le processus électoral en recourant à des exemples <b>élémentaires</b>	Recense des exemples <b>superficiels</b> de droits ou de responsabilités associés au processus électoral	Aucune note n'est accordée, le rendement ne pouvant être suffisamment mis en évidence
<p><b>Résoudre des problèmes</b> en analysant le contexte et l'importance d'événements majeurs et en décrivant les causes et les effets</p> <p>(Études sociales 9.C.2.1; 9.C.2.2; 9.C.2.4)</p>	Procède à une analyse <b>précise et judicieuse</b> des liens de cause à effet associés à certains événements majeurs	Procède à une analyse <b>pertinente</b> des liens de cause à effet associés à certains événements majeurs	Procède à une analyse <b>élémentaire</b> des liens de cause à effet associés à certains événements majeurs	Procède à une analyse <b>infructueuse</b> des liens de cause à effet associés à certains événements majeurs	
<p>Manifester son <b>développement personnel</b> en s'engageant à assumer des rôles et des responsabilités dans le cadre d'événements ou de projets communautaires</p> <p>(Études sociales 9.C.6.1)</p>	Propose des rôles et des stratégies <b>judicieux</b> en vue d'assumer la responsabilité d'un projet	Propose des rôles et des stratégies <b>pertinents</b> en vue d'assumer la responsabilité d'un projet	Propose des rôles et des stratégies <b>généraux</b> en vue d'assumer la responsabilité d'un projet	Propose des rôles et des stratégies <b>superficiels</b> en vue d'assumer la responsabilité d'un projet	
<p><b>Communiquer</b> avec les autres afin de débattre des problèmes liés à la problématique considérée et de formuler des opinions persuasives</p> <p>(Études sociales 9.C.4.4; 9.C.8.1; 9.C.8.2; 9.C.8.3; 9.C.8.4)</p>	Communique l'information <b>avec assurance et convainc</b> l'auditoire	Communique l'information de façon <b>mémorable</b> et <b>intéresse</b> l'auditoire	Communique l'information <b>sans détour et retient l'attention</b> de l'auditoire	Communique <b>mal</b> l'information et <b>n'arrive pas à retenir l'attention</b> de l'auditoire	



Laissez les élèves passer en revue la section **Décompte des votes** du module « intermédiaire » du site *Devenir électeurs* à [buildingfuturevoters.ca](http://buildingfuturevoters.ca). La page Web correspondante permet de télécharger les fiches de l'élève et les organisateurs graphiques associés à la présente session d'apprentissage. La saisie des données peut se faire directement à l'ordinateur, suivie de l'enregistrement du matériel pédagogique en question.

Si vous disposez d'un tableau interactif, affichez la page en question; sinon, laissez les élèves, seuls ou en petits groupes, découvrir les récits, les images et les informations qu'elle contient. Encouragez les élèves à répondre aux questions, soit individuellement, soit dans le cadre d'une discussion en classe ou d'une réflexion menée dans un petit groupe.

### Pour en savoir plus



Le guide que l'Assemblée législative de l'Alberta a consacré (en anglais seulement) aux « Célèbres cinq » (*The Famous Five*) se trouve à l'adresse [www.assembly.ab.ca/pub/PDF/Famous%20Five%20Booklet\\_FinalLOWRES.pdf](http://www.assembly.ab.ca/pub/PDF/Famous%20Five%20Booklet_FinalLOWRES.pdf). Encouragez les élèves à réfléchir au rôle qu'ont joué les « Célèbres cinq » dans l'avènement de la « doctrine de l'arbre » au sein de la Constitution du Canada.

Visitez l'exposition virtuelle consacrée par le Diefenbaker Canada Centre (en anglais seulement) à la *Déclaration canadienne des droits* [www.usask.ca/diefenbaker/galleries/virtual\\_exhibit/bill\\_of\\_rights/](http://www.usask.ca/diefenbaker/galleries/virtual_exhibit/bill_of_rights/).

Débattez de l'importance de la *Déclaration des droits* en tant que première loi fédérale destinée à protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales. Demandez aux élèves de chercher les liens entre la *Déclaration des droits* et la *Charte canadienne des droits et libertés*.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 3

### Comment ça, nos suffrages ne comptent pas?

#### Activités d'apprentissage

##### ① Les temps changent...

Certains droits politiques, notamment le droit de vote, n'ont pas toujours été accordés à l'ensemble des citoyens. Amenés à se demander qui tire avantage d'un régime démocratique et qui peut participer à sa bonne marche, les élèves seront à même de comprendre et d'analyser les liens entre démocratie, participation citoyenne et processus électoral.

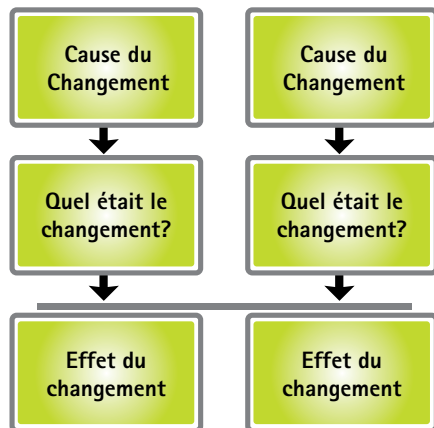
- Demandez aux élèves de trouver ensemble des exemples qui, selon eux, illustrent la participation à la vie démocratique. Combien de ces exemples concernent l'exercice du droit de vote et les élections? Amenez les élèves à discuter de la question de savoir si l'exercice du droit de vote est le mode de participation le plus important.
- Utilisez le **tableau à deux colonnes (p. 122)** pour faire réfléchir les élèves aux raisons pour lesquelles, selon eux, les gens choisissent de voter ou de ne pas voter.

Pourquoi choisit-on de voter?	Pourquoi choisit-on de ne pas voter?

- Discutez des questions suivantes avec l'ensemble de la classe:
  - ➔ Selon vous, est-ce important de participer aux élections?
  - ➔ Qui peut voter, de nos jours? Comment le droit de vote a-t-il changé avec le temps? Pensez-vous qu'il continue d'évoluer? Pourquoi?
  - ➔ Ceux et celles qui ont lutté pour obtenir le droit de vote ont connu des difficultés et remporté des succès. Quels sont les principaux facteurs qui créaient ces difficultés ou qui favorisaient ces succès? (*Demandez aux élèves de faire le point sur ce qu'ils savent déjà sur les événements, les personnes et lieux historiques associés à l'évolution de la démocratie en Alberta et au Canada. Il peut s'agir de la lutte pour le droit de vote par des groupes de femmes, comme les « Célèbres cinq », de l'importance de la Confédération ou de l'influence des peuples britannique, français et autochtones dans la façon dont les Canadiens font leurs choix en tant que société. Suggérez aux élèves de se rappeler ce qu'ils ont appris au cours des années antérieures.*)
  - ➔ Pensez-vous que notre conception de la démocratie a changé avec le temps? Si oui, comment? (*Amenez les élèves à se demander si la pour les droits. En quoi la démocratie est-elle une idée qui évolue en fonction des points de vue individuels et collectifs? Par exemple, on peut amener les élèves à revenir sur leur apprentissage des années passées, notamment sur les divers points de vue qu'avaient les Athéniens, les Haudenosaunees, les Britanniques et les Français sur la démocratie. La Charte canadienne des droits et libertés a aussi contribué à rendre la démocratie canadienne plus inclusive.*)

→ Est-ce que le processus électoral est juste et équitable? Pensez-vous qu'il est temps de changer les critères déterminant qui peut voter ou comment on peut voter? (*Entre autres choses, les élèves proposeront sans doute de changer l'âge électoral ou de recourir à la technologie pour voter. Affichez ces questions en classe en vue d'y revenir à la session d'apprentissage 4.*)

- Invitez les élèves à prendre connaissance de la fiche **3-1: Les temps changent...** (pp. 79-83). À deux ou par petits groupes, cherchez des événements qui ont changé la conception qu'avaient les Canadiens de leurs droits et entraîné une réforme des lois qui les encadraient.
- Demandez aux élèves de cerner les cinq événements qu'ils considèrent les plus importants dans l'évolution des droits dans le temps. Partez de ces événements pour créer une ligne du temps « Liens de cause à effet ». Utilisez la ligne du temps « Liens de cause à effet » de la page 130, à laquelle vous ajouterez l'un des éléments textuels ou visuels suivants:
  - Citations illustrant l'obtention de droits intégrant les principes d'équité et de représentation
  - Brefs profils de personnes ayant influencé ces événements
  - Brèves descriptions des événements en question
  - Explications et exemples du lien qui existe entre des événements ou des actions individuelles et les principes associés à la démocratie (égalité, équité, représentation, justice)
  - Exemples ou reproductions de sources de première main
  - Conséquences (prévues ou non) de tel ou tel événement ou des actions menées par telle ou telle personne



- Affichez dans la classe les lignes du temps construites par les élèves. Elles peuvent avoir différentes destinations:
  - Incorporation aux murs de graffitis
  - Mobiles tridimensionnels suspendus ici et là
  - Présentation sur tableau d'affichage
  - Présentation sous forme de diaporama PowerPoint ou de page Web



## Recours aux TIC

La section **Décompte des votes** du module « intermédiaire » du site *Devenir électeurs* contient une chronologie interactive. Demandez aux élèves d'y repérer les événements qui, selon eux, ont eu le plus d'impact sur les droits de vote dont nous disposons aujourd'hui. Ils pourront ensuite inscrire ces événements sur leurs **lignes du temps** « **Liens de cause à effet** ».

Les recherches menées par les élèves sur les droits et la démocratie peuvent prendre la forme d'une « WebQuest ». Pour savoir comment créer une WebQuest, consultez le site Quest Garden à [questgarden.com](http://questgarden.com). Des exemples y sont donnés.

Une **ligne du temps** « **liens de cause à effet** » facilitera non seulement la compréhension des concepts entourant la succession d'événements, mais aussi l'acquisition d'habiletés en matière de découpage du temps et d'analyse. Une telle représentation comprend aussi bien des éléments visuels que du texte. Le document [www.readwritethink.org/files/resources/interactives/timeline\\_2/](http://www.readwritethink.org/files/resources/interactives/timeline_2/) contient un modèle de ligne du temps.



## Pour en savoir plus

Le site Web Charter Cases à [www.chartercases.com](http://www.chartercases.com) (en anglais seulement) contient des analyses critiques des principales décisions des tribunaux qui ont porté sur la *Charte canadienne des droits et libertés*. Aidez les élèves à trouver quelques causes qui leur paraissent particulièrement éloquentes et autour desquelles ils discuteront de la manière dont les remises en question de la *Charte* contribuent à façonner la démocratie canadienne et à changer les points de vue sur les droits.

## Évaluer et réfléchir



Utilisez une échelle comme celle qui suit pour vérifier les habiletés des élèves concernant la démarche historique.

L'élève manifeste-t-il sa capacité à...	Oui	Presque	Pas encore
Expliquer la portée et la succession des événements majeurs retenus?			
Déterminer les causes et les effets des événements en question?			

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement aux questions suivantes:

- Qu'est-ce qui compte le plus pour moi dans les changements apportés par ceux qui m'ont précédé?

## Saviez-vous que...



Pendant la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux jeunes hommes de 18 ans se sont battus courageusement pour le Canada. C'est pendant la période d'après-guerre qu'un mouvement s'est formé en vue d'abaisser l'âge de voter de 21 à 18 ans.

Aux élections générales de 2015, 57 % des électeurs de 18 à 24 ans ont voté.

Aux élections de 2011, ils n'étaient qu'environ 39 %.

*Élections Canada. « Taux de participation électorale par groupe d'âge ». [www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2015/vtsa&document=table1&lang=f](http://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rec/eval/pes2015/vtsa&document=table1&lang=f)*



## Place à la communication

On peut utiliser les lignes du temps dans différents contextes et les présenter à d'autres élèves, aux autres classes, aux parents, à des directeurs de scrutin ou à des membres de la communauté.

Vous pouvez aussi demander aux élèves d'ajouter à leurs murs de graffitis de l'information sur le processus électoral, en résumant les principaux points ou enjeux abordés à l'intérieur de légendes ou de bulles, comme dans une bande dessinée.

Le fil Twitter @ElectionsAB est également à votre disposition (utilisez le mot-clé #BFVAB).



## Compétences en jeu

Encouragez les élèves à établir les liens entre, d'une part, les mécanismes politiques et économiques du Canada et, d'autre part, les droits politiques protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Demandez aux élèves d'appliquer leur esprit critique à l'étude du lien entre droits et responsabilités dans une démocratie.

droit      équité  
changement  
impartialité

## 2 Vivre une élection

En faisant l'expérience d'un processus électoral, on comprend mieux comment les élections fonctionnent et pourquoi elles sont organisées et réglementées de la sorte. Se familiariser avec le processus électoral permet aussi de comprendre pourquoi il est important que les élections soient transparentes, équitables et impartiales.

- Entamez une discussion avec la classe et revenez sur la question initiale, **Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer?**
  - ➔ Selon vous, quel impact a-t-on réellement en votant? Est-ce que le système électoral est juste et équitable pour tous?
  - ➔ Pensez-vous que les résultats d'élections ont une influence sur les autres modes de participation sociale? Pourquoi?
- Distribuez aux élèves la fiche **3-2: Vivre une élection (pp. 84-87)** et invitez-les à lire la première page. Menez une discussion sur la question de l'égalité et de l'équité dans le contexte d'un système électoral fondé sur le choix de la majorité.

Dites aux élèves qu'ils participeront à une simulation d'élection dans laquelle ils joueront le rôle d'électeurs ou de certains des intervenants qui gèrent le processus électoral. Cette activité les amènera à explorer certains concepts associés aux principes d'égalité et d'équité dans le contexte d'une élection à laquelle prendront part les élèves de la classe, de plusieurs classes ou de toute l'école.
- Faites le bilan de ce que les élèves savent sur le processus électoral en discutant en classe de questions comme les suivantes:
  - ➔ L'inscription des électeurs: pourquoi faut-il que tous les électeurs soient inscrits? (*Amenez les élèves à réfléchir à des points tels que l'équité, l'importance de s'assurer que chaque personne ne vote qu'une fois ou que seules les personnes qui demeurent vraiment dans la circonscription votent, etc.*)
  - ➔ L'admissibilité des électeurs: pourquoi établit-on des critères pour déterminer qui peut voter? (*Les élèves diront probablement qu'il est important d'établir des critères pour déterminer qui peut voter, afin de s'assurer que les électeurs sont assez âgés pour prendre de bonnes décisions; de protéger le droit de vote des citoyens; de s'assurer que les électeurs demeurent vraiment dans une circonscription électorale donnée, etc.*)
  - ➔ Le processus électoral : pourquoi est-il important de suivre le même à chaque élection?
- Présentez l'activité de simulation d'élection à l'aide de la fiche de l'élève, où figurent les questions à se poser au moment de planifier et de tenir une élection visant à mettre en place un conseil d'élèves. Les élèves sont invités à articuler la simulation d'élection à un projet ou une problématique qui leur tient à cœur (par exemple leur propre projet).

À partir de la simulation d'élection, amenez les élèves à recenser et à analyser de manière critique les changements susceptibles de rendre les processus électoraux en vigueur au Canada et en Alberta plus justes ou plus équitables.



## Place à la communication

Communiquez avec Elections Alberta pour inviter en classe un directeur de scrutin qui aidera les élèves à planifier et à tenir leur élection. Le concours d'un directeur de scrutin peut prendre différentes formes:

- Demandez au directeur de scrutin d'envoyer, par courriel ou télécopieur, les brefs électoraux de la part du directeur général des élections pour donner le coup d'envoi de la simulation. Lorsque vous communiquerez avec le directeur de scrutin, profitez-en aussi pour discuter des dates et de l'échéancier associés à la simulation.
- Invitez le directeur de scrutin à venir en classe expliquer les processus électoraux ou former les élèves qui joueront le rôle de membres du personnel électoral.
- Invitez le directeur de scrutin à se joindre aux élèves le jour de l'élection, par exemple en tant qu'observateur. Mentionnez aux élèves que certains pays de tradition démocratique, y compris le Canada, ont l'habitude d'envoyer des observateurs lors d'élections dans les démocraties naissantes.



## Pour en savoir plus

La loi électorale impose au directeur général des élections de l'Alberta de produire un rapport après chaque élection partielle ou générale. Chaque rapport récapitule le processus électoral. On y trouve les dates clés ainsi que les statistiques et résultats concernant les candidats et les électeurs. Les rapports donnent aussi des exemples de méthodes employées pour informer le public.

Les rapports (en anglais seulement) se trouvent sur le site d'Elections Alberta, à l'adresse [elections.ab.ca/reports/](http://elections.ab.ca/reports/).

## Évaluer et réfléchir



Demandez aux élèves de réfléchir à la façon dont le processus électoral les influence personnellement.

Les recherches effectuées par les élèves permettront d'évaluer leur compréhension du processus électoral. Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves.

L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples justifications et faire appel aux critères de la **grille d'évaluation (p. 71)**:

- Servez-vous des travaux individuels effectués par les élèves pendant la simulation d'élection pour évaluer ce que chacun comprend du processus électoral.

- Évaluez les compétences des élèves en matière de processus et de participation au sein d'un groupe à partir de ce que vous aurez observé pendant les activités d'apprentissage.

La trousse de simulation d'élection *Passons au vote!* contient de précieux outils, notamment les modèles, fiches et consignes nécessaires à l'organisation d'une élection fictive en classe. La trousse se trouve dans le module « enseignants » du site Web *Devenir électeurs* à [buildingfuturevoters.ca](http://buildingfuturevoters.ca).

Vous pouvez également commander la trousse en communiquant avec Elections Alberta. Pour ce faire, utilisez les coordonnées indiquées à la **page 6** du présent guide.

- Les éléments de la trousse ont été conçus de façon à ce que les élèves participent activement, soient amenés à prendre position s'ils jouent le rôle de candidat et comprennent ce qu'impliquent l'appartenance à un parti politique, la tenue d'une campagne électorale et l'exercice du droit de vote proprement dit.

- ➔ L'information est présentée sous forme de fiches à photocopier; chaque page contient de deux à quatre fiches à découper.
- ➔ Les fiches correspondent aux rôles joués par les parties en présence: personnel électoral, candidats, agents ou représentants officiels de ces derniers, groupes de pression et médias.
- ➔ Les modèles fournis amènent les élèves à suivre les différentes étapes d'un processus électoral calqué sur celui de l'Alberta

Les activités, modèles et fiches peuvent servir dans différents contextes:

- ➔ La tenue d'une élection simulée en classe
  - ➔ La tenue d'une élection simulée entre plusieurs classes d'une même année
  - ➔ L'organisation et la tenue d'une élection simulée dans toute l'école
- Demandez aux élèves d'ajouter à leurs murs de graffitis des détails sur le processus électoral.

participation  
engagement  
mobilisation



## En année électorale...

Affichez horizontalement une grande feuille de papier. Divisez-la en trois colonnes intitulées « Faits », « Opinions » et « Indécis ». Présentez le tableau aux élèves, en leur demandant de définir « fait » et « opinion » et d'expliquer la différence entre ces deux termes.

Assurez-vous que les élèves comprennent que, contrairement aux opinions, les faits peuvent être vérifiés. Posez-leur les questions suivantes, et recueillez le plus de réponses possibles en fonction du temps dont vous disposez:

- Que savez-vous à propos de cette élection?
- Comment l'avez-vous appris?
- Que savez-vous des candidats?
- Comment l'avez-vous appris?

Après chaque réponse, demandez à la classe de déterminer s'il s'agit d'un fait (vérifiable) ou simplement d'une opinion. Écrivez la réponse dans la colonne correspondante. Si la classe ne s'entend pas sur telle ou telle réponse, inscrivez celle-ci dans la colonne « Indécis ». Une fois les réponses épuisées et inscrites au tableau, passez en revue chaque colonne. Essayez de déterminer si les réponses de la colonne « Indécis » correspondent à des faits vérifiables.

En passant en revue la colonne « Opinions », veillez à mentionner que les opinions peuvent être valables, et dites pourquoi (elles traduisent seulement des idées, des ambitions, des points de vue ou des interprétations différentes). Vous pouvez également examiner les articles de journaux ou de magazines et les dépliants ou les affiches de campagne électorale apportés par les élèves.

Activité adaptée de *Voting: What's it all about?*, par ReadWriteThink, le National Council of Teachers of English (NCTE) et l'International Literacy Association. [www.readwritethink.org/classroom-resources/lesson-plans/voting-what-about-396.html](http://www.readwritethink.org/classroom-resources/lesson-plans/voting-what-about-396.html)



## Évaluer et réfléchir

Servez-vous d'une liste de vérification pour évaluer auprès des élèves leur degré de compréhension du processus électoral.

Voici des exemples de critères d'évaluation:

- Capacité à analyser la structure et les fonctions du processus électoral

L'élève manifeste-t-il sa capacité à...	Oui	Presque	Pas encore
Définir les étapes associées aux élections?			
Expliquer la raison d'être de chaque étape?			
Comparer les rôles et les responsabilités des personnes et des groupes qui participent au processus électoral?			
Appliquer cette analyse à différents ordres de gouvernement?			

## Compétences en jeu



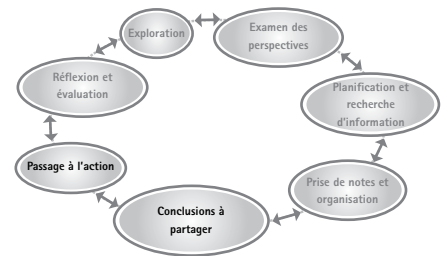
Privilégiez la collaboration et faites porter l'accent sur le respect et la prise en compte raisonnée des différents intérêts, points de vue ou opinions.

Relevez chez les élèves les signes attestant leur capacité d'écoute, leur flexibilité et leur esprit de compromis.



## Passons à l'action

Invitez les élèves à tirer des conclusions de la recherche qu'ils ont effectuée pour leur projet de classe. Dites-leur d'utiliser un organisateur graphique comme l'**arbre conceptuel** (p. 128) ou l'**organigramme** (p. 131) pour organiser la recherche, dégager des tendances et tirer des conclusions.



La section **Élaborer un plan d'action** (p. 140) vous permettra de préparer un plan de mise en œuvre. Étudiez comment les élus priorisent les réformes ainsi que les mesures qu'elles impliquent, à commencer par l'élaboration de lois et de politiques.

Aidez les élèves à faire le lien entre les processus auxquels fait appel la simulation d'élection et les actions qu'ils peuvent mener pour mettre leurs projets en œuvre. Vous pouvez encourager les élèves à présenter, dans le cadre de leur campagne électorale, les stratégies suivant lesquelles ils mèneront leurs actions et qui peuvent consister par exemple à :

- Mener des activités de communication ou de lobbying auprès du député de la circonscription ou du gouvernement, pour faire avancer le projet (exposé, envoi d'une lettre ou d'un courriel, communication de résultats de recherche, invitation à venir en classe)
- Réaliser le projet dans la classe ou dans l'école (par exemple en organisant une campagne de sensibilisation dans l'école, des rencontres entre les élèves ou dans le cadre de groupes de travail, des réunions de mobilisation à l'heure du dîner)
- Réaliser le projet dans la collectivité (par exemple en préparant une soirée d'information communautaire, en tenant une conférence de presse, en diffusant un message d'intérêt public, en organisant une campagne dans les réseaux sociaux ou une mini-conférence)

Les candidats peuvent faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour élaborer, étendre ou réaliser les objectifs du projet.



## ■ Les temps changent...

Penses-tu que les Canadiens tiennent leurs droits pour acquis? Certains estiment que nous avons tendance à oublier les difficultés et les luttes qui ont marqué l'obtention et l'étoffement de nos droits.

Il y a eu des époques où tout le monde ne disposait pas de la même façon des droits sur lesquels repose notre société aujourd'hui.

Quelles sont les injustices et les inégalités que nos prédécesseurs ont subies dans le passé? Notre système juridique et politique formé de la common law (d'origine anglaise) et du droit civil (d'origine française) s'appuie sur la **primauté du droit**; cela signifie que le gouvernement, tout comme le peuple, est responsable devant la loi.

Toutefois, ce ne fut pas toujours le cas. Jusqu'au 20e siècle, aucune loi autre que les lois criminelles ne protégeait les individus contre la discrimination. Les droits qui existaient s'appliquaient uniquement aux hommes qui étaient propriétaires terriens. Même si certains gains ont été faits au 19e siècle pour étendre des droits à d'autres groupes, de nombreuses personnes ont continué de subir de la discrimination en fonction de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur origine ethnique ou de leur langue.

Vers le milieu des années 1920, les femmes ont commencé à obtenir des droits politiques et juridiques, tant au fédéral qu'au provincial. Elles ont revendiqué leur indépendance et le droit d'accéder à des professions « non traditionnelles », et elles ont fini par obtenir gain de cause. Toutefois, pouvoir demeurait surtout aux mains des hommes blancs qui détenaient la puissance économique.

Promulguée en 1960, la *Déclaration canadienne des droits* a été la première loi fédérale portant droits de la personne.

D'autres composantes de la société canadienne étaient privées de nombreux droits. Les peuples des Premières Nations n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1960. Jusqu'en 1949, les Canadiens d'origine asiatique n'avaient pas le droit de voter. Ce n'est qu'en 1988 que les personnes ayant une déficience intellectuelle ont pu voter.

Jusqu'à tard au 20e siècle, l'égalité au travail, l'accès égal à un endroit où vivre et l'accès aux services publics ne faisaient pas partie du quotidien de nombreux Canadiens. Les lois contre la discrimination n'ont été établies que lentement. On a commencé à prendre davantage conscience de l'importance de viser l'égalité pour tous.

Dans les années 1930, de nouvelles lois touchant les conditions de travail rendirent illégale la discrimination fondée sur la race, la religion ou l'appartenance politique. Au fil des ans, diverses lois ont permis d'améliorer

## 3 Comment ça, nos suffrages ne comptent pas?



### Pour en savoir plus

Sur le site **Devenir électeurs** à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca), la section **Décompte des votes** du module « intermédiaire » t'en apprendra davantage sur les événements dont il est question ici. Clique sur les photos qui illustrent la chronologie pour savoir comment les lois influaient sur les droits.



### S'arrêter et réfléchir

Qu'est-ce que le mot « éthique » signifie pour toi? Que signifie « citoyenneté morale »?

---

---

Qu'est-ce que la moralité? Comment décrirais-tu tes valeurs morales?

---

---

## Pour en savoir plus



Explore le portail temporel de la Commission canadienne des droits de la personne à [chrc-ccdp.ca/historical-perspective/fr/timePortals/1900.asp](http://chrc-ccdp.ca/historical-perspective/fr/timePortals/1900.asp).

Visite le site Web Aux urnes d'Historica [www.historica.ca/voices/index.do](http://www.historica.ca/voices/index.do).

Visionne la capsule consacrée par **Historica** à Hart et Papineau sur le site [historicanada.ca/fr](http://historicanada.ca/fr), choisis «minutes du patrimoine» puis cherche les noms de ces deux personnages.

## Pour en savoir plus



Pour en savoir davantage sur la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et sur les droits de la personne, consulte la page [www.tigweb.org/themes/udhr60/](http://www.tigweb.org/themes/udhr60/) du site de TakingITGlobal.

Tu trouveras un complément d'information sur le site **Des jeunes pour les droits de l'Homme** à [fr.youthforhumanrights.org/what-are-human-rights/universal-declaration-of-human-rights/introduction.html](http://fr.youthforhumanrights.org/what-are-human-rights/universal-declaration-of-human-rights/introduction.html).

l'égalité pour les citoyens et les résidents du Canada. Néanmoins, il y a encore du travail à faire en matière d'éthique et de morale pour changer certaines attitudes marquées par les préjugés et la discrimination.

## ■ Les lois et déclarations qui protègent les droits de la personne

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* a été adoptée le 10 décembre 1948. Bien des gens la considèrent comme l'une des plus grandes réalisations des Nations Unies. La *Déclaration universelle des droits de l'homme* favorise l'élimination de la discrimination fondée sur la race, la couleur de la peau, le sexe, la langue, la religion ou l'appartenance politique. Elle reconnaît le fait que la question des droits de la personne est d'ordre international. Elle affirme le droit fondamental de chacun à l'accès à des soins de santé, à l'éducation et à un travail. La *Déclaration* a servi de modèle à de nombreux documents constitutionnels dans le monde, dont la *Charte canadienne des droits et libertés*.

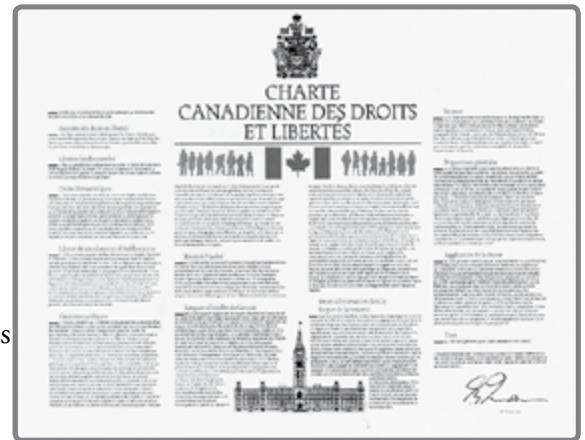
La *Charte canadienne des droits et libertés* est entrée en vigueur le 17 avril 1982. L'article 15 de la *Charte*, qui porte sur les droits à l'égalité, est entré en vigueur trois ans après.

La *Charte* se fonde sur le principe de primauté du droit et **enchâsse** (ou garantit) certains droits et libertés dans la Constitution canadienne. La *Charte* reconnaît:

- Les libertés fondamentales (comme la liberté d'expression ou d'association)
- Les droits démocratiques (comme le droit de vote)
- La liberté de circulation et d'établissement (comme le droit de vivre à l'endroit de son choix au Canada)
- Les garanties juridiques (comme le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne)
- Les droits à l'égalité
- Le patrimoine multiculturel des Canadiens
- Les langues officielles et le droit à l'éducation dans la langue de la minorité

De plus, les dispositions de l'article 25 garantissent les droits des peuples autochtones du Canada.

On peut dire que la *Charte* est, à certains égards, la loi la plus importante au Canada, car elle peut **invalidier** les dispositions (c'est-à-dire en annuler la validité) de toute autre loi qui seraient incompatibles avec elle. En plus de 20 ans, les tribunaux canadiens ont rendu plus de 300 décisions qui **invoquent** (ou font référence) à la *Charte* pour justifier le fait qu'on doit modifier certaines lois canadiennes.



La *Charte* a aussi eu un impact majeur sur la promotion et la protection des droits de la personne au Canada. Elle a renforcé les droits des communautés de langue officielle minoritaire et a contribué à la reconnaissance et au respect des droits des minorités et des groupes défavorisés. En matière de justice, la *Charte* a permis de clarifier les droits des personnes qui transgressent la loi.

La *Charte* est **enchâssée** dans la Constitution (elle en fait partie). Elle ne peut donc pas être changée par le gouvernement fédéral ou par un gouvernement provincial. Toute modification de la *Charte* ou d'une partie quelconque de la Constitution doit être approuvée par la Chambre des communes, le Sénat et deux tiers des provinces représentant plus de 50 % des Canadiens.

## ■ Les valeurs canadiennes garanties par la loi

Selon toi, à quel point est-ce important qu'on traite chaque personne de façon juste, équitable et respectueuse? Ces principes font partie des valeurs fondamentales de la société canadienne et de son système judiciaire.

Les décisions du gouvernement sont prises au moyen d'un système de lois et de règles. Notre système judiciaire est caractérisé par un **dualisme juridique**, c'est-à-dire qu'il s'appuie sur deux systèmes de droit : le droit civil, d'origine française, et la common law, d'origine anglaise. Quant aux principes de justice autochtones, ils influent aussi de plus en plus sur les processus législatifs et décisionnels.

Pourquoi le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux adoptent-ils des lois? Les **lois** canadiennes sont des règles écrites qui prescrivent aux citoyens des normes de vie en société. La police et les tribunaux veillent à l'application de ces lois. Les Canadiens ont des droits et des libertés qui sont garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés* et protégés par l'appareil judiciaire.

Le système de justice du Canada garantit à chacun l'application régulière de la loi. Notre système judiciaire est fondé sur la **présomption d'innocence** dans les affaires criminelles, ce qui veut dire que chacun est innocent jusqu'à preuve du contraire.

Le système juridique du Canada se fonde sur un héritage qui comprend la primauté du droit, la liberté prévue par la loi, les principes démocratiques et l'application régulière de la loi. L'**application régulière de la loi** est le principe selon lequel le gouvernement doit respecter toutes les garanties juridiques auxquelles a droit une personne en vertu de la loi.

Le concept de **primauté du droit** signifie que, au Canada, la loi s'applique à tous, y compris aux juges, aux politiciens et à la police. Nos lois ont pour objectifs de maintenir l'ordre dans la société, de fournir un moyen pacifique de régler les conflits et d'exprimer les valeurs et les croyances des Canadiens.

Extrait de *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Citoyenneté et immigration Canada, 2012: pp. 8-9. [www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/decouvrir.pdf](http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/decouvrir.pdf)



## Pour en savoir plus

Découvre l'avocat montréalais qui a rédigé la première version de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et obtenu qu'elle soit reconnue.

Visionne la capsule consacrée par Historica à John Humphrey sur le site [www.historicacanada.ca/fr](http://www.historicacanada.ca/fr), choisis « minutes de patrimoine » puis cherche le nom de l'avocat en question.

À propos de la *Charte canadienne des droits et libertés*, nous t'invitons à télécharger le guide (en anglais seulement) que le **John Humphrey Centre for Peace and Human Rights** a conçu pour les jeunes, [www.scribd.com/doc/131473658/Youth-Guide-to-the-Canadian-Charter-of-Rights-and-Freedoms](http://www.scribd.com/doc/131473658/Youth-Guide-to-the-Canadian-Charter-of-Rights-and-Freedoms).



Repasse en revue la chronologie qui se trouve dans la section **Questions de participation** du module « intermédiaire » du site **Devenir électeurs à buildingfuturevoters.ca**.

Quels liens peux-tu faire entre les événements mentionnés et le texte qui figure au verso des photos pivotantes de la section **Décompte des votes**?



Selon toi, de quelle façon les droits de la personne protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés* ont-ils influencé, avec le temps, les critères canadiens d'admissibilité au droit de vote?

---



---



---



---



---

### ■ Qui est protégé par les lois?

Avant que la *Charte canadienne des droits et libertés* ne fasse partie de la Constitution, certaines personnes estimaient que les lois criminelles protégeaient davantage les auteurs de crimes que les Canadiens honnêtes. La common law anglaise prévoyait effectivement certaines protections pour les personnes accusées de crimes.

Celles-ci avaient droit à une procédure équitable et à un procès impartial. Nos lois s'appuyaient sur l'**habeas corpus**, c'est-à-dire le droit d'une personne détenue à comparaître devant un juge pour qu'on évalue la validité de sa détention. Les lois accordaient aussi à tous le droit d'être en sûreté dans leur foyer, et nul ne pouvait y entrer sans que la police ait obtenu un mandat de perquisition.



Quelles questions ont soulevées ces lois dans la société canadienne de l'époque, selon toi? Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle étendu les garanties juridiques des citoyens?

---



---

Quels exemples peux-tu trouver des changements qu'a subis le concept de démocratie à travers le temps?

---



---

### ■ Le plus haut tribunal au pays

Créée en 1875, la Cour suprême n'a pas été immédiatement le plus haut tribunal du Canada. Jusqu'en 1949, c'est le Comité judiciaire du Conseil privé – une institution britannique – qui pouvait prononcer des arrêts définitifs et avait préséance sur toutes les cours coloniales.

À présent, le tribunal le plus élevé du pays est la Cour suprême du Canada. La Cour fédérale du Canada s'occupe des questions concernant le gouvernement fédéral. Dans la plupart des provinces, il y a une cour d'appel et une cour de première instance, qu'on appelle parfois Cour du Banc de la Reine ou Cour suprême.

## ■ Voter, ça compte


Un des privilèges de la citoyenneté canadienne est le droit de vote. Pour voter lors d'une élection fédérale ou d'un référendum fédéral, il faut être à la fois:


- Citoyen canadien
- Âgé d'au moins 18 ans le jour du vote
- Inscrit sur la liste électorale

Les listes électorales utilisées pendant les élections et les référendums fédéraux sont produites à partir du Registre national des électeurs par un organisme neutre du Parlement appelé Élections Canada. Il s'agit d'une base de données permanente sur les citoyens canadiens âgés d'au moins 18 ans qui ont le droit de voter lors d'un scrutin ou d'un référendum fédéral.

La loi canadienne prévoit le droit à un **vote secret**. Cela veut dire que personne ne peut vous regarder voter et que personne ne devrait regarder pour qui vous avez voté. Vous pouvez choisir de discuter de votre vote avec d'autres personnes, mais personne, y compris les membres de votre famille, votre employeur ou votre représentant syndical, n'a le droit d'insister pour que vous lui disiez pour qui vous avez voté.

Extrait de *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Citoyenneté et immigration Canada, 2012: pp. 8-9. [www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/decouvririr.pdf](http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/pub/decouvririr.pdf)

 **Crée une ligne du temps d'événements marquants. Choisis les cinq événements qui, selon toi, ont été les plus importants dans l'évolution des droits. Sur une ligne du temps « Liens de cause à effet », place ces cinq événements en ordre chronologique. À l'aide d'un texte ou d'un dessin, indique en quoi chaque événement a été important.**

 **Est-ce que les droits que nous avons actuellement permettent à tous, de façon juste et équitable, de s'engager ou de voter? Si tu pouvais changer quelque chose, qu'est-ce que ce serait?**

---

---

---

---



### S'arrêter et réfléchir

Penses-tu que la *Charte canadienne des droits et libertés* a un impact sur ta vie quotidienne? Si oui, lequel?

---

---

---

---

---

Selon toi, quel rôle la *Charte* a-t-elle joué dans l'évolution de la démocratie?

---

---

---

---

---




### S'arrêter et réfléchir

Comment les cinq événements que tu as retenus ont-ils aujourd'hui un impact sur toi?

---

---

---

---

### 3 Comment ça, nos suffrages ne comptent pas?



Fiche de l'élève 3-2

## ■ Vivre une élection

Peux-tu trouver un exemple de situation où quelqu'un t'a représenté? Et toi, as-tu déjà représenté quelqu'un? Si tu diriges un groupe ou si tu en es le porte-parole, tu représentes les membres de ce groupe. Par exemple, un camarade qui assiste à une rencontre d'école est le représentant de ta classe. La représentation fonctionne de manière très semblable dans le cas d'un gouvernement.



### S'arrêter et réfléchir

As-tu déjà participé à une prise de décisions fondée sur le choix de la majorité? Si oui, quand? Quelles autres méthodes as-tu utilisées pour prendre des décisions?

---

---

---

---

Le Canada est une **démocratie représentative** : les citoyens élisent des représentants qui formeront un gouvernement et prendront des décisions en leur nom.

Les **résidents** (les personnes qui vivent au Canada, qu'elles aient la citoyenneté canadienne ou non) jouissent d'une bonne partie des droits des citoyens canadiens. Toutefois, ceux qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ne peuvent pas voter lors des élections. Le système canadien de démocratie représentative est basé sur des **principes**

(d'importantes valeurs et idées) qui existent depuis des centaines d'années.

Certains croient que, dans les démocraties représentatives, voter est le geste le plus important qu'un citoyen peut faire pour s'engager politiquement. Dans ce système, tous les électeurs admissibles ont le droit de voter. Certains décident néanmoins de ne pas voter.

Il ne peut y avoir de démocratie sans la tenue d'élections libres et justes. Elles le sont quand chaque citoyen a droit à une voix (tous sont alors égaux). Ainsi, le droit de vote donne à chacun une même voix au chapitre. **Collectivement** (ou pris dans leur ensemble), les résultats d'élections envoient souvent un message aux politiciens, aux partis politiques et au public. Ils les renseignent sur les positions et points de vue soutenus par la majorité.

Le concept de décision fondée sur le choix de la majorité est un aspect important du processus électoral.

- Le parti politique qui détient le plus grand nombre de sièges forme le gouvernement.
- Les décisions relatives à l'adoption des lois sont prises au moyen de votes majoritaires.
- Nos représentants sont choisis au moyen de ce qu'on appelle souvent le **système majoritaire uninominal**. Autrement dit, les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, recueillent le plus grand nombre de votes – et ce, même s'ils obtiennent moins de 50 % du nombre total de votes.
- Certains pays recourent à d'autres mécanismes de prise de décisions

### Pour en savoir plus



Dans le module « intermédiaire » du site **Devenir électeurs** à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca), la section **Décompte des votes** t'en apprendra davantage sur le processus électoral et les procédures qui s'y rattachent.



fondées sur le choix de la majorité. Il est de plus en plus question des avantages qu'il y aurait à changer le système électoral canadien.

Ces autres systèmes sont la **représentation proportionnelle**, le **vote préférentiel**, le **vote unique transférable** et le **système mixte avec compensation proportionnelle**.

- La population est à peu près la même d'une **circonscription électorale** à l'autre. Le député élu est censé représenter la population de la circonscription et donner à chacun une même voix au chapitre. Cela n'est plus nécessairement le cas quand la taille de la circonscription diminue ou augmente.



Est-ce que le processus électoral est juste et équitable? À toi de juger. Selon toi, quels changements seraient susceptibles de rendre plus juste ou plus équitable le processus électoral que la classe s'apprête à suivre. Intéresse-toi à l'un des systèmes autres que le scrutin majoritaire uninominal. Indiques-en l'un des avantages et l'un des inconvénients.

---

---

---

---

voter agir représentation  
leadership voix des élèves

Un conseil des élèves peut avoir une réelle influence s'il se fixe un objectif précis. Il peut représenter les intérêts et les opinions des élèves. Leur conseil peut aussi assumer certaines tâches associées au pilotage d'un projet intéressant toute l'école, un projet de classe ou une activité de mobilisation.



Ton école fait-elle participer les élèves aux prises de décisions? Si oui, comment êtes-vous représentés? Quelles possibilités le mécanisme en place offre-t-il aux élèves de manifester leur leadership?

---

---

---

Décidez tous ensemble de la priorité et du fonctionnement de votre conseil.

---

---

---



### Saviez-vous que...

L'*Election Act*

(la « loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle établit l'ensemble des règles et procédures à suivre pour veiller à ce que les élections soient équitables et impartiales. Elections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*. Cet organisme doit aussi demeurer indépendant de tout parti politique ou gouvernement en exercice.

Les processus électoraux que vous utiliserez lors de la simulation reposent sur l'*Election Act*, autrement dit sur la législation qui encadre les élections en Alberta.



Quelles devraient être les responsabilités de votre conseil des élèves?

Réfléchis-y pendant la préparation de la simulation d'élection.

Fais la liste de tes réponses et compare-la à celles de tes camarades.

---

---

---

---

---

---

En Alberta, il faut répondre à certains critères pour avoir le droit de vote. Pour avoir le droit de voter à une élection provinciale, il faut:

1. Avoir la citoyenneté canadienne
2. Avoir au moins 18 ans
3. Résider habituellement en Alberta pendant au moins 6 mois avant le jour de l'élection

Les personnes coupables de manœuvres frauduleuses pendant une élection ne sont pas autorisées à voter. L'article 45 de l'*Election Act* précise qui ne peut voter.

### Saviez-vous que...



L'âge électoral le plus courant dans le monde est 18 ans. Toutefois, dans quelques pays, on peut voter plus tôt. Au Timor-Oriental, en Indonésie, en Corée du Nord, aux Seychelles et au Soudan, l'âge minimal pour voter aux élections nationales est 17 ans, alors qu'il est de 16 ans en Autriche, au Brésil, à Cuba et au Nicaragua. Les personnes âgées de 16 à 18 ans qui occupent un emploi peuvent voter en Bosnie, en Serbie et au Monténégro. Par contre, il faut avoir au moins 25 ans pour pouvoir voter en Ouzbékistan. En Italie, il faut aussi avoir au moins 25 ans pour pouvoir élire des représentants au Sénat.



Trouve les critères associés au droit de vote aux élections fédérales.

---

---

---

Quels seront vos critères d'admissibilité des électeurs?

---

---

---

---

Ton école est un peu comme une circonscription électorale, et ta classe comme un bureau de vote. Aux élections provinciales, chaque circonscription doit élire un représentant. Pour pouvoir voter, les électeurs admissibles doivent **s'inscrire**, c'est-à-dire s'identifier pour qu'on ajoute leur nom à la liste électorale. Le vote a lieu dans des bureaux de scrutin.



**Pourquoi, selon toi, est-il important que tous les électeurs soient inscrits?**

---

---

---

---

Pendant les élections, on discute habituellement de questions qui sont importantes pour les citoyens. Pendant votre élection, vous devrez discuter de questions qui sont importantes pour votre classe, votre école ou votre milieu. Il peut s'agir de questions liées directement à un projet auquel tu participes déjà.



**Selon vous, quelles questions seront soulevées pendant votre élection?**

---

---

---

---

**En quoi ces questions peuvent-elles différer d'une classe à l'autre, d'un groupe de personnes à l'autre ou d'un milieu à l'autre?**

---

---

---

---



## Passons à l'action

Pourquoi ne pas utiliser l'élection du conseil de classe pour faire avancer votre projet de classe? Quelles activités ou politiques sont importantes dans le cadre des campagnes électorales des candidats? Inspirez-vous des activités suivantes, qui peuvent varier d'un projet à l'autre.

- Mener des **activités de communication ou de-lobbying** auprès du député de la circonscription ou du gouvernement, afin de faire apporter certains changements (exposé, envoi d'une lettre, communication de résultats de recherche, invitation à venir en classe).
- **Réaliser le projet dans la classe ou dans l'école** (par exemple en organisant une campagne de sensibilisation dans l'école, des rencontres entre les élèves ou dans le cadre de groupes de travail, des réunions de mobilisation à l'heure du dîner).
- **Réaliser le projet dans la collectivité** (par exemple en préparant une soirée d'information communautaire, en tenant une conférence de presse, en diffusant un message d'intérêt public, en organisant une campagne ou une mini-conférence).

Encouragez les candidats à faire campagne sur la base des initiatives qu'ils prendront pour réaliser les objectifs de votre projet de classe.



## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

### Pourquoi devrions-nous nous mobiliser davantage?

Les rouages d'une société démocratique suscitent constamment des questions, des inquiétudes et des défis. La **session d'apprentissage 4** invite les élèves à étudier certaines questions relatives à la participation des citoyens, notamment l'âge de voter et la participation électorale. À l'issue de cette dernière session d'apprentissage, la question de fond sera posée aux élèves, **Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer?**



Les élèves acquerront, manifesteront ou appliqueront des compétences en:

- Appliquant des stratégies de **développement personnel** et d'**engagement citoyen** à l'étude des manières d'apporter sa contribution et de participer à l'exercice de la démocratie
- En faisant preuve de **créativité** afin de trouver des idées et des possibilités d'action
- S'habituant à **communiquer** verbalement, par écrit et à l'aide de supports visuels, et à s'engager dans des processus **collaboratifs**
- Suivant un processus de recherche structuré pour gérer l'information et mettre leurs idées en pratique



#### Matériel nécessaire

##### Fiches de l'élève

- 4-1: Pourquoi participer? (pp. 101-102)
- 4-2: Prendre un engagement (p. 103)

##### Organisateurs graphiques

- Schéma des liens de cause à effet (p. 132) ou tableau à deux (p. 122)



4 à 6 classes de 50 minutes



La **fiche d'information 4** (pp. 116-120) vous aidera à encadrer l'apprentissage des élèves.

engagement politique

participation

citoyenneté

mobilisation



#### Liens avec le programme

Les liens de la **session d'apprentissage 4** avec le programme d'études sociales sont indiqués à la **pages 151-152**.



#### Passons à l'action

La section **Évaluer notre impact (p. 141)** permettra aux élèves de prévoir et d'analyser l'impact et le résultat des activités menées, ainsi que l'efficacité de leur projet.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

### Pourquoi devrions-nous nous mobiliser davantage?



#### Liste de vérification

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
<b>L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:</b>			
Étudier les effets des politiques gouvernementales et de la législation sur les conditions socio-économiques (Études sociales 9.1.1; 9.1.2)			
Étudier comment les valeurs agissent sur le milieu et sur la participation citoyenne (Études sociales 9.1.3)			
Trouver des exemples de lois à caractère social ou économique et de mécanismes de protection des droits et responsabilités, et en préciser les effets (Études sociales 9.1.6.4)			
Trouver, comparer, structurer et résumer divers points de vue et perspectives provenant de sources variées (Études sociales 9.C.1.2; 9.C.1.3; 9.C.9.2)			
Gérer l'information afin de formuler des conclusions et de proposer des idées ou des solutions (Études sociales 9.C.4.3; 9.C.7.2; 9.C.7.4; 9.C.7.14; 9.C.7.16)			
Élaborer et énoncer une prise de position, l'appuyer avec des faits, des exemples et des opinions (Études sociales 9.C.4.4; 9.C.7.2)			
Exprimer des réflexions sur le développement d'opinions personnelles, puis les justifier (Études sociales 9.C.1.4; 9.C.7.1)			
Échanger des idées et poser des questions (Études sociales 9.C.8.3; 9.C.8.4; 9.C.8.5)			
Rechercher, comparer et analyser divers messages véhiculés dans les médias sur des sujets d'actualité et des enjeux politiques ou sociaux (Études sociales 9.C.9.3)			

Critères	Presque toujours	Parfois	Pas encore
<b>L'élève manifeste ses apprentissages en indiquant qu'il:</b>			
Collaborer et communiquer avec les autres afin d'étudier et de résoudre les problèmes liés à la problématique considérée (Études sociales 9.C.4.4; 9.C.8.1)			
Discuter et échanger des idées créatives et originales avec les autres (Études sociales 9.C.1.5; 9.C.8.4)			
Communiquer avec les autres afin d'émettre des opinions persuasives sur des problèmes liés à la problématique considérée (Études sociales 9.C.4.4; 9.C.8.1; 9.C.8.3; 9.C.8.2)			
Démontrer un engagement à assumer certains rôles et responsabilités dans le cadre d'événements ou de projets communautaires (Études sociales 9.C.4.1; 9.C.6.1)			
Collaborer et coopérer au sein d'un groupe (Études sociales 9.C.5.1; 9.C.5.2; 9.C.8.5)			



### Compétences en jeu

Cette session d'apprentissage est axée sur l'engagement et la participation à l'exercice de la démocratie. Encouragez les élèves à examiner comment la collaboration en classe stimule ou renforce les aptitudes à la vie démocratique. Relevez les stratégies de résolution de problèmes à travers lesquelles les élèves révèlent leur flexibilité et leur créativité. Donnez-leur des occasions de synthétiser et d'évaluer l'information recueillie, afin de tirer des conclusions et de proposer des solutions ou des modes d'action.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

### Pourquoi devrions-nous nous mobiliser davantage?



Quelle est la qualité de mon travail?

Niveau J'ai été capable...	Oui	Plutôt	Pas encore	Je le sais parce que
De contribuer au travail du groupe				
De fournir de l'information et des idées				
D'écouter les idées des autres				

Régularité J'ai été capable...	Le plus souvent	Parfois	Rarement	Je le sais parce que
D'échanger des idées et des opinions pertinentes avec les autres				
De mettre mes connaissances en pratique dans mon travail				
De réfléchir en profondeur à ce que j'ai appris				



## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

### Pourquoi devrions-nous nous mobiliser davantage?



#### Grille d'évaluation

Rendement \ Critères	4 Excellent	3 Bon	2 Passable	1 Limité	Non attesté
Évaluer l'impact des problématiques sur la qualité de vie, la citoyenneté et l'identité  (Études sociales 9.1.3)	Donne des exemples <b>significatifs et complets</b> de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie	Donne des exemples <b>précise et détaillée</b> de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie	Donne des exemples <b>générale et partielle</b> de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie	Donne des exemples <b>vagues et incomplets</b> de participation des citoyens à l'amélioration de la qualité de vie	Aucune note n'est accordée, le rendement ne pouvant être suffisamment mis en évidence
En faisant preuve d' <b>esprit critique</b> , évaluer comment les lois de portée sociale ou économique protègent les droits et les responsabilités dans une démocratie  (Études sociales 9.1.6.4)	Décrit de façon <b>précise et complète</b> les responsabilités et les droits associés aux lois à portée sociale et économique	Décrit de façon <b>détaillée</b> les responsabilités et les droits associés aux lois à portée sociale et économique	Décrit de façon <b>générale et partielle</b> les responsabilités et les droits associés aux lois à portée sociale et économique	Décrit de façon <b>vague et incomplète</b> les responsabilités et les droits associés aux lois à portée sociale et économique	
<b>Collaborer et coopérer</b> au sein d'un groupe  (Études sociales 9.C.5.1; 9.C.5.2)	Apporte une contribution <b>efficace</b> au travail du groupe et se comporte <b>constamment</b> de façon appropriée en groupe	Apporte une contribution <b>compétente</b> au travail du groupe et se comporte <b>fréquemment</b> de façon appropriée en groupe	Apporte une contribution <b>acceptable</b> au travail du groupe et se comporte <b>parfois</b> de façon appropriée en groupe	Apporte une contribution <b>limitée</b> au travail du groupe et se comporte <b>rarement</b> de façon appropriée en groupe	
Exprimer des réflexions sur son <b>développement personnel</b> et sur la formulation d'opinions et de points de vue, puis les étayer et les évaluer  (Études sociales 9.C.1.4; 9.C.7.1)	Émet des réflexions <b>approfondies</b> sur le travail individuel et collectif	Émet des réflexions <b>réfléchies</b> sur le travail individuel et collectif	Émet des réflexions <b>partielles</b> sur le travail individuel et collectif	Émet des réflexions <b>brouillonnes</b> sur le travail individuel et collectif	

## Recours aux TIC



Laissez les élèves passer en revue la section **Questions de participation** du module « intermédiaire » du site *Devenir électeurs* à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca).

La page Web correspondante permet de télécharger les fiches de l'élève et les organisateurs graphiques associés à la présente session d'apprentissage.

La saisie des données peut se faire directement à l'ordinateur, suivie de l'enregistrement du matériel pédagogique en question.

Si vous disposez d'un tableau interactif, affichez la page en question; sinon, laissez les élèves, seuls ou en petits groupes, découvrir les récits, les images et les informations qu'elle contient. Encouragez les élèves à répondre aux questions, soit individuellement, soit dans le cadre d'une discussion en classe ou d'une réflexion menée dans un petit groupe.

La section **Questions de participation** du module « intermédiaire » du site *Devenir électeur* contient des vidéos produites par Elections Alberta lors des élections provinciales de 2012 et de 2015.

## Différenciation



Si la recherche des stratégies pouvant contribuer à accroître le taux de participation électorale se fait individuellement, proposez aux élèves d'utiliser des fiches; des feuilles de grand format (affiches) conviendront mieux si la recherche se fait à plusieurs.

Les fiches seront incorporées aux murs de graffiti; les affiches seront placées en évidence dans la classe.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

### Pourquoi devrions-nous nous mobiliser davantage?

#### Activités d'apprentissage

##### ① Pourquoi participer?

Qu'il s'agisse d'une année d'élections ou non, la question de la participation électorale est toujours d'actualité. En se demandant si voter devrait devenir obligatoire ou demeurer un choix, les élèves auront l'occasion de faire une analyse critique du rôle central que joue le processus électoral dans une démocratie.

- Demandez aux élèves de chercher, dans des imprimés ou des sources d'information en ligne, des exemples d'enjeux concernant la participation à la vie démocratique. Combien de ces enjeux se rapportent effectivement à l'exercice du droit de vote et aux élections? Faites visionner par l'ensemble de la classe les annonces produites par Elections Alberta à l'approche de la dernière élection provinciale. Demandez aux élèves de trouver les enjeux sur lesquels, selon eux, portaient ces annonces. Distribuez aux élèves la fiche **4-1: Pourquoi participer? (pp. 101-102)**. Demandez-leur de se mettre deux par deux et de classer les raisons habituelles pour lesquelles les gens votent ou ne votent pas. Comparez ensuite les réponses des différentes équipes et discutez-en.
- Invitez les élèves à réfléchir – individuellement, en petits groupes ou tous ensemble – aux stratégies qui permettraient d'accroître la participation aux élections. Insistez sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'exercer son droit de vote, mais aussi de s'intéresser au déroulement et aux résultats des élections. Les élèves réfléchiront également à ce qui permettrait de changer le « visage » de la démocratie au Canada. (*Voici des suggestions que formulent souvent les élèves : abaisser l'âge électoral; rendre le vote obligatoire; éduquer les nouveaux électeurs; offrir la possibilité de voter en ligne; encourager les gens à parler de politique et d'élections en famille; tenir des élections à dates fixes pour s'assurer que chacun dispose de la même information sur la prochaine élection; amener candidats et partis politiques à discuter des questions qui sont importantes pour les jeunes; changer les règles sur le financement des campagnes électorales.*)
- Demandez aux élèves de choisir une ou deux des stratégies qui leur semblent les plus efficaces. Proposez-leur d'analyser tous ensemble les conséquences de ces stratégies. Utilisez un organisateur graphique, par exemple le **schéma des liens de cause à effet (p. 132)** ou le **tableau à deux colonnes (p. 122)**. Examinez les causes et les effets des stratégies, ou leurs avantages et inconvénients.

*Le vote en ligne : est-ce efficace?*

Avantages	Inconvénients
<i>-manière de voter facile et pratique</i>	<i>-sécurité et confidentialité parfois difficiles à garantir</i>
<i>-à la faveur des personnes habituées à Internet</i>	<i>-coûts supplémentaires (puisque les modes de scrutin traditionnels demeureront en place de toute façon)</i>

- Lancez la discussion sur certains des enjeux actuels associés à la réforme électorale et demandez aux élèves de formuler ensemble leurs positions. Voici des exemples de positions. Mentionnez-en quelques-uns
  - Tous les Canadiens devraient être obligés de voter.
  - On devrait avoir la possibilité de voter par Internet.
  - Pour que les « règles du jeu » soient plus équitables, tous les candidats devraient dépenser à peu près le même montant pendant leur campagne.
  - Les gouvernements de toutes les provinces et territoires, ainsi que le gouvernement fédéral, devraient être obligés de tenir des élections à dates fixes.
  - On devrait abaisser l'âge électoral prévu par la loi.
- Suivant l'intérêt des élèves, décidez d'un enjeu à débattre en classe. Demandez aux élèves de se pencher – individuellement ou deux par deux – sur les avantages et les difficultés que présente l'enjeu en question.
- Dites-leur d'utiliser le résultat de recherches antérieures, des sites Web pertinents, le matériel pédagogique disponible en classe, etc. pour analyser les positions que suscite l'enjeu retenu.
 

Pour la rédaction des **notes de recherche**, préconisez des fiches de grand format. L'enjeu et les positions qu'il suscite seront inscrits au recto de la fiche. Le verso servira à indiquer les sources et à donner des exemples.
- Prévoyez un **débat en U** autour de l'enjeu choisi. Demandez aux élèves de repérer les termes caractéristiques de l'enjeu et des positions qu'il suscite, puis d'en donner la définition. Entendez-vous avec les élèves sur la structure du débat et sur le mode d'évaluation.
 

Vous pouvez par exemple demander aux élèves de préparer des énoncés justifiant telle ou telle prise de position. Vous pouvez aussi les répartir en un groupe « pour » et un groupe « contre »; chaque groupe ne préparera que les énoncés qui le concernent.

Une autre formule consiste pour les élèves à inscrire leurs positions au recto des fiches; le verso sera réservé aux résultats des recherches et aux points à discuter. Pendant le débat, dites aux élèves de plier un coin de la fiche chaque fois qu'ils prennent la parole. Vous pourrez demander que chacun ait plié deux coins avant que quiconque ne prenne la parole une troisième ou une quatrième fois.

En ce qui concerne l'évaluation, elle peut reposer sur les documents invoqués pour justifier telle ou telle position (images, annonces publicitaires, statistiques ou éléments visuels). Vous pouvez demander aux élèves de présenter leurs notes de recherche pour prouver qu'ils se sont préparés au débat.
- Faites le rapprochement entre le degré de participation des élèves au débat et les raisons pour lesquelles les gens choisissent de voter ou de ne pas voter. Les différentes attitudes se ressemblent-elles? Quel impact le choix de participer ou non a-t-il sur la qualité de vie?



## Saviez-vous que...

La Constitution canadienne exige que les élections provinciales se tiennent au moins une fois tous les cinq ans, mais elles ont habituellement lieu à peu près tous les quatre ans.

En Alberta, le projet de loi 21 (l'*Election Amendment Act* de 2011) a imposé une période fixe de trois mois pendant laquelle doivent se tenir les élections provinciales prévues tous les quatre ans. Dans certaines provinces, comme la Colombie-Britannique, les dates des élections sont fixées plus précisément.

Le scrutin terminé, le directeur général des élections produit un rapport. On y trouve indiqués les résultats officiels et le taux de participation. Ces rapports sont publiés (en anglais seulement) sur le site d'Elections Alberta à [elections.ab.ca/reports/](http://elections.ab.ca/reports/).

Leurs auteurs exposent les préoccupations que suscite le processus électoral en vigueur (identité des électeurs, vote en ligne, accès aux bureaux de scrutin).



## Différenciation

En guise d'activité complémentaire facultative, vous pourriez demander aux élèves de rédiger des notes de recherche sur une question d'actualité ou d'intérêt local liée à la participation politique et au processus électoral.

## Recours aux TIC



Demandez aux élèves de revoir la section **Questions de participation** du module « intermédiaire » du site *Devenir électeurs*. On y trouve de l'information sur les questions liées au processus électoral (vote obligatoire, vote par Internet, âge de voter, etc.). Les élèves peuvent en prendre connaissance tous ensemble, en équipes de deux, par petits groupes ou individuellement.

## Place à la communication



Communiquez avec Elections Alberta pour inviter un directeur de scrutin à assister au débat en classe.

## Évaluer et réfléchir



Proposez aux élèves de réfléchir à une question comme la suivante:

- Qu'est-ce qui m'incite à m'engager?

Évaluez la contribution de chaque élève au débat au moyen d'une liste de vérification semblable à celle qui suit:

L'élève manifeste-t-il sa capacité à...	Oui	Presque	Pas encore
Communiquer son point de vue de façon persuasiver?			
Justifier son point de vue à l'aide d'arguments et d'exemples?			



## Place à la communication

Le **débat en U** est un mode de débat informel qui permet aux élèves d'examiner de multiples points de vue et perspectives, d'analyser les arguments associés à des points de vue différents et de présenter leurs propres opinions et arguments.

Pour les besoins du débat, on dispose les bureaux en un demi-cercle ouvert (en fer à cheval). Les élèves situés d'un côté du demi-cercle ont la tâche de défendre un aspect de la question en présentant une affirmation qu'ils auront préparée, avec les arguments correspondants. Les élèves de l'autre côté du demi-cercle défendent la position contraire.

Les élèves peuvent défendre leur position tour à tour en présentant sommairement les faits recueillis. Lorsque tous ont présenté leurs positions et leurs arguments, on peut passer aux questions et aux échanges.

L'évaluation des élèves peut porter aussi bien sur leur recherche et leur présentation, que sur leur participation au volet « questions et échanges » du débat.

Le débat peut se dérouler de diverses façons. On peut offrir aux élèves de choisir le camp qu'ils souhaitent représenter et défendre en s'asseyant du côté du demi-cercle correspondant. On peut aussi leur demander de faire d'abord des recherches pour trouver des arguments sur les divers aspects de la question, puis leur assigner un camp le jour du débat.

On peut encore demander aux élèves de présenter leur position en se tenant debout en demi-cercle. Au fur et à mesure qu'ils expriment leur opinion, les autres peuvent se déplacer à l'intérieur du demi-cercle si les arguments présentés ont changé leur point de vue.

À l'issue du débat, demandez à ceux qui ne se sont pas exprimés d'expliquer leur décision. Pourquoi ont-ils choisi la non-participation plutôt que la participation?

positions  
**débat** participation  
 en jeu

## 2 Envisager des actions à entreprendre

Le fait de revenir sur les concepts associés à la démocratie renforce et montre de nouveau l'importance d'une participation éclairée. Nourrir un engagement à participer au processus démocratique est un point de départ déterminant au moment d'envisager une participation au processus électoral.

- Demandez à l'ensemble de la classe d'émettre des idées sur ce qui nous fait dire que telle ou telle personne est ou **semble être** un citoyen idéal, actif et engagé.
- Demandez aux élèves de travailler en petits groupes pour créer une campagne publicitaire qu'ils mèneront à l'école et qui portera sur la question : « **Qu'est-ce qu'un citoyen idéal, actif et engagé?** » Une telle campagne peut être menée sous différentes formes:
  - Blogue
  - Twitter ou Instagram
  - Présentation PowerPoint
  - Discours qui seront prononcés pendant un événement scolaire ou communautaire
  - Vidéos
- Distribuez aux élèves la fiche **4-2: Prendre un engagement (p. 103)**. Définissez avec la classe la forme ou les critères des campagnes publicitaires que vont préparer les élèves. Dressez la liste des éléments qu'elles devront inclure (sens attachés au mot « citoyenneté », caractéristiques du citoyen idéal, stratégies visant à accroître la participation des citoyens...). Le produit créé par les élèves pour leur campagne devra comprendre des éléments visuels et du texte. Pour ce projet, les élèves devront élaborer un plan comprenant l'information suivante:
  - L'objectif de leur campagne et la forme qu'elle prendra
  - Les tâches des membres du groupe et l'échéancier
  - Les responsabilités de chacun au sein du groupe

Chaque membre sera clairement responsable de la création d'un produit qui s'inscrira dans l'œuvre collective du groupe.

Les élèves peuvent aussi créer une affiche, un collage, un scénarimage ou un essai photographique répondant à la question « **Devrait-on changer nos droits actuels?** »

- Demandez aux élèves de retourner à leurs murs de graffitis et d'y ajouter différents points de vue sur les voies démocratiques permettant de remédier aux injustices.
- Demandez aux élèves de réfléchir à la manière dont ils peuvent s'engager à participer au processus électoral. Ils pourraient par exemple créer une « carte d'engagement » à partir de fiches vierges que vous leur fournirez.



## Différenciation

Demandez aux élèves de réfléchir à la manière dont ils peuvent s'engager à participer au processus électoral. Ils pourraient par exemple créer une « carte d'engagement » à partir de fiches vierges que vous leur fournirez:

- Une **affiche** présentant un message **personnel** au moyen d'éléments visuels et textuels. Chacun devra réaliser lui-même son affiche.
- Un **collage** créé à partir de sources variées. Un collage peut comprendre des extraits de sources médiatiques, des photos, des illustrations, des dessins, des citations ou des extraits de livres. Il peut aussi inclure des objets que les élèves fabriqueront eux-mêmes, ainsi que des objets en trois dimensions (pour un collage « en relief »).
- Un **scénarimage**, c'est-à-dire une série de cadres avec des dessins, des croquis et du texte. Les scénarimages servent à présenter une séquence d'idées ou d'événements. Le tout prend habituellement la forme de cases, comme dans une bande dessinée.
- Un **essai photographique**, c'est-à-dire une série de photos présentées de façon à raconter une histoire ou à susciter une émotion. Chaque photo peut s'accompagner d'une explication, d'un extrait de livre, d'une citation ou encore de simples mots ou expressions appropriés. On peut encourager les élèves qui optent pour l'essai photographique à prendre eux-mêmes des photos numériques pour créer leur travail en version électronique; ils peuvent aussi le concevoir en découpant et en assemblant des photos provenant de sources diverses.

## Recours aux TIC



Dites aux élèves d'utiliser la fonction My Story de Snapchat pour créer leur propre histoire à l'aide de photos et de séquences vidéo. Ils choisiront eux-mêmes comment la diffuser, et auprès de qui.

## Place à la communication



On peut offrir aux élèves diverses options pour présenter leur travail.

Les exposés en petits groupes constituent un cadre d'amélioration des compétences moins intimidant.

- Les élèves peuvent échanger à deux. Demandez aux membres de chaque équipe de deux de formuler les questions qu'ils se poseront mutuellement.
- Les élèves peuvent présenter leur travail à un petit groupe, en fournissant tour à tour des opinions et des faits.
- Les élèves peuvent d'abord présenter leur exposé à leur partenaire ou à un petit groupe, puis le présenter à toute la classe.

Demandez aux élèves de prendre des photos de leurs murs de graffitis. Vous pourriez ensuite les utiliser en vous inspirant d'une ou de plusieurs des suggestions suivantes:

- Publiez les photos sur le site Web de la classe ou de l'école
  - Faites parvenir les photos aux rédacteurs des journaux et des bulletins d'information locaux ou municipaux, accompagnés des réflexions des élèves concernant la démocratie
- Invitez les parents, des membres de la communauté voire un directeur de scrutin à venir en classe discuter d'identité, de participation politique et de démocratie avec vos élèves



## Évaluer et réfléchir

Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à l'importance de la participation sociale et politique dans leur milieu.

Les travaux créés par les élèves pendant cette session d'apprentissage permettent d'évaluer ce qu'ils comprennent du concept de participation sociale et politique, mais aussi de leurs propres responsabilités en tant que citoyens. Il convient d'évaluer de façon individuelle l'apprentissage et la compréhension des élèves. L'évaluation devrait porter sur le rendement individuel de l'élève, se fonder sur de multiples façons de démontrer son apprentissage et faire appel aux critères de la **grille d'évaluation (p. 93)**:

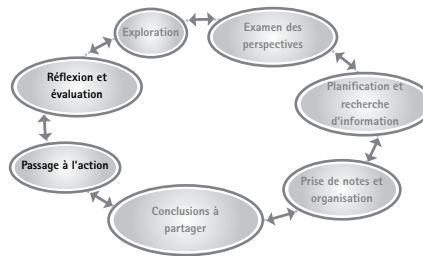
- Pour évaluer la capacité des élèves à analyser les causes et les effets, ou encore les conséquences de telle ou telle action, utilisez leurs **schémas des liens de cause à effet**, leurs **tableaux à deux colonnes** et ce qu'ils ont produit dans le cadre de la campagne publicitaire.
- En ce qui concerne les compétences associées aux processus et au travail en groupe, servez-vous de ce que vous aurez observé pendant les activités d'apprentissage.

participation  
commitment  
engagement



## Passons à l'action

Donnez du temps aux élèves pour poursuivre leur projet de classe. Les élèves qui ont terminé leur projet peuvent réfléchir à l'impact qu'auront leurs actions selon eux. Les élèves dont le projet est en cours devraient se demander s'ils travaillent efficacement.



Invitez les élèves à réfléchir aux questions suivantes et à échanger entre eux:

- Qu'est-ce qui nous a le plus inspirés jusqu'à maintenant dans notre projet?
- Avec qui avons-nous établi des liens? Quels sont les différents points de vue qui ont changé ou influencé notre travail sur le projet?
- Qu'avons-nous le mieux réussi dans notre projet? Qu'est-ce qui explique notre succès? Quels obstacles ou difficultés avons-nous dû surmonter?

Utilisez la fiche **Évaluer notre impact** (p. 141) pour aider les élèves à évaluer leur travail et à en analyser le fruit. Selon le type de projet et l'ampleur du travail accompli, vous pouvez demander aux élèves de remplir toute la fiche ou une partie seulement.







## 4 Pourquoi devrions-nous nous mobiliser davantage?

### ■ Pourquoi participer?

Les sociétés démocratiques reposent sur la conviction que tous les citoyens peuvent se prononcer sur les décisions concernant les façons de vivre et de travailler ensemble. Néanmoins, chaque citoyen peut avoir sa propre idée de la manière et du moment de s'engager politiquement.



Selon toi, pourquoi certaines personnes choisissent-elles de voter ou de ne pas voter? Examine les raisons ci-dessous et classe-les par ordre de fréquence, en commençant par celles qui te semblent les plus courantes. Compare ton classement à celui de deux de tes camarades.

Ordre	Raisons souvent données pour voter	Ordre	Raisons souvent données pour ne pas voter
	Pour exercer son droit (nous vivons en démocratie et nous avons le droit de voter : pourquoi ne pas l'exercer?)		N'a pas le temps
	Par devoir (bien des gens pensent qu'ils sont tenus, en tant que citoyens, de participer aux élections)		A oublié
	Pour soutenir un candidat ou un parti politique en particulier		Doit travailler
	Pour se prononcer (pour influencer la façon dont on fait les choses)		N'aime aucun des candidats
	Pour changer les choses, faire une différence		Ne sait pas pour qui voter
	Parce que le système ne peut pas fonctionner si personne ne vote		Est à l'extérieur de la ville
			Ne s'intéresse pas à la question
			Ne pense pas que c'est important
			Ne sait ni quand ni où voter

# Ces jeunes Albertains qu'on encourage à voter un jour

Fletcher Kent Global News

15 octobre 2015

Les jeunes élèves ne sont pas encore en âge de voter, mais on s'efforce de les y préparer.

À Edmonton, les élèves de neuvième année de l'école secondaire Sir John Thompson se livrent à des simulations d'élection dans le cadre d'une campagne nationale visant à rendre le processus électoral familier aux jeunes Canadiens.

Joseph Filiplic, enseignant, dit que cela finira bien par jouer sur le taux de participation des jeunes électeurs.

« Plus on leur explique tôt comment ça fonctionne, plus il y a de chances qu'ils voteront effectivement par la suite. Quand ils atteindront l'âge de voter, ce sera devenu une habitude. »

Des jeunes participants de 13 ou 14 ans disent que les enjeux les intéressent, de même que les débats qu'ils suscitent.

Mateo Skeljo dit que, depuis quelque temps, les conversations ne sont plus les mêmes à table. Ses parents ont des discussions animées à caractère politique. Désormais, il y prend part. « C'est amusant de s'accrocher », dit-il.

Skeljo ajoute qu'il votera quand il en aura l'occasion. Beaucoup de ses camarades disent qu'ils en feront autant.

Mais certains gestes des élèves de neuvième année sont déjà lourds de conséquences. Les parents d'Hazel Diamono-Mensah ont obtenu la citoyenneté canadienne récemment. Jusqu'ici, ils ne votaient pas; ils ne pensaient pas voter non plus lors de l'élection fédérale de cette année.

Hazel leur a expliqué combien c'était important. Résultat : ses deux parents lui ont promis qu'ils iraient déposer leur bulletin lundi. La jeune fille de 14 ans est « toute contente : même si moi je ne peux pas encore voter, mes parents le peuvent, et ils ont donc la possibilité de rendre le Canada meilleur. »

Kent, Fletcher. « Push is on to get young Alberta voters to the polls », Global News, 15 octobre 2015 <http://globalnews.ca/news/2276974/push-is-on-to-get-young-alberta-voters-to-the-polls/>

## Pour en savoir plus



Sur le site **Devenir électeurs** à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca), la section **Questions de participation** du module « intermédiaire » t'en apprendra davantage sur l'âge auquel il est possible de voter.



## S'arrêter et réfléchir

Penses-tu qu'il faut voter pour être considéré comme un citoyen actif et engagé? Si oui, pourquoi? Ou sinon, pourquoi?

---

---

---

---

---

Quelles sont les autres manières d'être un citoyen actif et engagé?

---

---

---

---

---



## ■ Prendre un engagement



### Monter une campagne

Qu'est-ce qui compte le plus quand on s'engage en tant que citoyens? De quelle manière peux-tu les amener à participer? Monte une campagne publicitaire autour de la question suivante : « Qu'est-ce qu'un citoyen actif et engagé? »

Sur quoi devra porter la campagne? Les différentes significations du mot « citoyenneté »? Les caractéristiques du citoyen idéal? Les stratégies susceptibles d'accroître la participation citoyenne? Tout cela à la fois? Prévois des éléments visuels et de l'information par écrit.

**Un plan s'impose. Vous travaillez à plusieurs? Assurez-vous que chaque membre de l'équipe est responsable d'une tâche.**

Produits à créer	Utilité de chaque produit	Tâches à effectuer	Personne responsable et date d'achèvement

## 4 Pourquoi devrions-nous nous mobiliser davantage?

### Des idées pour promouvoir l'esprit citoyen

- Créer un blogue dont les premières entrées seront une invitation à voter et à participer
- Lancer une campagne sur Twitter ou Instagram
- Préparer une présentation PowerPoint qui sera mise en ligne
- Écrire un discours en vue d'un événement scolaire ou communautaire
- Monter une vidéo
- S'inspirer de la section **Questions de participation** du module « intermédiaire » du site **Devenir électeurs** à [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca)
- Créer une carte « **Moi, je vote!** » qui incite les gens à s'engager



---

# Fiches d'information

## Pour en savoir plus

Une partie de l'information ci-contre est tirée du document intitulé *La Législature de l'Alberta: Guide du citoyen* (7<sup>e</sup> édition), qu'on peut consulter à l'adresse [www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf](http://www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf).

Bien que rédigé en 2003, l'article « Teaching Democracy: What Schools Need to Do » de Joseph Kahne et Joel Westheimer énonce d'intéressantes perspectives sur la manière d'inculquer les principes démocratiques. Cet article se trouve dans Internet.

On pourra également consulter (en anglais seulement) le module en ligne consacré par l'Athabasca Université à la démocratie parlementaire à [www.athabascau.ca/govn/parliamentary\\_democracy/introduction/options.html](http://www.athabascau.ca/govn/parliamentary_democracy/introduction/options.html).

## Recours aux TIC

Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à [buildingfuturevoters.ca](http://buildingfuturevoters.ca) contient des hyperliens et informations supplémentaires.

# FICHE D'INFORMATION 1

## Vue d'ensemble du gouvernement

On utilise couramment le terme « gouvernement » pour désigner tout ce qui concerne le fait d'adopter et d'appliquer les lois, de prélever des impôts et de fournir des services publics. Or, dans le système parlementaire canadien, ce mot a un sens très précis.

Le gouvernement, c'est le groupe des élus que soutient la majorité des représentants siégeant au Parlement ou à l'assemblée législative de la province considérée. Le gouvernement a pour tâche de faire adopter des lois et de gérer les ministères qui assurent les programmes et les services qu'impliquent ces lois.

Le Parlement à deux chambres (système **bicaméral**) qui forme la base de notre gouvernement fédéral nous vient de la Grande-Bretagne. C'est au 14<sup>e</sup> siècle que le Parlement britannique a pris sa forme actuelle : une Chambre des communes (aux membres élus) et une Chambre des lords, dont les membres sont nommés. C'est l'équivalent, au Canada, de la Chambre des communes et du Sénat.

Le fait de tenir des élections où des citoyens ordinaires élisent leurs représentants au Parlement constitue aussi un héritage britannique. En Grande-Bretagne, c'est dès le 13<sup>e</sup> siècle qu'on a fait appel aux chefs des villages pour former le Parlement; cependant, le droit de vote n'a été étendu à la classe moyenne et à la classe ouvrière qu'au 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle. Les femmes, elles, ont dû attendre le courant du 20<sup>e</sup> siècle.

L'équivalent provincial du Parlement est l'Assemblée législative. En Alberta, le pouvoir législatif se compose d'une chambre (système **unicaméral**) – l'**Assemblée législative** – et du lieutenant-gouverneur. Comme dans le système fédéral, le premier ministre et le Cabinet sont issus du même parti politique, à savoir celui qui compte le plus grand nombre de députés à l'Assemblée.

### ● La démocratie responsable

Au Canada, notre système de gouvernement est basé sur le principe britannique de gouvernement responsable. Cela signifie que, pour continuer à gouverner, le Cabinet doit avoir le soutien de la majorité de l'assemblée élue. On établit ainsi un système dans lequel le gouvernement est **responsable** devant l'assemblée, c'est-à-dire qu'il doit lui rendre des comptes.

Le principe de gouvernement responsable, qui fait partie intégrante du système canadien depuis 1867, nous vient de la Grande-Bretagne. C'est là que ce principe a d'abord été appliqué: en 1742, Sir Robert Walpole, le premier des premiers ministres britanniques, démissionna quand la Chambre des communes rejeta deux de ses principales politiques et que son gouvernement perdit le vote de défiance qui suivit.

L'expression « **gouvernement responsable** » s'applique généralement à un gouvernement qui a des responsabilités vis-à-vis du peuple. Au Canada, elle désigne une autorité exécutive qui, pour gouverner, a besoin du soutien d'une assemblée élue.

En Alberta, l'autorité exécutive est constituée du premier ministre et du **Cabinet**. Le premier ministre est le chef du parti politique qui a le plus grand nombre de représentants élus à l'Assemblée législative. Le premier ministre nomme les membres du Cabinet, qu'il choisit parmi les députés, c'est-à-dire les **membres élus de l'Assemblée législative**. C'est au pouvoir exécutif qu'il incombe de proposer des lois, de les faire adopter et de les faire appliquer.

Si un parti politique détient plus de la moitié des sièges à l'Assemblée, c'est qu'il est soutenu par une majorité de députés (ou qu'il détient une majorité). Dans un tel cas, le gouvernement formé est appelé **gouvernement majoritaire**. Dans le système parlementaire albertain, les gouvernements majoritaires sont généralement stables, car le vote sur les principales initiatives du gouvernement (comme les projets de loi et les budgets) tend à respecter la ligne du parti. La défaite d'une importante initiative du gouvernement entraînerait la chute de celui-ci. Par conséquent, le gouvernement doit généralement compter sur l'unité du parti pour se maintenir au pouvoir. C'est pourquoi la discipline de parti – selon laquelle les députés d'un même parti soutiennent les politiques de celui-ci à l'Assemblée – s'est imposée comme une tradition du régime parlementaire.

Le gouvernement est dit **minoritaire** si le parti au pouvoir possède moins de la moitié des sièges à l'Assemblée. Il peut lui arriver cependant de détenir la majorité s'il obtient suffisamment d'appuis de la part de membres des partis de l'opposition. Le rejet d'une politique ou d'une loi importante peut donner lieu à un **vote de défiance**. Si le résultat de ce vote n'est pas en sa faveur, le gouvernement doit démissionner et déclencher une élection. Les gouvernements minoritaires doivent donc consentir à des compromis avec les membres des autres partis : il arrive que leurs projets de loi et leurs priorités en matière de dépenses résultent d'un consensus entre les différents partis. Cela signifie que les membres de l'opposition exercent généralement sur les affaires de l'État une influence plus grande dans un gouvernement minoritaire que dans un gouvernement majoritaire.

### ● La démocratie directe

La **démocratie directe** est un système de gouvernement où les électeurs peuvent eux-mêmes annuler, modifier ou adopter des politiques ou des lois au moyen de référendums exécutoires. La Suisse est un bon exemple de pays où l'on a recours à la démocratie directe pour établir les lois et les politiques. Les électeurs suisses peuvent, par pétition ou référendum, contester une loi ou une politique. Le résultat du vote référendaire oblige le gouvernement à se conformer à la volonté des électeurs.



## Pour en savoir plus

On peut consulter une histoire détaillée de l'évolution du droit de vote sur le site Web d'Élections Canada [www.elections.ca](http://www.elections.ca).

Sur le site Web des Archives de Radio-Canada, on trouve, à l'adresse <http://archives.radio-canada.ca/politique/elections/dossiers/1443/>, une série de documents vidéo et d'articles intitulée « Le vote au Canada, droit ou privilège? ».

Le site Web **Aux Urnes** d'Historica à l'adresse [www.histori.ca/voices/index.do](http://www.histori.ca/voices/index.do), présente certains points de vue sur le droit de vote et la citoyenneté, notamment la perspective historique et celle des jeunes.

## FICHE D'INFORMATION 2

### Recours aux TIC

Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à [buildingfuturevoters.ca](http://buildingfuturevoters.ca) contient des hyperliens et informations supplémentaires.

### Saviez-vous que...

L'*Election Act* (la « loi électorale ») est la principale loi qui encadre la tenue des élections en Alberta. Elle établit l'ensemble des règles et procédures à suivre pour veiller à ce que les élections soient équitables et impartiales. Elections Alberta doit s'assurer qu'on respecte l'*Election Act*.

Cet organisme doit aussi demeurer indépendant de tout parti politique ou gouvernement au pouvoir.

On peut consulter l'*Election Act* et d'autres lois connexes sur le site Web d'Elections Alberta, à l'adresse [www.elections.ab.ca/resources/legislation/election-act/](http://www.elections.ab.ca/resources/legislation/election-act/) (en anglais seulement).

### Les aspects économiques du processus électoral

Au Canada, les élections fédérales et provinciales font l'objet de lois qui régissent, à divers degrés, les dépenses des candidats et des partis politiques ainsi que les contributions qu'ils reçoivent, avant, pendant ou après les campagnes électorales. Les outils de réglementation des contributions politiques prévoient des mesures telles que la production de rapports où figurent le nom des donateurs, le montant des contributions ainsi que le montant et la nature des dépenses. D'autres règles imposent des limites aux candidats, aux partis et à leurs partisans, comme la limitation des contributions et des dépenses. Les lois provinciales et fédérales exigent que les candidats nommés par les partis s'enregistrent auprès du directeur général des élections avant de pouvoir accepter des dons.

L'élection commence officiellement quand le gouvernement en exercice adopte un **décret du lieutenant-gouverneur en conseil** et que le **directeur général des élections** délivre les **brefs électoraux** à chaque **directeur de scrutin**. La période électorale commence après la délivrance des brefs électoraux et dure en tout 28 jours. Le vote a donc lieu le 28<sup>e</sup> jour de la période électorale.

Les candidats qui se présentent à une élection fédérale ou provinciale doivent nommer un agent électoral (ou un agent financier). Cette personne est la seule autorisée à accepter les contributions et à autoriser les dépenses au nom du candidat pendant la période électorale. Les sanctions auxquelles s'exposent les contrevenants peuvent être sévères; on peut par exemple perdre son droit de vote ou de candidature à des élections.

En Alberta, le **processus électoral** (les étapes et activités qu'implique une élection) est géré par un organisme appelé Elections Alberta. Cet organisme est indépendant du gouvernement. Elections Alberta s'assure que chaque élection respecte les conditions suivantes.

- Le processus électoral est transparent, équitable et impartial.
- Les électeurs disposent de l'information nécessaire pour participer à l'élection.
- Les acteurs politiques disposent de l'information et de l'aide nécessaires pour se conformer aux règles électorales.
- Le personnel électoral est formé de façon à ce que le processus électoral se déroule correctement et que les résultats soient communiqués au public.
- Après l'élection, le processus électoral est évalué et, si nécessaire, on recommande des changements pour l'améliorer.

Presque partout en Amérique du Nord et dans le monde, on a établi des lois sur le financement des campagnes électorales. Elles visent habituellement à contrôler l'influence du financement sur les élections et les politiques publiques. Elles partent généralement du principe que les contributions financières sont un facteur important pour déterminer qui gagnera les élections – autrement dit, pour faire en sorte qu'un candidat soit élu.



La législation favorise l'équité et l'égalité en matière financière et vise à mettre en place des « règles du jeu » équitables. En Alberta, l'*Election Finances and Contributions Disclosure Act* (ou « loi sur le financement des élections et la divulgation des contributions ») oblige les candidats et ceux qui gèrent le processus électoral à rendre des comptes. Pour ce faire, la loi établit des règles pour limiter les contributions et rend obligatoire la divulgation de toute contribution faite par des particuliers ou des groupes à des partis politiques ou aux organisateurs de leur campagne pendant une élection.

En Alberta, diverses obligations financières s'appliquent pendant les campagnes (et même lorsqu'il n'y a pas d'élections) aux partis politiques, aux candidats et aux **associations de circonscription**, c'est-à-dire aux organismes bénévoles qui gèrent les activités de tel ou tel parti dans une circonscription électorale donnée.

Les partis politiques et les associations de circonscription ont la responsabilité de produire un rapport annuel pour l'année civile. De plus, partis et candidats doivent produire un rapport sur la campagne. Des rapports doivent être produits pour les années où se tiennent des élections générales provinciales, des élections partielles ou des élections de candidats au Sénat.

- On appelle « contributions annuelles » les contributions faites aux partis politiques ou aux associations de circonscription.
- On ne peut faire de contributions annuelles pendant une campagne électorale. La délivrance des brefs électoraux par le directeur général des élections marque le début de la campagne électorale, qui se termine deux mois après l'élection.
- On peut faire des contributions ou des dons aux candidats et aux partis politiques enregistrés pendant la campagne électorale. Ces sommes doivent être déclarées.
- Le rapport financier des candidats doit comprendre la liste des donateurs dont la contribution a dépassé 250 \$ (soit en argent comptant, soit en biens ou services).
- Les dons ne peuvent être faits que par des particuliers, sous réserve par ailleurs qu'ils résident habituellement en Alberta.



## Pour en savoir plus

À l'adresse [www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/](http://www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/), Elections Alberta publie (en anglais seulement) des informations détaillées, notamment des lignes directrices à l'intention des partis, des candidats, des associations de circonscription, des candidats à la direction et des tiers annonceurs.

Elections Alberta tient à jour les inscriptions et l'information financière relatives à toutes les parties prenantes enregistrées (partis politiques, associations de circonscription, candidats, tiers annonceurs et candidats à la direction). Les renseignements financiers visés par les obligations de divulgation sont publiés (en anglais seulement) sur le site Web <http://efpublic.elections.ab.ca/>.

Les lignes directrices et les règles entourant le financement des campagnes électorales sont publiées par Elections Canada (sous une forme condensée) à l'adresse [www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=bkg&document=index&lang=f](http://www.elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=bkg&document=index&lang=f).

## FICHE D'INFORMATION 3

### Les élections générales provinciales

La Constitution canadienne exige que les élections provinciales se tiennent au moins une fois tous les cinq ans, mais elles ont habituellement lieu à peu près tous les quatre ans. En Alberta, le projet de loi 21 (*Election Amendment Act* de 2011) a imposé une période fixe de trois mois pendant laquelle doivent se tenir les élections provinciales prévues tous les quatre ans.

Les gouvernements qui attendent la fin de leur mandat légal pour déclencher des élections courent le risque d'avoir à le faire à un moment qui ne les avantage pas politiquement, ce qui réduit leurs chances de l'emporter. Inversement, les gouvernements qui déclenchent des élections très tôt (on parle alors d'élections anticipées) pour profiter de conditions politiques favorables risquent de s'attirer des critiques. La plupart des gouvernements attendent donc que les sondages indiquent un regain de popularité vers la fin de leur mandat pour déclencher des élections. La tenue d'élections est une opération complexe, qui débute bien avant que le premier ministre demande officiellement au lieutenant-gouverneur de dissoudre l'Assemblée législative.

#### ● Les circonscriptions électorales

Les électeurs ne sont pas les seuls à devoir faire des choix difficiles au moment des élections. Par exemple, les autorités doivent décider comment diviser la province en circonscriptions électorales (parfois appelées comtés), dont chacune sera représentée par un député provincial.

L'Alberta compte 87 circonscriptions électorales. Chaque circonscription est représentée à l'Assemblée législative par un député provincial. Les députés représentent toutes les personnes de leur circonscription, peu importe si elles ont voté ou non et pour qui elles ont voté. On révisé les limites des circonscriptions électorales à peu près tous les dix ans. Cette tâche incombe habituellement à un organisme spécial appelé Commission de délimitation des circonscriptions électorales.

Cette commission se compose d'un président nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil et de quatre membres (ou commissaires) nommés par le président de l'Assemblée législative : deux sur la recommandation du premier ministre, les deux autres sur la recommandation du chef de l'opposition officielle, après consultation des chefs des autres partis d'opposition.

Les commissaires à la délimitation des circonscriptions électorales doivent, en plus de connaître à fond la législation électorale, être au courant des besoins et aspirations des résidents de leur circonscription. La Commission établit le tracé des frontières en tenant compte principalement de la composition de la population, mais aussi des intérêts communs des habitants, des caractéristiques géographiques, des frontières naturelles (rivières, etc.) ou administratives (limites des villes et des comtés, notamment), etc. Elle fonde ses décisions en s'inspirant d'une loi appelée *Electoral Boundaries Commission Act* (« Loi sur la Commission de délimitation des circonscriptions électorales »). Lorsque la Commission change les limites des circonscriptions, ces changements doivent faire l'objet d'une loi avant d'entrer en vigueur.

#### ● L'organisation des élections

C'est à Elections Alberta, autrement dit au Bureau du directeur général des élections, qu'incombe la difficile tâche d'organiser les élections générales

### Pour en savoir plus



Une partie de l'information ci-contre est tirée du document intitulé *La Législature de l'Alberta: Guide du citoyen* (7e édition), qu'on peut consulter à l'adresse [www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf](http://www.assembly.ab.ca/pub/gdbook/GuideDuCitoyen.pdf).

### Recours aux TIC



Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à [buildingfuturevoters.ca](http://buildingfuturevoters.ca), contient des hyperliens et informations supplémentaires.

On peut visualiser la carte de chacune des circonscriptions électorales albertaines sur le site d'Elections Alberta, à l'adresse <http://streetkey.elections.ab.ca/>.

provinciales. Le Bureau doit veiller à :

- Mettre à jour la liste électorale (ce qui peut consister, notamment, à recenser une partie ou l'ensemble des électeurs en recueillant leur nom de porte en porte)
- Fournir aux directeurs de scrutin et à leur personnel la formation nécessaire pour mener à bien les élections
- S'assurer que le processus électoral se déroule conformément aux règles
- Effectuer l'ensemble des formalités administratives associées au processus électoral
- Présenter les résultats officiels des élections

### ● Le système majoritaire uninominal

Au Canada, on détermine qui gagne les élections au moyen du système **majoritaire uninominal** (ou **scrutin majoritaire uninominal à un tour**). Les vainqueurs sont les candidats qui, dans leur circonscription électorale, recueillent le plus grand nombre de votes, et ce, même s'ils obtiennent moins de 50 % des suffrages exprimés (c'est-à-dire du nombre total de votes). Au Canada, où l'on estime qu'une représentation davantage proportionnelle est nécessaire à la Chambre des communes, il est de plus en plus question de réforme électorale.

Un autre système électoral est envisagé : la **représentation proportionnelle**, selon laquelle chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au pourcentage du nombre total de votes exprimés en sa faveur. L'Allemagne, la Suisse et l'Irlande ne sont que quelques-uns des nombreux pays qui font appel à ce système. Un autre système électoral est celui du **vote préférentiel**, selon lequel les électeurs peuvent classer les candidats par ordre de préférence. Ce système est utilisé en Australie. Un changement apporté au niveau fédéral peut aussi influencer sur les élections provinciales.

### ● Les partis politiques

Quand un groupe de personnes éprouve des besoins similaires ou partage des idées semblables sur les principaux enjeux qui concernent les citoyens d'une société démocratique donnée, ce groupe peut former un parti politique en vue de faire élire certains de ses membres et, ainsi, d'améliorer ses chances de voir ses objectifs atteints.

Les membres d'un parti sont en mesure d'influencer les politiciens et les gouvernements lors de l'établissement ou de la révision des grandes orientations. Pendant les campagnes électorales, les candidats s'attachent habituellement à promouvoir les politiques déjà en vigueur. Les jeunes adultes ont aussi la possibilité de s'engager en se joignant à l'aile jeunesse d'un parti. Les principaux partis politiques de l'Alberta sont l'Association progressiste-conservatrice de l'Alberta, le parti Wildrose Alliance, le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique. L'origine de l'Association progressiste-conservatrice et du Parti libéral remonte au 19<sup>e</sup> siècle. Le Nouveau Parti démocratique, quant à lui, a vu le jour au 20<sup>e</sup> siècle.

Ces mêmes partis dominent aussi dans les autres provinces et sur la scène politique fédérale. De nombreux partis comportent à la fois une aile fédérale et une aile provinciale; chacune recrute ses membres et choisit ses candidats indépendamment. Les partis politiques commencent à choisir leurs candidats bien avant la tenue des élections. Pour chaque circonscription électorale,



## Pour en savoir plus

Les responsabilités du personnel électoral sont décrites (en anglais seulement) sur le site Web d'Elections Alberta, à l'adresse [www.elections.ab.ca/about-elections-alberta/](http://www.elections.ab.ca/about-elections-alberta/).

L'information dont ont besoin les candidats et les partis politiques est publiée (en anglais seulement) à l'adresse <http://www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/>

Les électeurs peuvent apporter des modifications à la liste électorale à l'aide de Voterlink à l'adresse [www.voterlink.ab.ca](http://www.voterlink.ab.ca), un service d'inscription en ligne assuré par Elections Alberta (en anglais seulement).

La plupart des partis politiques albertains ont leurs propres sites Web, qui informent le public de leurs activités passées et à venir. On trouvera également les coordonnées de diverses personnes-ressources sur le site d'Elections Alberta, à l'adresse [www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/parties/](http://www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/parties/).

chaque parti essaie de sélectionner (« **désigner** ») un candidat qui le représentera. Les candidats qui n'appartiennent à aucun parti politique sont appelés **indépendants**.

### ● **Faire son choix**

De nombreuses raisons sont susceptibles d'orienter les électeurs dans leurs choix électoraux. Il se peut qu'ils fassent leur choix en se basant strictement sur les compétences du candidat. Il arrive aussi qu'ils votent à la fois pour un candidat et pour le parti politique qu'il représente (à moins, évidemment, qu'il ne s'agisse d'un candidat indépendant). Au moment de faire son choix à une élection, il est important de prêter attention non seulement à ce que disent les candidats, mais aussi à ce qu'affirment les chefs de parti. Les chefs décrivent ce que leur parti entend faire s'il forme le gouvernement au pouvoir; quant aux candidats, ils mettent aussi l'accent sur ce qu'ils souhaitent faire pour leur circonscription électorale.

Pendant leur campagne, les candidats font souvent du porte-à-porte et répondent volontiers aux questions des électeurs, auprès desquels ils rivalisent d'ardeur pour présenter les politiques de leur parti et obtenir des suffrages. Les électeurs ont intérêt à les interroger sur les questions qui les concernent pour savoir ce que les candidats et leur parti comptent faire à ce sujet. Pour communiquer avec les candidats et participer au processus électoral, les électeurs disposent de plusieurs moyens:

- S'informer auprès des candidats ou des membres de leur association de circonscription ou de leur bureau de campagne électorale.
- Examiner comment les députés ont traité de telle ou telle question, en consultant les transcriptions des débats de l'Assemblée législative, publiées (en anglais seulement) à l'adresse [www.assembly.ab.ca](http://www.assembly.ab.ca). Les recherches peuvent se faire par mots-clés. Si les électeurs sont au fait des détails importants sur ces sujets, leurs questions seront plus pertinentes; ils pourront aussi mieux juger du degré de connaissance qu'en ont les candidats.
- Assister aux assemblées publiques, aux débats, aux forums et aux groupes de discussion auxquels participent les candidats. L'une des meilleures façons d'en apprendre davantage sur la plate-forme électorale d'un parti est d'assister aux événements où les candidats d'une même circonscription se rencontrent pour débattre sur divers sujets et répondre aux questions des électeurs. Les électeurs peuvent ainsi pressentir comment les futurs députés traiteront telle ou telle question.
- Écouter une tribune téléphonique ou y prendre part, regarder un débat entre candidats ou lire dans les journaux leurs déclarations sur des enjeux importants.

Les médias constituent une bonne source d'informations sur les candidats et sur les questions qu'ils abordent. La télévision, la radio et les journaux assurent une large couverture; le mieux est de lire ou d'entendre ce que les candidats eux-mêmes ont à dire sur tel ou tel sujet.

### ● **Le processus électoral en Alberta**

L'élection commence officiellement quand le gouvernement en exercice adopte un **décret du lieutenant-gouverneur en conseil** et que le **directeur général des élections** délivre les **brefs électoraux** à chaque **directeur du scrutin**. La période électorale commence après la délivrance des brefs électoraux et dure en tout 28 jours. Le vote a donc lieu le 28<sup>e</sup> jour de la période électorale.

On appelle **jour des présentations** la date limite pour la nomination des candidats (qui a lieu le 10<sup>e</sup> jour après la délivrance des brefs électoraux) et **jour de l'élection**, la journée même du vote (qui a lieu le 18<sup>e</sup> jour après le jour des présentations). Pendant la semaine précédant le jour de l'élection, les bureaux de vote par anticipation sont ouverts du mercredi au samedi.

Chaque directeur de scrutin prépare une **proclamation d'élection** qui contient les renseignements suivants:

- Le lieu, la date et les heures auxquels des modifications peuvent être apportées à la **liste électorale**
- Le lieu, la date et les heures de présentation des candidats, ainsi que la date prévue de la clôture des candidatures
- Le lieu, la date et les heures du vote par anticipation
- La date et les heures du vote le jour de l'élection
- Le lieu, la date et l'heure de l'annonce des résultats officiels
- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du directeur de scrutin de la circonscription électorale

Une fois les brefs électoraux délivrés, les directeurs de scrutin publient dans les plus brefs délais la proclamation d'élection, la carte de leur circonscription électorale et la liste des bureaux de scrutin. Ces renseignements sont publiés dans au moins un journal de chaque circonscription. Le directeur général des élections fournit à chaque parti politique enregistré une copie de la liste électorale et de la carte des sections de vote. Tous les partis politiques et les candidats ont le droit de recevoir cette information. Le directeur de scrutin fournit aussi ces documents aux candidats indépendants.

À partir du 5<sup>e</sup> jour suivant la délivrance des brefs électoraux, le directeur de scrutin peut effectuer des changements à la liste électorale tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés. On a jusqu'à 16 h le samedi qui précède le début du vote par anticipation pour faire des changements à la liste électorale. Ces changements concernent habituellement les électeurs qui:

- N'étaient pas inscrits sur la liste électorale
- Ont déménagé après la préparation de la liste électorale
- Ont obtenu le droit de vote il y a peu de temps

On appelle **candidats** les personnes qui se présentent à une élection dans une circonscription électorale. Avant de recueillir des fonds, d'effectuer des dépenses électorales et de mener campagne, les candidats doivent remplir une demande d'enregistrement du candidat auprès d'Elections Alberta. L'étape suivant la délivrance des brefs électoraux et l'enregistrement des candidats consiste à faire inscrire les noms de ceux-ci sur les bulletins de vote.

Pour avoir le droit de se porter candidat, il faut avoir la citoyenneté canadienne, être âgé d'au moins 18 ans et résider en Alberta depuis au moins six mois. Il n'est pas nécessaire de résider habituellement dans une circonscription électorale pour se porter candidat dans cette circonscription. Les membres du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada ne peuvent pas se porter candidats.

Tous les candidats sont tenus de nommer un électeur à titre d'**agent officiel**. L'acte de candidature doit contenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'agent électoral; de plus, le directeur de scrutin doit publier



## Pour en savoir plus

Aux personnes qui participent à un processus électoral, Elections Alberta propose des outils (en anglais seulement) dans la section Ressources de son site [www.elections.ab.ca/resources/](http://www.elections.ab.ca/resources/). On en trouvera d'autres à l'adresse [www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/forms-and-guides/](http://www.elections.ab.ca/parties-and-candidates/forms-and-guides/).

cette information dans un journal à grand tirage. Les agents électoraux doivent avoir le droit de vote en vertu de l'*Election Act* (la « loi électorale »), mais ne sont pas tenus de résider dans la circonscription électorale du candidat qu'ils représentent. L'agent électoral doit accepter par écrit sa nomination en signant l'acte de candidature. Aucun candidat ne peut agir à titre d'agent électoral.

Les agents sont appelés aussi **représentants des candidats**, car ils représentent ces derniers dans chaque bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription. Ils surveillent le déroulement de l'élection aux bureaux de scrutin ou bureaux d'agents d'inscription pendant les heures d'ouverture puis pendant le décompte non officiel des votes, qui a lieu après la fermeture des bureaux. Chacun des candidats a le droit de nommer au maximum quatre représentants par bureau de scrutin ou bureau d'agent d'inscription. Pas plus d'un représentant par candidat ne doit se trouver présent par urne ou par bureau d'agent d'inscription. Toutefois, chaque représentant peut aller d'un bureau à l'autre au cours de la journée. Les représentants doivent par ailleurs prononcer le serment de discrétion dans le bureau où ils se rendent avant d'y remplir leurs fonctions. Ils doivent également signer le code de conduite des représentants de candidats.

Dans chaque circonscription électorale, il y a quatre façons de voter:

- Le **jour de l'élection**, les bureaux de scrutin sont ouverts de 9 h à 20 h. Il peut se trouver plusieurs bureaux de vote dans la localité où se déroule le scrutin.
- Le **scrutin par bulletin de vote spécial** est utilisé par les électeurs qui ne peuvent pas voter le jour de l'élection ou par anticipation. Les personnes qui ont des handicaps physiques, les candidats, le personnel électoral, les agents électoraux et les représentants des candidats peuvent voter par bulletin de vote spécial. Cette méthode de scrutin s'adresse également aux personnes qui vivent en région éloignée.
- Les **bureaux de vote par anticipation** sont établis par le directeur de scrutin de chaque circonscription électorale. Ils permettent aux personnes qui pensent être absentes le jour de l'élection de voter à l'avance. Le personnel électoral, les candidats, les agents électoraux et les représentants des candidats peuvent aussi voter par anticipation si leurs fonctions officielles les empêchent de voter le jour même de l'élection dans leur bureau de scrutin. Pendant la semaine précédant le jour de l'élection, les bureaux de vote par anticipation sont ouverts du mercredi au samedi, de 9 h à 20 h. Le directeur de scrutin fait connaître les dates et le lieu du vote dans un ou plusieurs journaux, sur le site Web d'Élections Alberta et dans son propre bureau.
- Le directeur de scrutin établit parfois des **bureaux de scrutin itinérants** à des endroits comme des centres de traitement ou pour personnes âgées. Les heures d'ouverture des bureaux de scrutin itinérants sont établies par le directeur de scrutin, en consultation avec le personnel des centres en question.

Ce n'est qu'à la fermeture des bureaux de scrutin le jour de l'élection qu'on peut compter les votes obtenus par ces quatre méthodes de scrutin. L'*Election Act* (la « loi électorale ») autorise les candidats à visiter brièvement les bureaux de scrutin pendant les heures d'ouverture, mais elle leur interdit de faire campagne. Les étudiants et les représentants des médias sont aussi autorisés à visiter brièvement les bureaux de scrutin.

Le **bulletin de vote** est la liste des candidats parmi lesquels les électeurs doivent faire leur choix. Les noms des candidats y sont inscrits dans l'ordre alphabétique des noms de famille. On ne peut ajouter aucun titre, nom de diplôme, préfixe

ou suffixe au nom des candidats. Le nom du parti politique que représente le candidat est inscrit juste au-dessous de son nom. Si le candidat ne représente aucun parti, c'est le mot « Indépendant » qui est inscrit.

**Le processus électoral** se déroule comme suit:

- Le scrutateur demande à chaque électeur son nom et son adresse.
- Le secrétaire du bureau de scrutin parcourt le registre du scrutin pour trouver le nom de l'électeur, auquel on a assigné un numéro dans une liste. Le secrétaire du bureau de scrutin raye le nom de l'électeur de la liste électorale, reproduite dans le registre du scrutin.
- Une fois le nom de l'électeur trouvé ou ajouté au registre du scrutin, le scrutateur fournit un bulletin de vote à l'électeur. Le numéro du bulletin correspond au numéro qui figure au registre du scrutin. Le scrutateur inscrit ses initiales au dos du bulletin.
- Le scrutateur demande ensuite à l'électeur de se rendre à l'isoloir et d'inscrire un « X » dans le cercle figurant à côté du nom du candidat de son choix. L'électeur doit ensuite plier le bulletin de vote et le remettre au scrutateur.
- Lorsqu'un électeur est dans l'isoloir, il est interdit à qui que ce soit d'y entrer ou de regarder ce qu'il y a sur le bulletin de vote. Voter est un geste privé et secret. On fait exception à cette règle si l'électeur est incapable de voter seul en raison d'un handicap physique ou s'il ne peut lire le bulletin de vote. L'électeur peut alors obtenir l'aide d'une personne qui aura d'abord prêté le serment prévu en pareil cas.
- Aucun bulletin de vote ne peut quitter le bureau de scrutin. Si l'électeur refuse de voter, le scrutateur inscrit « refusé » sur le bulletin de vote, puis range celui-ci dans une enveloppe distincte.
- Le scrutateur vérifie le bulletin de vote sans le déplier pour s'assurer que le numéro qui y figure est bien le même que celui fourni à l'électeur. On dépose ensuite le bulletin de vote dans l'urne électorale après avoir détaché et détruit le talon où figure le numéro d'identification.
- Le secrétaire du bureau de scrutin inscrit dans le registre que l'électeur a voté.

Les modifications législatives prescrites par l'*Election Accountability Amendment Act* de 2012 ont été appliquées pour la première fois lors de l'élection générale provinciale de 2015. Voici certains des changements qui étaient en vigueur à cette occasion:

- Les étudiants albertains qui fréquentaient un établissement éloigné de leur domicile précédent pouvaient, aux fins des élections, déclarer la ville où ils étudiaient comme leur lieu de résidence habituel.
- Les électeurs pouvaient solliciter du directeur de scrutin l'autorisation d'examiner l'acte de candidature déposé par les candidats dans leur circonscription.
- On pouvait désigner des personnes âgées de seize ou dix-sept ans comme greffiers du scrutin.
- Les directeurs de scrutin pouvaient, dans chaque bureau de vote, désigner des préposés aux renseignements chargés d'aider les électeurs et de maintenir l'ordre.
- Les représentants des candidats n'étaient plus tenus de résider dans la circonscription où ils avaient été nommés, mais ils devaient se conformer à un code de conduite établi par le directeur général des élections.
- Si une incapacité physique empêche un électeur de se rendre au bureau de vote, le greffier du scrutin et les autres membres du personnel électoral étaient autorisés à déplacer l'urne en un autre point de la localité où se déroulait le scrutin.

Directeur général des élections de l'Alberta. *Report of the Chief Electoral Officer on the May 5, 2015 Provincial General Election* – « Remarks of the Chief Electoral Officer », Elections Alberta, 2016: p. 16.

## FICHE D'INFORMATION 4

### Après l'élection...

Le processus électoral se poursuit même après la tenue des élections. Les personnes et les groupes qui jouent un rôle dans les élections (y compris Elections Alberta et le gouvernement) ont encore d'importantes responsabilités à remplir.

Le directeur général des élections doit soumettre un rapport annuel au président de l'Assemblée législative de l'Alberta. Le rapport présente les états financiers consolidés des partis, des associations de circonscription et des candidats.

L'*Election Act* exige également au directeur général des élections de soumettre un rapport au comité permanent des charges législatives à la suite de chaque recensement, élection, élection partielle, plébiscite ou référendum. Ce rapport fait état des résultats détaillés de chaque activité et des résultats de l'élection par section de vote.

Le directeur de scrutin doit aussi préparer des rapports après chaque élection et présenter les résultats au directeur général des élections. Le mandat du directeur de scrutin prend fin quatre mois après la fin de l'élection. Le directeur général des élections est aussi chargé de trouver des façons d'améliorer le processus électoral.

#### ● Les questions entourant la participation électorale

La question du faible taux de participation aux élections et de l'apathie des électeurs concerne tous les ordres de gouvernement (au niveau fédéral, provincial ou local); elle préoccupe de plus en plus les gouvernements, les membres de la classe politique – et nombre de Canadiens. Les raisons ne manquent pas; certaines reposent sur les opinions, d'autres sur les faits et les chiffres. En Alberta comme au niveau fédéral, les élections de 2015 ont entraîné des changements inattendus et mis en lumière plusieurs nouveaux enjeux. C'est ce que nous allons voir à l'aide des documents suivants, qui dépeignent les questions de mobilisation des électeurs et de participation citoyenne, statistiques à l'appui.

« Même si l'élection de 2015 a été un succès dans l'ensemble, il est devenu évident qu'un système ancré dans le 19<sup>e</sup> siècle ne répond plus aux attentes des électeurs canadiens, qui souhaitent des services électoraux plus accessibles et pratiques, en personne ou en ligne, et de l'information numérique en temps réel. »

Bureau du Directeur général des élections du Canada. *Rapport sur la 42<sup>e</sup> élection générale du 19 octobre 2015*, Élections Canada, 2016: p. 7.

« Une reformulation en profondeur des textes s'impose, de façon à ce que, de cadre prescriptif – ce qu'il est actuellement –, le corpus législatif devienne un outil permettant, en période électorale, de protéger les grands principes d'équité, d'accessibilité pour tous et d'intégrité des résultats, tout en se présentant sous une forme claire que les intéressés n'auront pas de mal à comprendre et à interpréter. »

Directeur général des élections de l'Alberta. *Report of the Chief Electoral Officer on the May 5, 2015 Provincial General Election* – « Remarks of the Chief Electoral Officer », Elections Alberta, 2016: p. 2.

### Recours aux TIC



Le module « enseignants » du site *Devenir électeurs* à [buildingfuturevoters.ca](http://buildingfuturevoters.ca), contient des hyperliens et informations supplémentaires.

### Pour en savoir plus



On trouve sur le site Web d'Elections Alberta à [www.elections.ab.ca](http://www.elections.ab.ca), bon nombre de statistiques et de rapports détaillés sur les résultats des élections antérieures (en anglais seulement).

Statistique Canada met en ligne des articles sur l'engagement citoyen et la participation politique au Canada, par exemple :

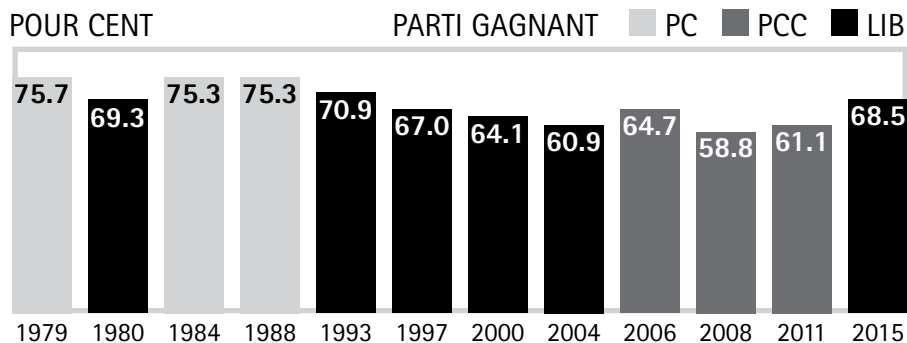
Turcotte, M. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes », Statistique Canada, 2015. [www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm)

Turcotte, M. « L'engagement communautaire et la participation politique au Canada », Statistique Canada, 2015. [www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015005-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2015005-fra.htm)

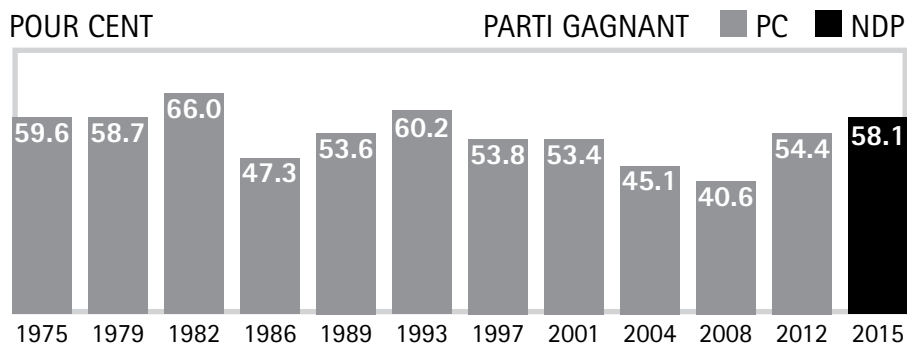


## Taux de participation aux élections canadiennes

En 2003, l'Alliance réformiste conservatrice canadienne et le Parti progressiste-conservateur du Canada ont fusionné, donnant naissance au Parti conservateur du Canada (PCC).



## Taux de participation aux élections provinciales en Alberta



« Depuis 2000, les Canadiens se sont rendus 6 fois aux urnes afin d'élire un premier ministre. Cela fait beaucoup d'élections fédérales en 15 ans; il y en a eu 4 au cours de la dernière décennie et l'électorat ne cache plus sa lassitude. Le taux de participation aux derniers scrutins a été catastrophique. Il a atteint un creux historique en 2008 : 58,8 % seulement des électeurs inscrits sont allés voter. Il y a plus inquiétant encore : l'apathie se manifeste parmi un nombre disproportionné de jeunes – lors de l'élection de 2011, moins de 40 % des Canadiens de 18 à 24 ans ont exercé leur droit de vote. Peut-être les jeunes étaient-ils particulièrement désabusés ou tout simplement ne croyaient-ils pas que leurs choix pèseraient dans la balance. Peu importe : jusqu'ici, la majorité des jeunes Canadiens ne jugeait pas crucial de voter.

Il n'en a pas été de même cette année. Des changements ont été perceptibles pendant la période précédant l'élection. Les réseaux sociaux bruissaient de débats politiques. Les jeunes se passaient le mot – il fallait voter de manière stratégique –, sites Web à l'appui, comme [strategicvoting.ca](http://strategicvoting.ca) et [voteswap.ca](http://voteswap.ca). Les égoportraits à saveur électorale fourmillaient sur Twitter. Sur Facebook, près de 450 000 personnes ont manifesté leur intérêt pour un rassemblement festif saluant le départ de Stephen Harper. Les jeunes ont entendu les multiples voix leur assurant que leurs suffrages étaient importants. Élections Canada s'est particulièrement efforcé de faciliter les choses aux jeunes électeurs, en ouvrant 71 bureaux de vote par anticipation dans les campus universitaires et les maisons de jeunes, à travers tout le pays. John Oliver, l'animateur de l'émission-débat « Last Week Tonight » a même pressé les Canadiens d'aller voter (depuis quand les médias américains s'intéressent-ils à la politique canadienne?).

Quant à Rick Mercer, humoriste canadien bien connu, il s'est exprimé en termes passionnés sur les ondes de la radio nationale, disant à ses compatriotes qu'en se rendant aux urnes, les jeunes pouvaient tout changer.

Mercer avait raison. Les résultats électoraux qui défilaient sur les écrans dans la nuit du 19 octobre 2015 ont marqué l'histoire à plus d'un titre. Le taux de participation a bondi : près de 70 % des électeurs inscrits ont voté, soit la plus forte proportion depuis 1993 dans le cas d'une élection fédérale. La répartition par groupe d'âge n'est pas encore connue, mais on estime que le vote des jeunes a fortement contribué à la victoire retentissante du Parti libéral. »

Dorfmann, J. « The Power of Young Voters: Canada's Historic Election ». *Harvard International Review*, 4 novembre 2015. <http://hir.harvard.edu/power-young-voters-canadas-historic-election/>



## Pour en savoir plus

Sur Internet, on trouvera une analyse complète des élections fédérales de 2015 dans la publication de l'Université de la Colombie-Britannique intitulée *Canadian Election Points de vue sur l'élection canadienne – Communication, stratégie et démocratie*. Cette publication contient de nombreux articles sur la campagne électorale de 2015 et les difficultés qu'elle a soulevées, les communications assurées par les médias et les formations politiques, les sondages d'opinion et le comportement des électeurs. L'analyse en question se trouve à l'adresse [www.ubcpublishing.ca/canadianelectionanalysis2015/CanadianElectionAnalysis2015.pdf](http://www.ubcpublishing.ca/canadianelectionanalysis2015/CanadianElectionAnalysis2015.pdf).

Le Conference Board du Canada a comparé les taux de participation électorale observés dans 15 pays en 2013 (en anglais seulement). [www.conferenceboard.ca/hcp/details/society/voter-turnout.aspx](http://www.conferenceboard.ca/hcp/details/society/voter-turnout.aspx)

« Cet article, sur la base des données de l'ESG de 2013 [Enquête sociale générale sur l'identité sociale], a démontré que les jeunes votent aux élections dans une proportion moindre que leurs aînés et qu'ils sont moins susceptibles d'avoir l'intention de voter aux prochaines élections. De même, ils ont tendance à démontrer un niveau d'intérêt envers la politique plus faible que leurs aînés. Ces tendances masquent cependant un degré relativement élevé d'engagement dans d'autres activités. En effet, plusieurs jeunes Canadiens s'engagent politiquement et civiquement, mais d'autres façons.

Les plus jeunes parmi les jeunes, soit les jeunes de 15 à 19 ans, sont les plus enclins de tous les groupes d'âge à être membres ou à participer à des groupes, des organismes ou des associations. Ils sont aussi proportionnellement les plus nombreux à participer au moins une fois par semaine à des activités de groupe ou à des rencontres.

Les jeunes de 20 à 24 ans, quant à eux, comptent parmi les plus engagés de tous dans des activités politiques telles que de signer une pétition, participer à une manifestation ou à une marche de protestation. Les jeunes universitaires se démarquaient particulièrement, présentant les taux de participation les plus élevés pour presque tous ces types d'activités. En somme, lorsqu'on élargit le spectre des différentes activités politiques et communautaires auxquelles les citoyens peuvent prendre part, force est d'admettre que les jeunes sont nombreux à démontrer de l'intérêt par rapport à la chose publique.

Cependant, la proportion d'inactifs politiques – soit ceux qui n'ont participé à aucune activité politique au cours des 12 derniers mois et n'ont pas manifesté une forte intention de voter aux prochaines élections – était plus élevée chez les jeunes. En conséquence, la faible participation électorale des jeunes promet d'être un sujet d'intérêt et de préoccupation au cours des prochaines années. »

Turcotte, M. « La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes », Statistique Canada, 2015. [www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14232-fra.htm)

## Pour en savoir plus



Une enquête a été menée auprès de 1 000 Canadiens de 18 à 25 ans sur les événements qui ont entouré récemment la mobilisation de la jeunesse et les conséquences de l'augmentation du taux de participation électorale. Les résultats en ont été publiés en 2016 dans *The Next Canada: Politics, political engagement, and priorities of Canada's next electoral powerhouse: young Canadians*, à la demande de l'Alliance canadienne des associations étudiantes. <http://abacusdata.ca/the-next-canada-politics-political-engagement-and-priorities-of-canadas-next-electoral-powerhouse-young-canadians/>

## Raisons avancées par ceux qui ne votent pas, selon la tranche d'âge

	18-24 ans (%)	25-34 ans (%)	35-44 ans (%)	45-54 ans (%)	55-64 ans (%)
<b>Raisons liées à la vie courante</b>	47	48	47	44	44
Trop occupé(e)	28	30	30	22	17
À l'extérieur de la ville	13	11	11	12	14
Maladie ou incapacité	5	6	7	10	14
<b>Raisons de nature politique</b>	38	40	42	44	43
Pas intéressé à la politique	33	33	34	34	34
<b>Raisons liées au processus</b>	11	8	6	7	6
Toutes autres raisons	4	5	5	5	6

Tu trouveras d'autres chiffres intéressants dans le tableau indiqué ci-dessous.

« Raisons de l'abstention au vote selon le groupe d'âge et le sexe, élections fédérales de 2015 ». Statistique Canada, 22 février 2016. [www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160222/t002a-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160222/t002a-fra.htm)

## ● Réforme électorale

Les systèmes électoraux autres que le scrutin majoritaire uninominal se classent en trois grandes catégories selon qu'ils sont à majorité simple, à représentation proportionnelle ou mixtes.

Dans un **système électoral à majorité simple**, le candidat gagnant est celui qui obtient plus de 50 % des suffrages exprimés. Différentes formules sont possibles. Par exemple, le système pourrait permettre aux électeurs de classer les candidats de leur circonscription par ordre de préférence. Si aucun candidat n'obtient la majorité des suffrages lors du premier décompte, celui qui s'est classé dernier est éliminé; les autres se voient attribuer les bulletins sur lesquels le candidat éliminé était le premier choix et eux-mêmes, le deuxième choix. L'opération se poursuit jusqu'à ce qu'un des candidats obtienne la majorité requise. Un autre exemple est celui des deux tours de scrutin : si aucun candidat n'obtient la majorité la première journée électorale, on en organise une autre (généralement une ou quelques semaines plus tard), pendant laquelle ne s'affrontent que les deux candidats parvenus en tête au premier tour. Est élu le candidat qui remporte ce second tour. Ce système est utilisé en Australie et en France.

Les systèmes de **représentation proportionnelle** (RP) cherchent à accorder le pourcentage de suffrages remportés par chaque parti politique avec le nombre de sièges qui lui seront attribués à l'assemblée législative. Les systèmes à représentation proportionnelle se déclinent souvent en de multiples formules et donnent lieu à des calculs de répartition des sièges tantôt simples, tantôt complexes. Ils ne reposent pas sur des circonscriptions uninominales – généralement, les citoyens votent pour plus d'un candidat ou pour un parti politique. C'est le système que la Suède a adopté.

Il existe aussi des **systèmes électoraux mixtes** qui combinent des éléments de système à majorité simple (dit aussi uninominal majoritaire) et des éléments de représentation proportionnelle. Les citoyens d'une circonscription donnée déposent deux bulletins, l'un pour élire directement leur représentant, l'autre pour appuyer un ou plusieurs partis politiques, qui occuperont à l'assemblée législative un nombre de sièges proportionnel au pourcentage de suffrages exprimés en leur faveur. Au Japon et en Nouvelle-Zélande, le système électoral est mixte.

Site Internet du Gouvernement du Canada. Fiche d'information sur les systèmes électoraux. [www.canada.ca/fr/campagne/reforme-electorale/en-savoir-plus-sur-la-reforme-electorale-au-canada/fiche-dinformation-sur-les-systemes-electoraux.html](http://www.canada.ca/fr/campagne/reforme-electorale/en-savoir-plus-sur-la-reforme-electorale-au-canada/fiche-dinformation-sur-les-systemes-electoraux.html)



## Pour en savoir plus

Concernant le processus de consultation sur la réforme électorale, le gouvernement du Canada fournit de l'information et indique comment participer à l'exercice. [www.canada.ca/fr/campagne/reforme-electorale.html](http://www.canada.ca/fr/campagne/reforme-electorale.html)

Dans *Maclean's* est paru un article où l'on compare le processus électoral canadien actuel et quatre formules différentes adoptées par d'autres pays.

Shendruk, A. « On electoral reform, what are Canada's options? », *Maclean's*, 16 juin 2016. [www.macleans.ca/politics/making-sense-of-electoral-reform-what-are-canadas-options/](http://www.macleans.ca/politics/making-sense-of-electoral-reform-what-are-canadas-options/)

Le site Web FairVote traite également de réforme électorale. On y trouve notamment un document intitulé *Pourquoi la représentation proportionnelle? – Un aperçu des preuves*. <http://campagne2015.fairvote.ca/wp-content/uploads/2016/01/Pourquoi-la-RP-aperçu-des-preuves-v.-de-2016-01-13.pdf>

La Bibliothèque du Parlement dresse le tableau complet des possibilités de réforme dans « Les systèmes électoraux et la réforme électorale au Canada et à l'étranger : aperçu ». [www.lop.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html?cat=government](http://www.lop.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html?cat=government)

Dans bien des pays, voter n'est pas seulement un droit. C'est une obligation, et le gouvernement impose aux citoyens de s'en acquitter. Au Canada, Mac Harb, politicien à la retraite, est adepte de la formule. L'ancien député libéral et sénateur rappelle, dans la Revue parlementaire canadienne ([www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=168&art=1140](http://www.revparl.ca/francais/issue.asp?param=168&art=1140)), que l'Australie a décrété le vote obligatoire en 1924.

« Aujourd'hui, le taux de vote en Australie se maintient autour de 90 p. 100. « En Belgique, le vote obligatoire remonte à 1893. Actuellement, le taux de participation dans ce pays dépasse les 90 p. 100. »

« Les dernières élections dans l'Union européenne ont révélé le pouvoir extraordinaire des lois sur le vote obligatoire et de la culture électorale que ces lois amènent, poursuit M. Harb. Dans les États [membres] où le vote est obligatoire, le taux de participation a été remarquable, atteignant 90,8 p. 100 en Belgique, 89 p. 100 au Luxembourg et 71 p. 100 à Chypre, comparativement à 42,7 p. 100 en France, 45,1 p. 100 en Espagne et un maigre 38,8 p. 100 au Royaume-Uni ». Dans ces trois derniers pays, voter n'est pas obligatoire.

Pablo, C. « Is it time for mandatory voting? », *The Georgia Straight*, 7 octobre 2015. [www.straight.com/news/551946/it-time-mandatory-voting-canada](http://www.straight.com/news/551946/it-time-mandatory-voting-canada)

## Pour en savoir plus



En partenariat avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne, la Maytree Foundation et CBC News, l'Institut Environics, avec le soutien de la Banque Royale du Canada, a mené auprès des Canadiens une enquête nationale inédite sur les questions de citoyenneté.

Il découle de cette étude une idée très nette de la conception qu'ont actuellement les Canadiens de la citoyenneté (ce que signifie être un « bon citoyen ») et de la manière dont cette conception influe sur leur compréhension de leurs droits, responsabilités, allégeances et identités.

Les résultats de l'étude se trouvent à l'adresse <http://environicsinstitute.org/institute-projects/completed-projects/canadians-citizenship>.

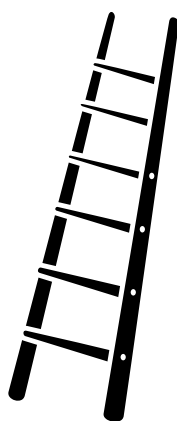
Dans « M'entendez-vous? – Les jeunes et l'élection fédérale de 2105 », Samara Canada, organisme caritatif national qui s'emploie à réconcilier les citoyens et la politique fait, pour trois tranches d'âge données, une comparaison entre, d'une part, la participation politique et, d'autre part, le taux d'interaction entre les Canadiens et les responsables des partis. Le rapport se trouve à l'adresse [www.samaracanada.com/fr/la-recherche/la-citoyenneté-active/m-entendez-vous](http://www.samaracanada.com/fr/la-recherche/la-citoyenneté-active/m-entendez-vous).

En 2013, Samara Canada a produit un autre rapport intéressant, « Sommes-nous des poids plumes? – Les formes de participation politique autres que le vote ». Ce rapport se trouve à l'adresse [www.samaracanada.com/fr/la-recherche/la-citoyenneté-active/sommes-nous-des-poids-plumes-](http://www.samaracanada.com/fr/la-recherche/la-citoyenneté-active/sommes-nous-des-poids-plumes-).

## ● L'engagement des jeunes

On peut définir ou décrire l'engagement des jeunes comme une contribution significative et constante à des activités qui touchent des personnes ou des groupes autres qu'eux-mêmes ou leur cercle de connaissances. Les jeunes peuvent s'engager dans de multiples causes et de multiples façons. Il peut s'agir d'activités bénévoles, de fonctions de leadership, de participation politique, d'une adhésion à des organismes ou d'actions individuelles, comme la participation à des rencontres, à des manifestations licites, à des rassemblements ou à des tribunes publiques. Autrement dit, cet engagement peut prendre la forme d'actions considérées comme plus « traditionnelles » – ou d'autres qui le sont moins. Des recherches récentes ont montré que les jeunes tendent surtout à s'engager dans des activités perçues comme « non traditionnelles ».

Roger Hart, spécialiste en participation des jeunes, utilise pour en parler l'image d'une échelle à huit degrés. On fait référence à cette échelle dans le guide à l'intention des animateurs-formateurs d'ateliers intitulé *Au cœur de la question: l'éducation civique et la formation aux valeurs* (Alberta Education, 2007). Cet outil peut constituer un cadre utile pour qui veut analyser les modes de participation que choisissent les élèves.



### L'échelle à la participation des étudiants à l'école

8. Initié aux étudiants, prise de décision partagée avec des adultes (partenariats étudiants-adultes)
7. Initié aux étudiants, action directe
6. Initié par un adulte, prise de décision partagée avec les étudiants
5. Les étudiants sont informés et consultés au sujet de l'action
4. Les étudiants sont informés et ont ensuite été assignés une action
3. Tokenism
2. Décoration
1. Manipulation

Degrès de participation

Degrès de non-participation

Adapté de Roger Hart's *Children's Participation: From Tokenism to Citizenship*. New York, NY: UNICEF, 1994.

---

# Organisateurs graphiques

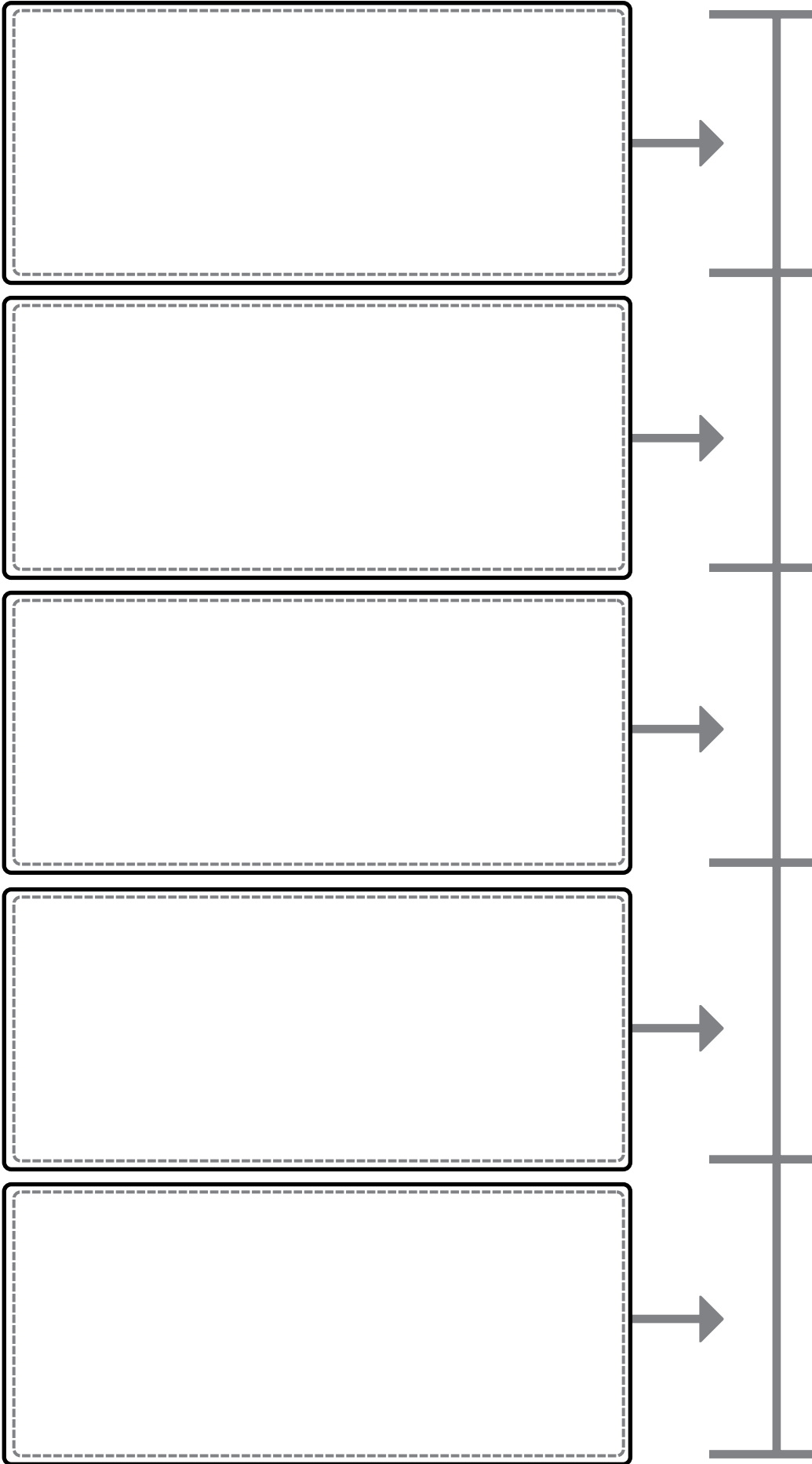
---

## Tableau à deux colonnes

# Tableau SVCA

Ce que je sais	Ce que je veux savoir	Comment je vais découvrir	Ce que j'ai appris

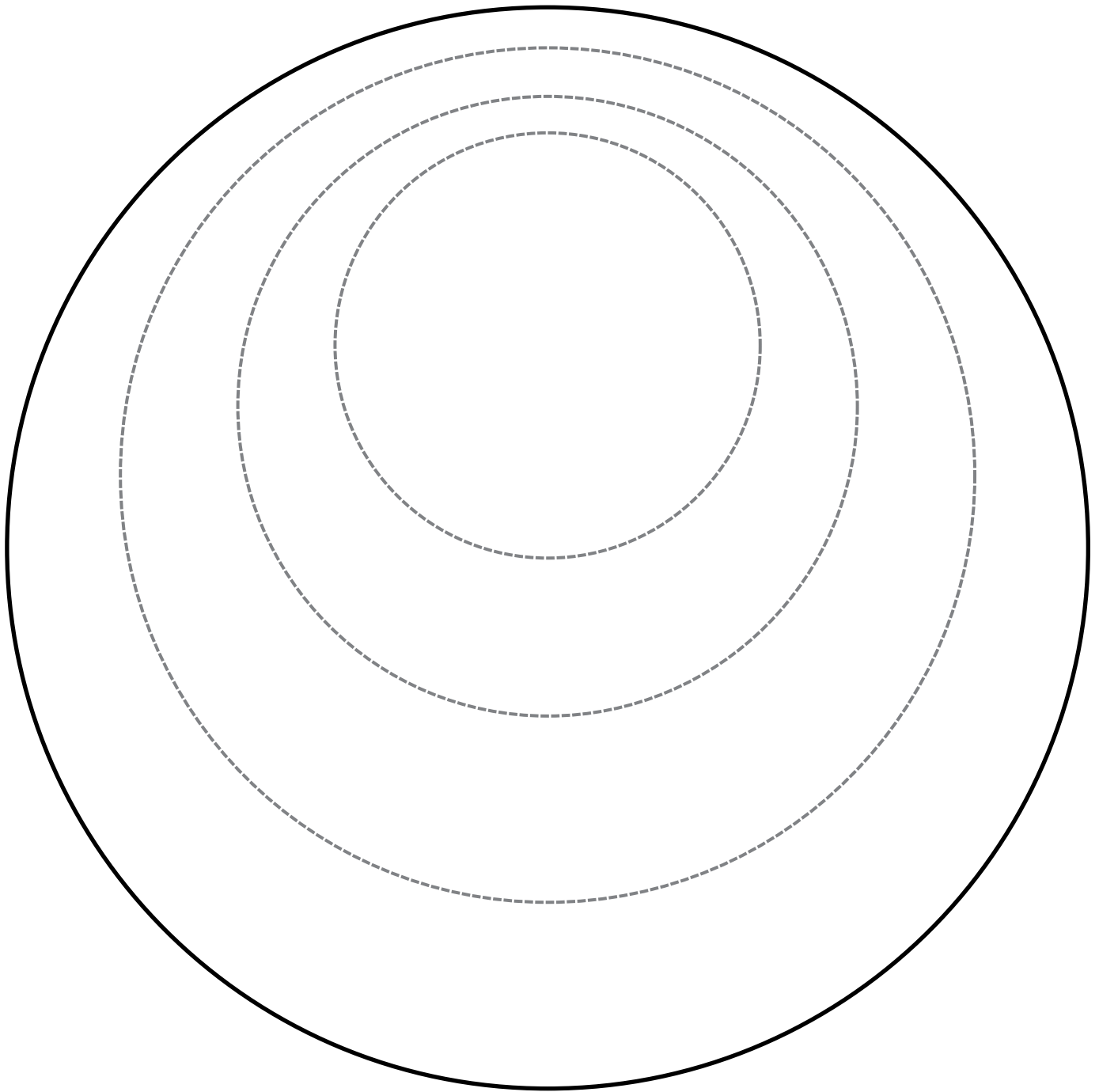
# Éventail





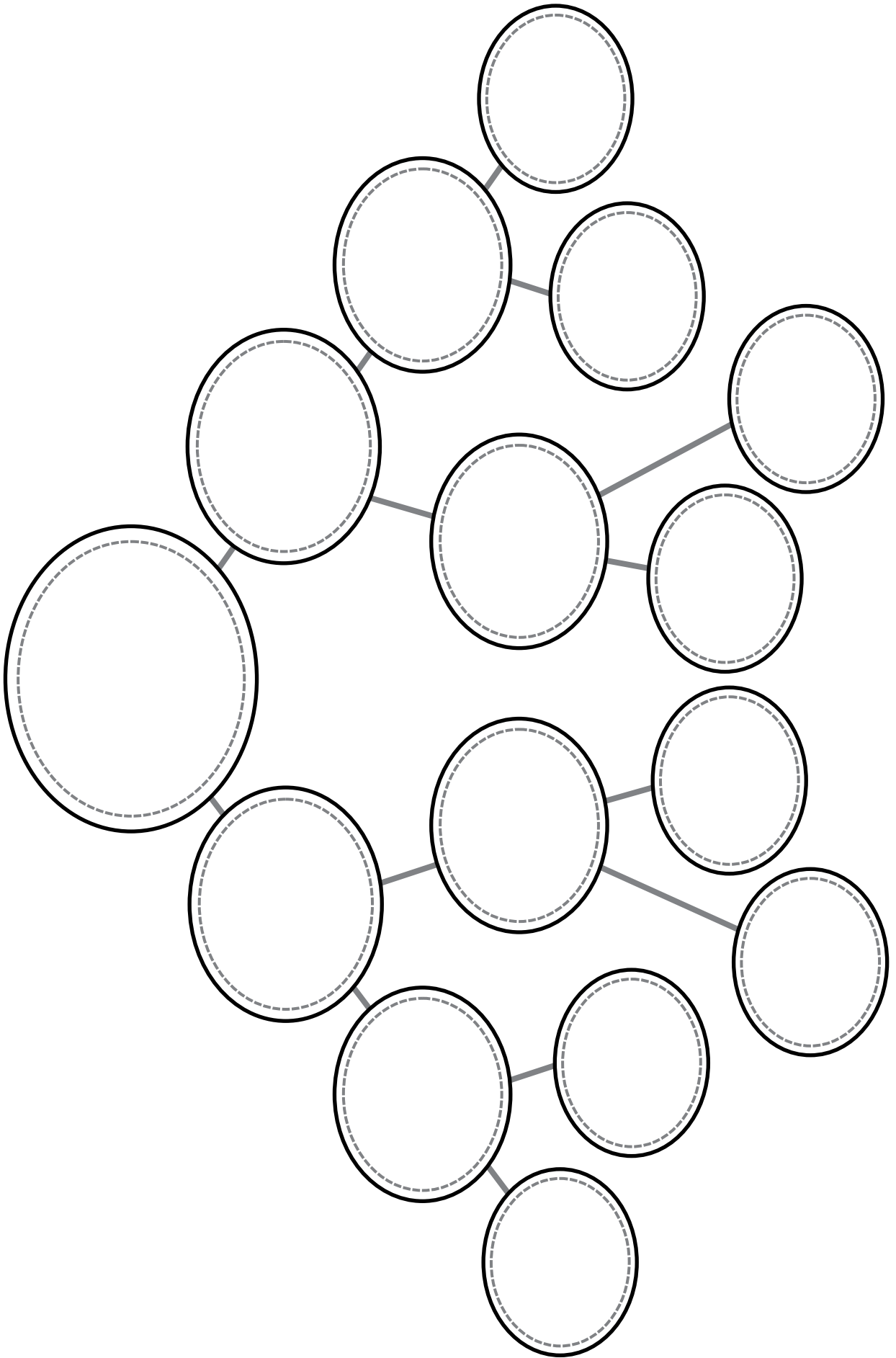
# Tableau de repérage

# Schéma des sphères d'influence

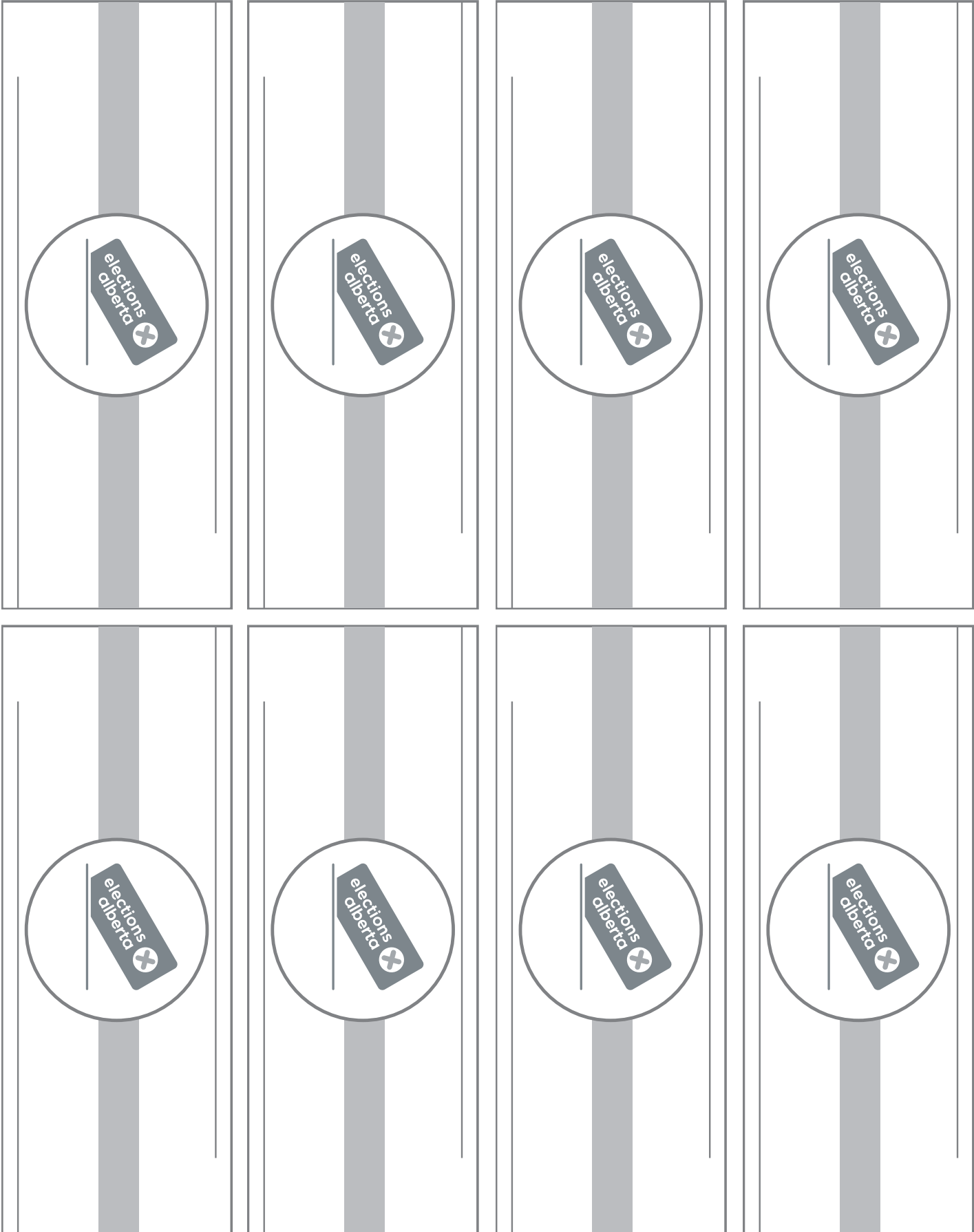


# Tableau à trois colonnes

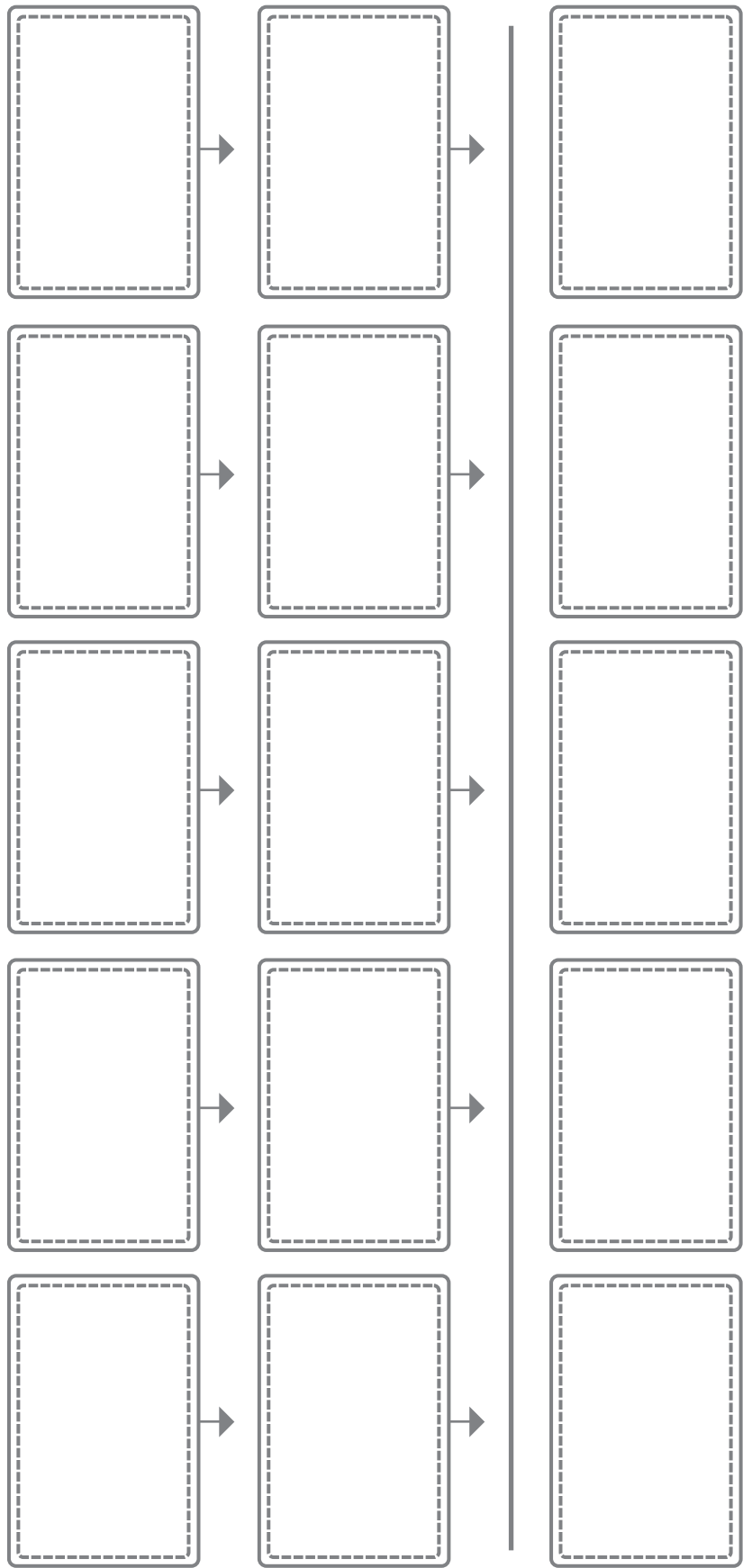
# Arbre conceptuel

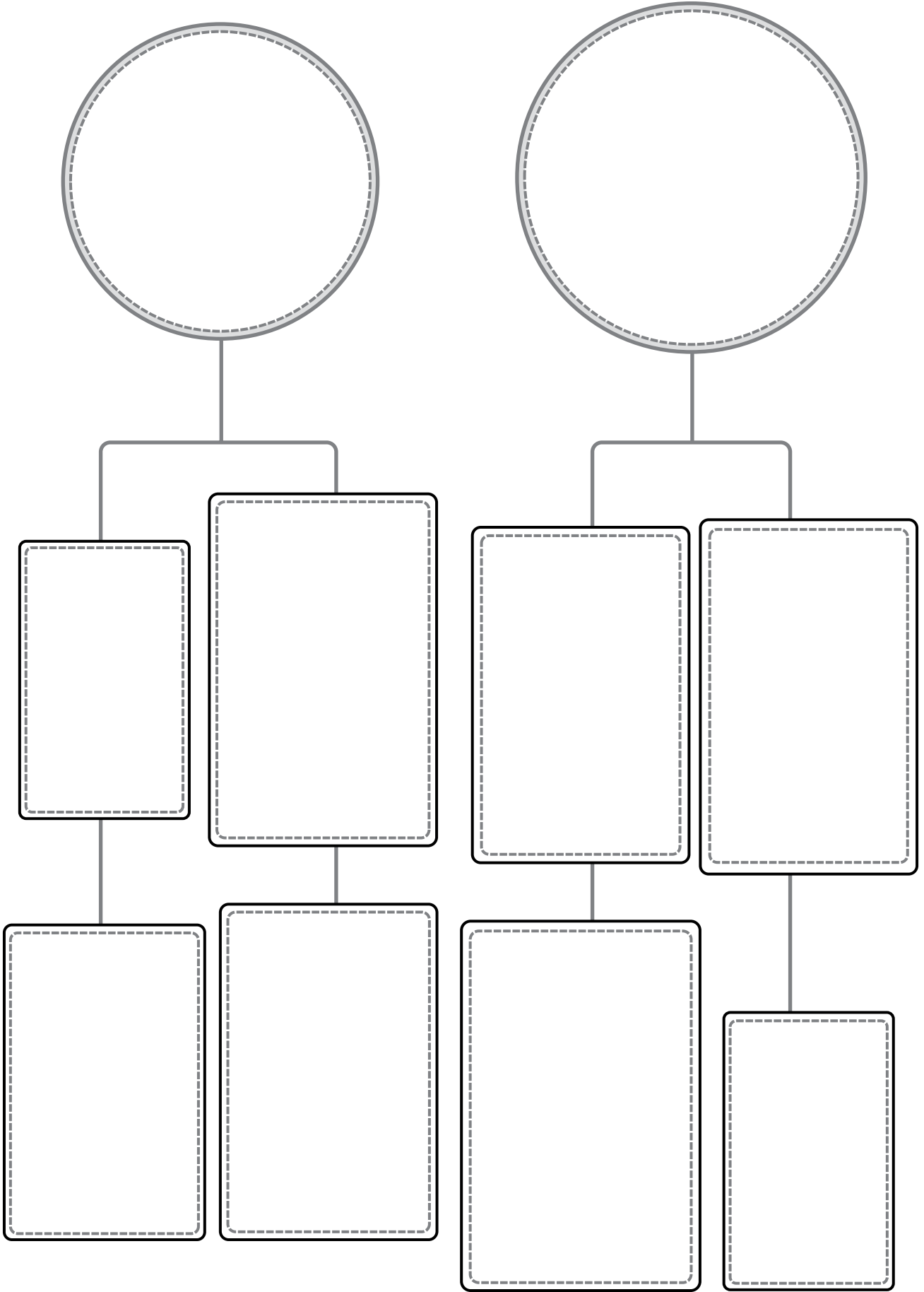


# Cartes-argent

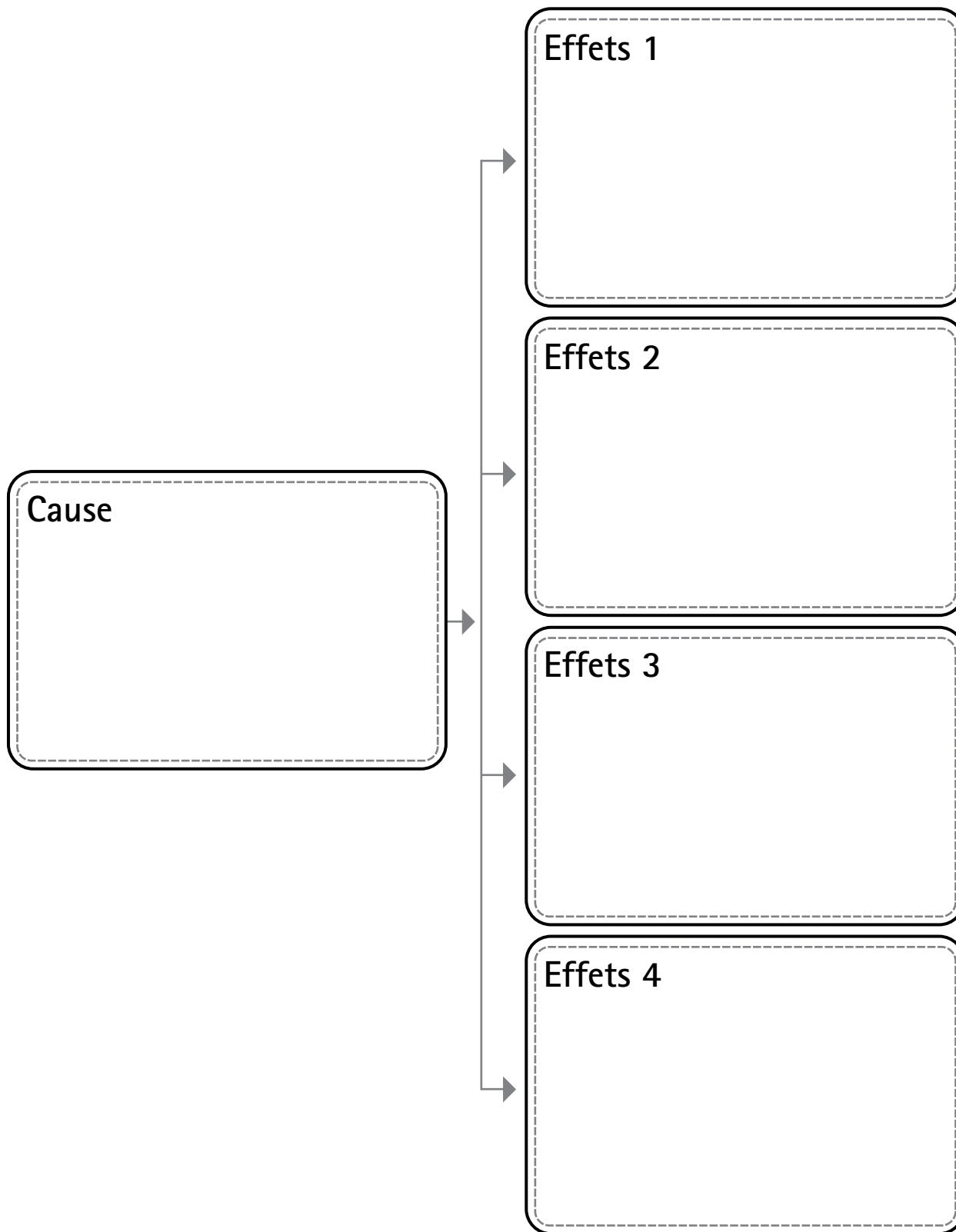


# Ligne du temps « Liens de cause à effet »



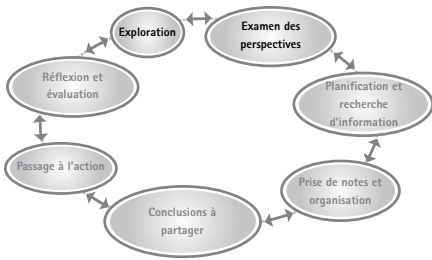


# Schéma des liens de cause à effet





# Outils de planification



## Planifier

Que savons-nous déjà?

Que pensons-nous à propos de cette question?

Que devons-nous savoir à propos de cette question?

Dans quelle mesure cette problématique nous touche-t-elle?

Qu'est-ce qui nous intéresse dans cette problématique et pourquoi?

Pourquoi est-ce important?

Quelles questions avons-nous?

Qui est touché par cette problématique et pourquoi?

Quelles sont les différentes opinions possibles par rapport à cette problématique?

Pour transformer nos idées en réalités, il faut déterminer la marche à suivre. Commencez par planifier en réfléchissant au but et aux objectifs de votre projet.

**Qu'aimeriez-vous changer? Décrivez la raison d'être de votre projet.**

---



---



---



---



---

**Quels sont les objectifs de votre projet? Mettez-les par écrit. Fixez des objectifs bien définis et précis en les décrivant par des actions.**

Supposons que votre projet vise à améliorer la sécurité ou la propreté de votre quartier. Un objectif pourrait consister à tenir des rencontres mensuelles où élèves et parents discuteraient de sécurité, à organiser une journée de nettoyage du quartier deux fois par an, etc. Si votre projet vise à sensibiliser toute l'école au problème de la pauvreté ou de l'intimidation, l'objectif à fixer pourra être l'organisation d'un rassemblement ou la publication d'un bulletin mensuel.

## Quelles ressources faciliteront l'atteinte des objectifs du projet?

Quels types de ressources t'aideront à réaliser ton projet?	Soutien à obtenir dans ta classe, ton école ou ta ville	Temps qu'il te faudra	Information à trouver pour réaliser le projet (liste de tes questions)

Si le travail se fait en groupe, dressez la liste de ses membres et répondez aux questions ci-dessous. Si tu mènes le projet tout seul, réponds aux questions pour toi-même.

- Quelles sont les aptitudes particulières de chaque membre du groupe? Qu'est-ce que chacun aimerait faire?
- Comment les tâches seront-elles assignées?
- Comment se fera le suivi des responsabilités de chacun?

---

---

---

---

---

---

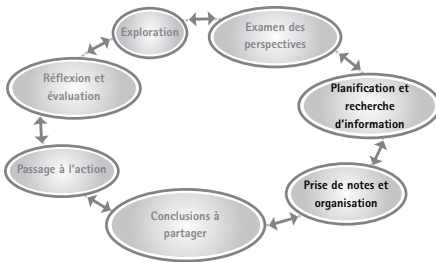
---

---

---

---

---



## Rechercher de l'information

Comment établirions-nous ce qu'il faut savoir et comprendre?

De quel type d'information avons-nous besoin?

Quelles ressources devons-nous consulter?

Quelle est la meilleure façon de faire la recherche? Auprès de qui pouvons-nous obtenir plus d'information?

Sous quelle forme compilerons-nous les résultats de nos recherches?

Comment enregistrerons-nous nos recherches?

Quelles ressemblances et différences observons-nous?

Quelles comparaisons pouvons-nous faire?

Quels liens pouvons-nous établir?

De quelle information avez-vous besoin pour faire avancer votre projet? Réfléchissez aux différents types de ressources que vous pouvez consulter pour obtenir des réponses à vos questions et améliorer vos connaissances et votre expertise en la matière.

### Faites le bilan de votre apprentissage

Jusqu'à maintenant, qu'avez-vous appris au sujet de votre projet de classe? Quelle information est importante et utile pour votre projet?

---



---



---



---

### Posez des questions

Que pouvez-vous apprendre de plus au sujet de votre projet? Préparez des questions qui vous aideront à trouver cette information. Par exemple:

- Qu'est-ce qui fait que cette question est unique et importante?
- Quelles sont les personnes les plus touchées? Pourquoi?
- Cette question a-t-elle des conséquences locales, nationales ou internationales? Lesquelles?
- Qui s'occupe déjà de cette question? (personnes ou groupes : organismes gouvernementaux, entreprises, organismes à but non lucratif, etc.)
- Quelles sont les diverses stratégies qui ont déjà été utilisées pour s'attaquer au problème?

Faites la liste de vos autres questions:

---



---



---



---



---

### Où peut-on trouver de l'information?

**Documents écrits:** Visitez la bibliothèque municipale ou celle de votre école. Les livres, les magazines et les journaux peuvent vous fournir de l'information.

**Internet:** Dressez une liste de sites Web d'organismes intéressants, du gouvernement, de journaux en ligne ou de magazines. Vérifiez avec votre enseignant les mots clés que vous allez utiliser. Il sera nécessaire de vérifier, avec votre enseignant ou un autre adulte, l'exactitude de l'information que vous trouverez dans Internet.

**Personnes-ressources:** Discutez avec vos amis et les membres de votre famille. Trouvez les personnes qui ont l'expertise nécessaire et les organismes qui peuvent vous informer.

**Autres sources:**

---



---



---

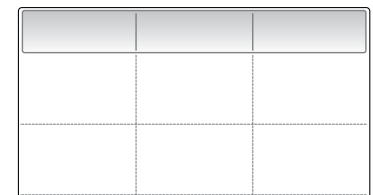
## Organiser la recherche

Faites un plan pour trouver l'information. Servez-vous du tableau ci-dessous pour répartir les responsabilités et les tâches entre les membres du groupe.

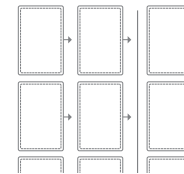
Membre du groupe	Responsabilités (secteur ou sujet)	Tâches et fonctions particulières	Date d'échéance

Utilisez des organisateurs graphiques pour vous aider à structurer votre recherche. Déterminez quels sont les meilleurs types d'organiseurs graphiques à utiliser pour recueillir l'information nécessaire.

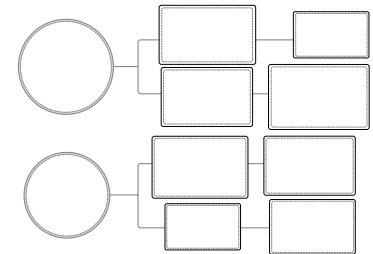
### Tableau à trois colonnes

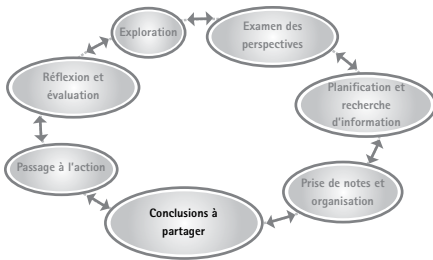


### Schéma des liens de cause à effet



### Organigramme





Comment communiquerons-nous l'information trouvée?

Qu'arriverait-il si...

Quelles conclusions pouvons-nous tirer?

Quels faits viennent étayer nos conclusions?



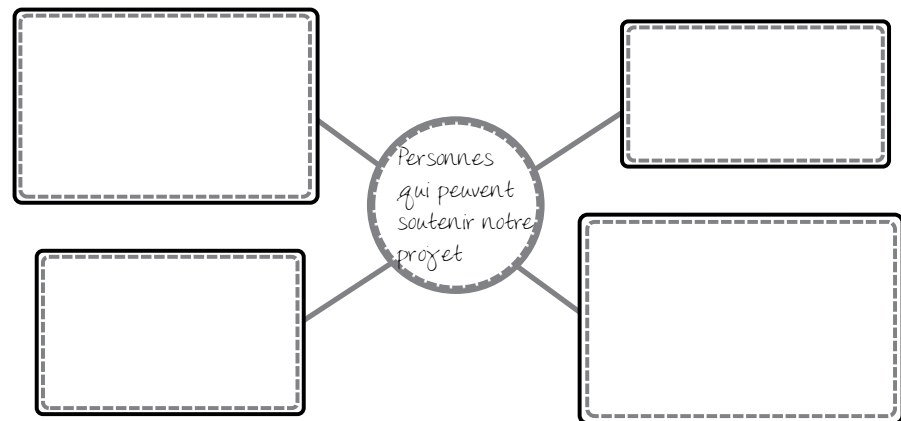
## Communiquer et passer à l'action

Pour réussir un projet, il est important de communiquer efficacement. Communiquer efficacement, cela veut dire:

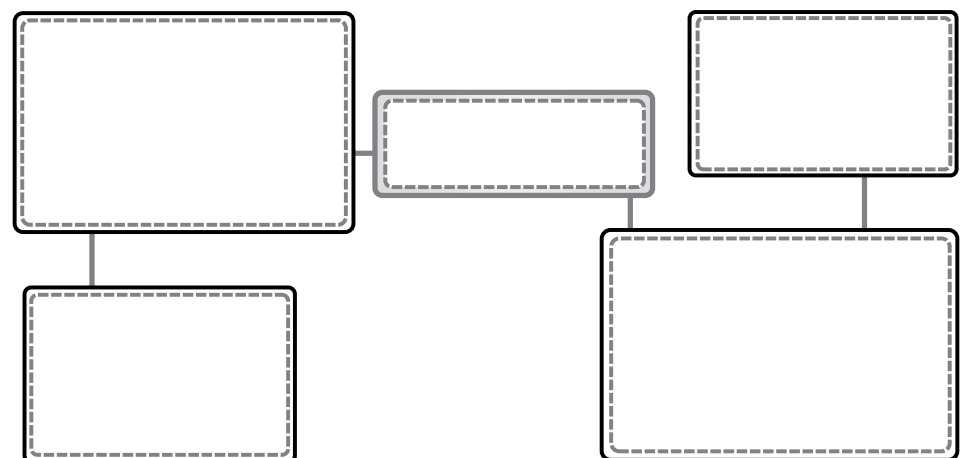
- Poser des questions aux autres pour trouver de l'information
- Demander de l'aide à des experts
- Parler de son projet aux autres
- Avoir le soutien d'autres personnes pour son projet

Communiquer efficacement, cela implique aussi de déterminer comment les personnes que vous connaissez peuvent vous aider.

- Utilisez un arbre conceptuel pour déterminer qui pourrait soutenir votre projet.
- Sur la ligne en dessous, décrivez ce que ces personnes peuvent faire.
- Trouvez d'autres personnes qui pourraient contribuer à votre projet.

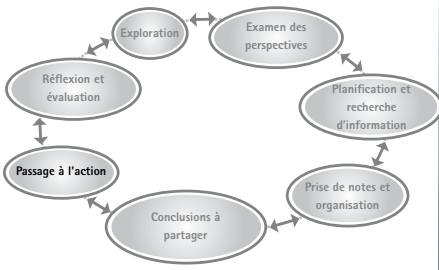


Quels progrès avez-vous faits? Utilisez un organigramme semblable à celui trouvé ci-dessous pour faire un bilan des démarches que vous avez effectuées jusqu'à maintenant. Quelles sont les étapes à venir?



Quelles conclusions pouvez-vous tirer de votre projet de classe? Utilisez le tableau ci-dessous pour analyser ce que vous avez accompli et appris.

<b>Qu'est-ce qui est le plus important à savoir sur notre projet?</b>	<b>Qu'avons-nous appris que nous ne savions pas auparavant? Quelles conclusions pouvons-nous tirer?</b>	<b>Quels faits viennent étayer nos conclusions?</b>	<b>Quelles sont les solutions possibles au problème ou au défi associé à notre projet? Qu'arrivera-t-il si nous appliquons ces solutions?</b>



Comment mettrons-nous en application ce que nous avons appris?

Qu'arriverait-il si...

Quelle pourrait être notre contribution?

Comment pouvons-nous changer les choses?

Que devrions-nous faire ensuite?

### Idées d'actions

- Faire des affiches
- Préparer une campagne dans les réseaux sociaux
- Organiser une journée d'action en ville ou dans l'école
- Tenir un atelier
- Monter une vidéo
- Distribuer des dépliants
- Organiser une journée d'action locale pour les élèves
- Mettre sur pied un conseil jeunesse
- Publier un bulletin étudiant
- Créer un site Web
- Créer un jeu porteur d'un message
- Organiser un festival étudiant

---



---



---



---



---



---



---



## Élaborer un plan d'action

À présent, votre projet devrait être en bonne voie. Revoyez et réévaluez les objectifs. Utilisez le tableau ci-dessous pour décrire les étapes nécessaires à la réalisation du projet. Quelles actions répondent le mieux à vos objectifs et aux ressources qui sont à votre disposition?

Activités	Ressources	Qui et quand

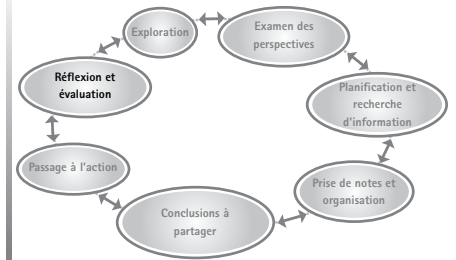
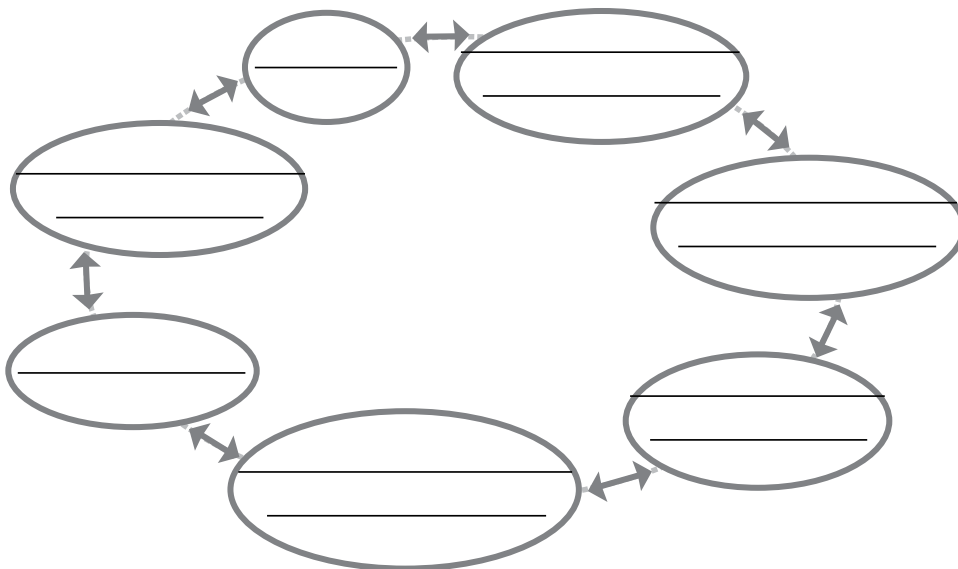


## Évaluer notre impact

Comment pouvez-vous évaluer l'impact de vos actions?

- Contentez-vous d'une évaluation simple. Selon vous, à quel point vos actions ont-elles eu du succès? Quels en ont été les résultats? Décrivez-les.
- Obtenez les commentaires d'autres personnes. Que pensent-elles de vos actions? De quelle façon ont-elles été touchées?
- Vos actions ont-elles eu des résultats inattendus? Si oui, lesquels? Qui a été touché?
- Que pouvez-vous faire d'autre? Vos actions vous ont-elles donné d'autres idées?

Utilisez un cercle d'enquête semblable à celui-ci pour déterminer quel processus vous a servi à réaliser votre projet.



À quel point nos actions ont-elles été efficaces?

Que devrions-nous changer?

Que devrions-nous faire ensuite?

Que devrions-nous encore rechercher?

**Comment pouvez-vous savoir si votre projet est un succès? Il faut tenir compte:**

- Du nombre de participants
- Du nombre de personnes touchées et de qui sont ces personnes
- Du degré de satisfaction des membres de votre groupe
- Des autres projets qui ont été inspirés par votre travail

---

---

---

---

---

---



---

# Liens avec le programme

## Remarque

Le ministère albertain de l'Éducation élabore actuellement un programme d'études provincial axé sur l'élève, motivant et destiné à préparer les jeunes à embrasser les carrières qu'offre l'économie diversifiée moderne. L'élaboration de ce programme et sa mise à la disposition des intéressés feront appel à une plateforme numérique, l'application numérique pour l'élaboration du curriculum (AÉC).

Le présent guide prend en compte les résultats d'apprentissage dont l'atteinte était prescrite au moment de sa publication (on les trouvera en annexe).

Le guide n'en est pas moins conforme à l'objectif du futur programme d'études qui, rappelons-le, sera axé sur l'élève et dont les auteurs se sont attachés à :

- Faire écho aux enjeux et aux thèmes qui retiennent l'attention de nombreux Albertains (leadership en matière de changement climatique, connaissances financières, santé mentale, santé en matière de sexualité, consentement à des relations sexuelles, participation citoyenne en ligne, etc.)
- Souligner l'importance de l'inclusion, de la diversité et du pluralisme
- Évoquer les points de vue de la communauté francophone ainsi que son histoire et ses apports
- Inclure des contenus obligatoires améliorés sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits (modes d'apprentissage, points de vue, expériences, langues et cultures passés ou actuels, sans oublier la question des pensionnats et des traités), et ce, à l'intention de tous les élèves albertains
- Mettre l'accent sur les résultats d'apprentissage associés à l'acquisition des compétences que réclame le 21<sup>e</sup> siècle, mais aussi à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique (littératie et numératie), d'un bout à l'autre du programme

« Conception du curriculum et processus d'élaboration ». Site Internet d'Alberta Learning.  
[www.education.alberta.ca/élaboration-du-curriculum/](http://www.education.alberta.ca/élaboration-du-curriculum/)

## PASSONS À L'ACTION

### Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Tout le monde a-t-il les mêmes possibilités de participer?</b></p> <p>Une introduction au principe d'engagement et à ses implications</p>	<p><b>9.1.3</b> apprécier comment les questions d'actualité ont un impact sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité au Canada (C, I, PAD)</p> <p><b>9.1.4</b> examiner la structure du système politique fédéral du Canada, en étudiant la question suivante et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (8) Dans quelle mesure les processus politique et législatif répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (PAD, C)</li></ul> <p><b>9.S.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (4) réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question</li><li>• (5) concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles ou collectives</li></ul> <p><b>9.S.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (3) proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques</li><li>• (4) proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique</li></ul> <p><b>9.S.5</b> démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (1) démontrer du leadership à l'intérieur des groupes, quand il le faut, pour établir des consensus et résoudre des conflits de manière pacifique et équitable</li><li>• (2) démontrer une attitude positive en regard des besoins et des points de vue des autres</li></ul> <p><b>9.S.6</b> développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté, tel que:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (1) développer des compétences de leadership en assumant des rôles et des responsabilités spécifiques dans des organismes, des projets et des activités au sein de la communauté</li></ul> <p><b>9.S.7</b> appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (1) envisager des changements de points de vue ou d'opinions à partir des informations recueillies et de la recherche effectuée</li></ul> <p><b>9.S.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (2) utiliser des habiletés de débat informel pour exprimer avec conviction différents points de vue au sujet d'une problématique donnée</li><li>• (3) préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions</li><li>• (4) présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion</li><li>• (5) écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue</li></ul>

C Citoyenneté

TMP La Terre: milieu et peuples

CC Culture et collectivité

I Identité

REP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et processus décisionnel

ER Économies et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤

# SESSION D'APPRENTISSAGE 1

## Vivons-nous en démocratie?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Vivons-nous en démocratie?</b></p> <p>Une introduction aux concepts de démocratie, de représentation et de participation</p>	<p><b>9.1.2</b> apprécier les diverses répercussions des politiques gouvernementales sur la citoyenneté et la société canadienne (C, I, PAD)</p> <p><b>9.1.3</b> apprécier comment les questions d'actualité ont un impact sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité au Canada (C, I, PAD)</p> <p><b>9.1.4</b> examiner la structure du système politique fédéral du Canada, en étudiant la question suivante et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (8) Dans quelle mesure les processus politique et législatif répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (PAD, C)</li> </ul> <p><b>9.S.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (4) réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question</li> <li>• (5) concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles ou collectives</li> </ul> <p><b>9.S.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (3) proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques</li> <li>• (4) proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique</li> </ul> <p><b>9.S.7</b> appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (1) envisager des changements de points de vue ou d'opinions à partir des informations recueillies et de la recherche effectuée</li> <li>• (2) intégrer et synthétiser des concepts afin d'établir un point de vue éclairé sur une question de recherche ou sur une problématique</li> <li>• (3) élaborer un point de vue qui repose sur les informations recueillies au cours d'une recherche</li> <li>• (4) formuler des conclusions qui reposent sur une recherche et des arguments</li> </ul> <p><b>9.S.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (1) communiquer de manière convaincante à travers des formes appropriées, telles que des exposés oraux, des rapports écrits et des présentations multimédias en utilisant des technologies de l'information et en fonction d'auditoires et d'objectifs particuliers</li> <li>• (3) préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions</li> <li>• (4) présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion</li> <li>• (5) écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue</li> </ul>

C Citoyenneté

TMP La Terre: milieux et peuples

CC Culture et collectivité

I Identité

RÉP Relations à l'échelle planétaire

PAD Pouvoir, autorité et processus décisionnel

ER Économies et ressources

TCC Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 2

### Comment nos votes influent-ils sur les décisions du gouvernement?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Comment nos votes influent-ils sur les décisions du gouvernement?</b></p> <p>Un examen de nos droits et responsabilités politiques et de certains aspects économiques du processus électoral</p>	<p><b>9.1.1</b> apprécier les répercussions de la Charte canadienne des droits et libertés sur les droits et la gouvernance au Canada (C, I, PAD)</p> <p><b>9.1.6</b> explorer d'un œil critique les répercussions de la Charte canadienne des droits et libertés sur les processus législatifs au Canada, en étudiant les questions ou enjeux ci-dessous et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (2) Comment la Charte canadienne des droits et libertés permet-elle aux individus d'exercer leurs droits? (PAD, C, I)</li><li>• (4) Quelle est la relation entre les droits garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés et les responsabilités des citoyens canadiens? (PAD, C)</li></ul> <p><b>9.2.1</b> apprécier les valeurs qui sous-tendent la prise de décisions de nature économique au Canada et aux États-Unis (C, ÉR)</p> <p><b>9.2.3</b> apprécier les répercussions de la prise de décisions gouvernementales sur la qualité de vie (C, CC, PAD)</p> <p><b>9.2.6</b> explorer d'un œil critique l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques, en étudiant [la question d'enquête suivante] et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (2) Comment la philosophie d'un parti politique se reflète-t-elle dans son programme (c.-à-d. programmes sociaux, fiscalité, modèle d'imposition)? (ÉR, PAD)</li></ul> <p><b>9.S.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (2) évaluer des idées, des informations et des prises de position provenant de multiples perspectives</li></ul> <p>➤ (6) accéder à différents points de vue sur des sujets donnés à l'aide de techniques appropriées</p> <p>➤ (7) assembler et organiser différents points de vue afin d'en évaluer la validité</p> <p><b>9.S.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (3) proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques</li><li>• (4) proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique</li></ul> <p><b>9.S.7</b> appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (1) envisager des changements de points de vue ou d'opinions à partir des informations recueillies et de la recherche effectuée</li><li>• (2) intégrer et synthétiser des concepts afin d'établir un point de vue éclairé sur une question de recherche ou sur une problématique</li><li>• (4) formuler des conclusions qui reposent sur une recherche et des arguments</li><li>• (6) structurer et synthétiser l'information recueillie</li></ul> <p>➤ (14) établir des liens entre des données connexes organisées, et réunir divers éléments d'information pour en faire un message unifié</p>

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p><b>9.S.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (3) préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions</li> <li>• (4) présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion</li> <li>• (5) écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue</li> </ul> <p><b>9.S.9</b> développer des compétences médiatiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (1) examiner les techniques utilisées pour mettre en valeur la force et l'authenticité des messages véhiculés dans les médias</li> <li>• (2) examiner les valeurs, les modes de vie et les points de vue dans les messages véhiculés par les médias</li> <li>• (3) analyser les répercussions de la télévision, d'Internet, de la radio et des médias écrits sur une question d'actualité particulière</li> </ul>

**C** Citoyenneté

**TMP** La Terre: milieux et peuples

**CC** Culture et collectivité

**I** Identité

**RÉP** Relations à l'échelle planétaire

**PAD** Pouvoir, autorité et processus décisionnel

**ER** Économies et ressources

**TCC** Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤.



## SESSION D'APPRENTISSAGE 3

### Comment ça, nos suffrages ne comptent pas?



Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Comment ça, nos suffrages ne comptent pas?</b></p> <p>Une exploration du droit de vote à travers le temps par le biais de la question de l'âge, dans son rapport avec la citoyenneté et au regard de l'équité et de l'accessibilité du processus électoral</p>	<p><b>9.1.1</b> apprécier les répercussions de la Charte canadienne des droits et libertés sur les droits et la gouvernance au Canada (C, I, PAD)</p> <p><b>9.1.4</b> examiner la structure du système politique fédéral du Canada, en étudiant la question suivante et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (8) Dans quelle mesure les processus politique et législatif répondent-ils aux besoins de tous les Canadiens? (PAD, C)</li></ul> <p><b>9.1.6</b> explorer d'un œil critique les répercussions de la Charte canadienne des droits et libertés sur les processus législatifs au Canada, en étudiant les questions ou enjeux ci-dessous et en y réfléchissant:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (4) Quelle est la relation entre les droits garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés et les responsabilités des citoyens canadiens? (PAD, C)</li></ul> <p><b>9.S.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (4) réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question</li></ul> <p><b>9.S.2</b> développer des compétences relatives à la démarche historique:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (1) analyser des problématiques sélectionnées du passé, en situant les personnes et les événements dans le contexte espace-temps</li><li>• (2) distinguer les causes, les effets, les séquences et les corrélations dans des événements et problématiques historiques, y compris des relations causales à court et à long terme</li><li>• (4) analyser le contexte historique d'événements majeurs durant une période donnée</li></ul> <p><b>9.S.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (3) proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques</li><li>• (4) proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique</li></ul> <p><b>9.S.6</b> développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté, tel que:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (1) développer des compétences de leadership en assumant des rôles et des responsabilités spécifiques dans des organismes, des projets et des activités au sein de la communauté</li></ul> <p><b>9.S.7</b> appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (2) intégrer et synthétiser des concepts afin d'établir un point de vue éclairé sur une question de recherche ou sur une problématique</li><li>• (3) élaborer un point de vue qui repose sur les informations recueillies au cours d'une recherche</li><li>• (4) formuler des conclusions qui reposent sur une recherche et des arguments</li></ul>

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p><b>9.S.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (1) communiquer de manière convaincante à travers des formes appropriées, telles que des exposés oraux, des rapports écrits et des présentations multimédias en utilisant des technologies de l'information et en fonction d'auditoires et d'objectifs particuliers</li> <li>• (2) utiliser des habiletés de débat informel pour exprimer avec conviction différents points de vue au sujet d'une problématique donnée</li> <li>• (3) préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions</li> <li>• (4) présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion</li> <li>• (5) écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue</li> </ul>

**C** Citoyenneté

**TMP** La Terre: milieux et peuples

**CC** Culture et collectivité

**I** Identité

**RÉP** Relations à l'échelle planétaire

**PAD** Pouvoir, autorité et processus décisionnel

**ER** Économies et ressources

**TCC** Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤.

## SESSION D'APPRENTISSAGE 4

### Pourquoi devrions-nous nous mobiliser davantage?



#### Liens avec le programme

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
<p><b>Pourquoi devrions-nous nous mobiliser davantage?</b></p> <p>Cap sur l'engagement politique et la participation des citoyens</p>	<p><b>9.1.1</b> apprécier les répercussions de la Charte canadienne des droits et libertés sur les droits et la gouvernance au Canada (C, I, PAD)</p> <p><b>9.1.2</b> apprécier les diverses répercussions des politiques gouvernementales sur la citoyenneté et la société canadienne (C, I, PAD)</p> <p><b>9.1.3</b> apprécier comment les questions d'actualité ont un impact sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité au Canada (C, I, PAD)</p> <p><b>9.1.6</b> explorer d'un œil critique les répercussions de la Charte canadienne des droits et libertés sur les processus législatifs au Canada, en étudiant les questions ou enjeux ci-dessous et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (4) Quelle est la relation entre les droits garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés et les responsabilités des citoyens canadiens? (PAD, C)</li></ul> <p><b>9.S.1</b> développer des compétences qui favorisent la pensée critique et la pensée créatrice:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (2) évaluer des idées, des informations et des prises de position provenant de multiples perspectives</li><li>• (3) démontrer la capacité d'analyser des questions d'intérêt local selon de multiples perspectives</li><li>• (4) réévaluer ses opinions de manière à acquérir une compréhension plus approfondie d'un sujet ou d'une question</li><li>• (5) concevoir des stratégies et des idées originales dans des activités individuelles ou collectives</li></ul> <p><b>9.S.4</b> faire preuve de compétences en prise de décisions et en résolution de problèmes:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (1) prendre des mesures et des initiatives appropriées, au besoin, dans des scénarios de résolution de problèmes et de prise de décisions</li><li>• (2) participer à l'élaboration de scénarios de résolution de problèmes et de prise de décisions et en prédire les résultats</li><li>• (3) proposer et mettre en application des stratégies ou des moyens afin de résoudre des problèmes et de traiter des problématiques</li><li>• (4) proposer et mettre en application de nouvelles idées et de nouvelles stratégies de prise de décisions et de résolution de problèmes qui reposent sur des faits et un raisonnement logique</li></ul> <p><b>9.S.5</b> démontrer des compétences de coopération, de résolution de conflits et de recherche de consensus:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (1) démontrer du leadership à l'intérieur des groupes, quand il le faut, pour établir des consensus et résoudre des conflits de manière pacifique et équitable</li><li>• (2) démontrer une attitude positive en regard des besoins et des points de vue des autres</li></ul> <p><b>9.S.6</b> développer un comportement approprié à son âge en vue d'un engagement social en tant que citoyen ou citoyenne responsable contribuant à sa communauté, tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• (1) développer des compétences de leadership en assumant des rôles et des responsabilités spécifiques dans des organismes, des projets et des activités au sein de la communauté</li></ul>

Question d'enquête	Résultats d'apprentissage
	<p><b>9.S.7</b> appliquer une démarche de recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (1) envisager des changements de points de vue ou d'opinions à partir des informations recueillies et de la recherche effectuée</li> <li>• (2) intégrer et synthétiser des concepts afin d'établir un point de vue éclairé sur une question de recherche ou sur une problématique</li> <li>• (3) élaborer un point de vue qui repose sur les informations recueillies au cours d'une recherche</li> <li>• (4) formuler des conclusions qui reposent sur une recherche et des arguments</li> </ul> <p>➤ (14) établir des liens entre des données connexes organisées, et réunir divers éléments d'information pour en faire un message unifié</p> <p>➤ (16) analyser l'information et en faire la synthèse pour créer un produit</p> <p><b>9.S.8</b> faire preuve de compétences qui favorisent la littératie orale, textuelle et visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (1) communiquer de manière convaincante à travers des formes appropriées, telles que des exposés oraux, des rapports écrits et des présentations multimédias en utilisant des technologies de l'information et en fonction d'auditoires et d'objectifs particuliers</li> <li>• (2) utiliser des habiletés de débat informel pour exprimer avec conviction différents points de vue au sujet d'une problématique donnée</li> <li>• (3) préciser ou clarifier les idées et réagir adéquatement aux questions, aux idées et aux nombreux points de vue exprimés lors des discussions</li> <li>• (4) présenter des commentaires raisonnés sur un sujet de discussion</li> <li>• (5) écouter attentivement les autres afin de comprendre leurs points de vue</li> </ul> <p><b>9.S.9</b> développer des compétences médiatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (2) examiner les valeurs, les modes de vie et les points de vue dans les messages véhiculés par les médias</li> <li>• (3) analyser les répercussions de la télévision, d'Internet, de la radio et des médias écrits sur une question d'actualité particulière</li> </ul>

**C** Citoyenneté

**TMP** La Terre: milieux et peuples

**CC** Culture et collectivité

**I** Identité

**RÉP** Relations à l'échelle planétaire

**PAD** Pouvoir, autorité et processus décisionnel

**ER** Économies et ressources

**TCC** Temps, continuité et changement

Des résultats sélectionnés du programme d'études des Technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent être intégrés au programme d'études sociales et sont indiqués par le symbole suivant: ➤.





100, 11510 Kingsway NO  
Edmonton, Alberta T5G 2Y5  
Sans frais: 310-0000 | Téléphone: 780-427-7191  
[info@elections.ab.ca](mailto:info@elections.ab.ca) | [www.buildingfuturevoters.ca](http://www.buildingfuturevoters.ca)

